

# **Penser et agir localement dans l'arène de la globalisation**

**Alidou Adamou  
Bertrand Blanchet  
Gérald Beaudry  
Simon Chabot  
Lyne Chouinard  
Pierre Couture  
Robin D'Anjou  
Robert Gagné**

**Yves Lavoie  
Marcel Methot  
Bertin Pigeon  
Dominique Potvin  
Majella Simard  
Diane Vallières  
Valencia Vololonirina**

**Actes et instruments de la recherche en développement  
régional, no 13**

Le 13<sup>e</sup> numéro de la collection Actes et instruments de la recherche en développement régional est publié par le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec.

Les propos tenus dans cet ouvrage n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Révision et édition

**Jean Larrivée**

Traitement de texte

**Jean Larrivée**

**Liliane Ouellon**

Transcription de certains enregistrements sonores

**Claire Lavoie**

Conception de la page couverture

**Richard Fournier**

Distribution

**GRIDEQ**

300, allée des Ursulines

Rimouski QC G5L 3A1

418-723-1986 poste 1441

grideq@uqar.quebec.ca

Dépôts légaux, 1999

ISBN-2-920270-65-6

© 1999, Université du Québec à Rimouski, GRIDEQ

Tous droits réservés

Le Comité organisateur du 2<sup>e</sup> colloque annuel du programme conjoint UQAR-UQAC en développement régional tenu à Rimouski les 8 et 9 octobre 1998 était composé des personnes suivantes:

**Michel Tremblay**, maire de Rimouski et président d'honneur

**Bruno Jean**, co-directeur du programme conjoint UQAR-UQAC en développement régional

**Robert Gagné**, étudiant au Doctorat en développement régional UQAR

**Marcel Methot**, étudiant au Doctorat en développement régional UQAR

**Lise Blanchette**, secrétaire des études avancées en développement régional

**Jean Larrivée**, agent de recherche au GRIDEQ

**Alain Tremblay**, étudiant à la Maîtrise en développement régional

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>Présentation.....</b>	viii
Le comité organisateur du colloque	
<b>Conférence de Mgr Blanchet, archevêque de Rimouski</b>	1
<b>Première partie: Les exposés thématiques des étudiants au Doctorat en développement régional.....</b>	19
<b>La ruralité bas-laurentienne: dévitalisation ou revitalisation?.....</b>	21
Majella SIMARD	
<b>Les jeunes migrants: acteurs de développement régional? .....</b>	41
Dominique POTVIN	
<b>Le commerce électronique: voie de développement économique local/rural.....</b>	49
Lyne CHOUINARD	
<b>Mondialisation et modèles de développement en Afrique: une perspective historique.....</b>	65
Alidou ADAMOU	
<b>Petites collectivités et gouvernance locale: une comparaison nord-sud.....</b>	77
Valencia VOLOLONIRINA	
<b>Localisation, mondialisation: le mythe de l'autonomie locale!.....</b>	87
Marcel METHOT	

<b>La gouvernance territoriale: au-delà du mirage de la décentralisation.....</b>	
Robert GAGNÉ.....	93
<b>Deuxième partie: Les exposés des acteurs locaux et régionaux.</b>	99
<b>Bertin Pigeon, préfet de la MRC Rimouski-Neigette.....</b>	101
<b>Robin D'Anjou, Directeur régional de Développement économique Canada.....</b>	105
<b>Yves Lavoie, directeur général de la Fédération des caisses populaires Desjardins du Bas-Saint-Laurent.....</b>	109
<b>Simon Chabot, Sous-ministre au ministère des Régions (Bas-Saint-Laurent).....</b>	113
<b>Gérald Beaudry, directeur général du Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent.....</b>	119
<b>Diane Vallières, présidente de la Régie régionale de la santé et des services sociaux .....</b>	123
<b>Allocution de clôture de Pierre Couture, recteur de l'UQAR .....</b>	127

# Présentation

*Dans un contexte où les crises financières sont planétaires, où le prix de nos ressources locales et régionales peut fluctuer selon l'humeur du marché mondial, où les économies nationales sont de plus en plus dépendantes les unes des autres, comment penser et agir localement?*

*Penser et agir localement dans l'arène de la globalisation. Telle est la tâche à laquelle nous sommes désormais conviés en cette fin de siècle. Penser le développement local implique de voir le monde comme une entité globale aux multiples composantes de plus en plus interreliées. Agir sur le développement local implique la prise en considération d'une multitude de déterminants externes sur lesquels notre capacité d'influence s'avère parfois très relative. Faire du développement local, c'est surtout pousser la pensée et l'action à s'interpeller, à se conjuguer, comme il faut conjuguer le local au global, le global au local.*

*Penser et agir localement dans l'arène de la globalisation, c'est, concrètement, travailler ensemble pour le mieux-être de nos communautés locales, intégrées irrévocablement dans la grande communauté mondiale. C'est tenter de marier l'incontournable nécessité de nous adapter à la nouvelle économie mondialisée à l'essentielle nécessité de préserver nos particularités et nos richesses naturelles, environnementales et humaines.*

Voilà comment nous avons présenté le thème *penser et agir localement dans l'arène de la globalisation* dans le dépliant publicitaire du colloque. Pendant ces deux journées d'octobre 1998, une centaine de personnes impliquées dans le développement local et régional se sont penchées sur cette thématique.

Ainsi avons-nous ouvert le colloque en lançant aux participants ces quelques questions:

- *est-il possible de penser le développement localement dans ce qu'on appelle le village global?*
- *est-il possible d'agir localement pour le développement quand plein de facteurs externes viennent influencer le cours des choses (exemples: crises financières)?*
- *possédons-nous, localement, les outils et les pouvoirs pour faire notre place dans l'arène globale?*
- *l'État doit-il s'engager davantage en matière de développement local et régional ou doit-il se retirer encore plus?*
- *une région comme le Bas-Saint-Laurent doit-elle voir la globalisation comme une opportunité ou comme un obstacle pour son développement?*

Les interventions du colloque, reproduites dans le présent ouvrage, ont permis de nourrir ce questionnement, selon les approches et intérêts respectifs des participants.

Mgr Bertrand Blanchet, archevêque de Rimouski, dans une conférence caractérisée par la profondeur et l'humanisme qu'on lui connaît, nous a livré sa perception de la «*crise*

*de civilisation*» que nous sommes en train de vivre, crise d'une économie néolibérale qui oublie l'humain. Le local, nous dit l'auteur, pourrait être ce lieu qui nous permettrait de redécouvrir la richesse de la solidarité.

Sept étudiants au Doctorat en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski ont présenté leurs préoccupations de recherche dans le cadre de la préparation de leur thèse, en les situant en rapport avec le thème du colloque.

Majella Simard, s'appuyant sur une recension de projets de développement dans les petites collectivités du Bas-Saint-Laurent, a voulu démontrer pourquoi il nous était permis de croire que la ruralité bas-laurentienne, contrairement à ce que plusieurs pensent, n'est pas entrée dans un processus irrévocable de dévitalisation.

Dans un autre ordre d'idées, Dominique Potvin nous a proposé une nouvelle façon de concevoir l'exode des jeunes en se demandant comment les jeunes migrants pouvaient être considérés comme des acteurs importants du développement de la région.

Lyne Chouinard nous a ensuite permis d'explorer une voie de développement économique prometteuse pour nos communautés rurales/locales, le commerce électronique. L'auteur a présenté les vertus mais aussi les limites de cette nouvelle voie de développement.

Alidou Adamou du Niger, par un survol historique des quatre dernières décennies, a voulu nous montrer que le développement de l'Afrique, pour éviter les échecs relatifs du passé, devrait s'appuyer sur les communautés de base.

Valencia Vololonirina de Madagascar a analysé pour nous différentes facettes de la gouvernance locale dans les petites collectivités, en comparant la réalité malgache à la réalité québécoise. Dans les deux cas, nous dit-elle, le pouvoir doit émaner de la base.

Pouvoir local et mondialisation, voilà ce sur quoi Marcel Methot nous a entretenus. Pour lui, l'autonomie locale, dans l'arène politique globale, pourrait s'avérer n'être qu'un mythe.

Robert Gagné croit pour sa part que la décentralisation, projet toujours louable en principe, sans un ensemble de changements majeurs, ne demeure qu'un mirage. Selon l'auteur, les expériences de décentralisation des dernières années au Québec en témoignent.

Dans la dernière séance du colloque, des acteurs locaux et régionaux de la MRC Rimouski-Neigette, de Développement économique Canada, de la Fédération des caisses populaires Desjardins, du ministère des Régions, du CRCD et de la Régie régionale de la santé et des services sociaux sont venus nous faire part de ce qu'ils considèrent prioritaire pour que l'on puisse, localement, faire notre place dans l'arène de la globalisation. La concertation, l'innovation, l'entrepreneuriat, les idées-projets, l'adaptation à la nouvelle économie, le travail... voilà, notamment, ce sur quoi devraient s'appuyer des stratégies de développement pour notre région.

Finalement, dans une allocution de clôture, le recteur de l'Université du Québec à Rimouski, Pierre Couture, nous a entretenus du rôle de l'institution universitaire pour le développement d'une région comme la nôtre.

Avons-nous atteint nos objectifs? Nous le croyons. Nous voulions créer un espace de discussion entre différents intervenants du développement (acteurs locaux et régionaux,

étudiants-chercheurs, professeurs), espace à l'intérieur duquel les préoccupations locales et régionales seraient abordées en considérant leur ancrage dans une dynamique incontestablement planétaire.

En espérant que le dialogue amorcé lors de ce colloque puisse s'enrichir avec la parution de cet ouvrage collectif, nous vous souhaitons une bonne lecture et vous encourageons à continuer à penser et agir localement...

**Le Comité organisateur du colloque**

## Conférence de Mgr Bertrand Blanchet, archevêque de Rimouski

On a rappelé tout à l'heure l'éventail de questions posées dans le feuillet qui sert de publicité à ce colloque (voir le texte de présentation). Face à tant de questions difficiles, vous devinez bien qu'il m'est facile d'être modeste. Un minimum de prudence m'incite à ne pas m'engager trop avant, là où je ne possède ni expérience ni compétence. Comme il arrive souvent aux évêques, dont le corridor de vol est plutôt élevé, je m'attarderai à des considérations plus générales que j'illustrerai par quelques observations provenant d'un récent voyage en Indonésie et en Thaïlande pour une mission de coopération internationale. Je m'arrêterai donc surtout à la première question: «*Quel développement devons-nous privilégier?*»

Vous me permettrez d'articuler la première partie de mon propos à même une description du développement, toute brève et toute simple, que Paul VI présente dans son encyclique sur **Le développement des peuples (Populorum progressio)**. «*Le développement, écrit-il, ne se réduit pas à la simple croissance économique. Pour être authentique, il doit être intégral, c'est-à-dire, promouvoir tout homme et tout l'homme*»<sup>1</sup>. Dans une deuxième partie, je tenterai d'appliquer cette vision d'un développement intégral aux différents lieux où il peut se réaliser: à l'échelle locale, régionale, nationale ou internationale. Tout en reconnaissant que le développement doit être intégré à tous ces niveaux, j'accentuerai le rôle primordial de la sphère locale et régionale.

Un développement authentique doit donc être intégral, c'est-à-dire promouvoir tout l'homme et tout homme. Remarquons que le concept de développement a aussi une connotation dynamique. Développer est un verbe actif (le contraire d'envelopper) qui implique un mouvement. D'où, une seconde définition, dans le même texte de Paul VI: «*Le véritable développement est le passage, pour chacun et pour tous, de conditions de vie moins humaines à des conditions de vie plus humaines*»<sup>2</sup>. En elle-même, l'expression «*tout l'homme et tout homme*» évoque le caractère intégral du développement. Mais, d'entrée de jeu, reconnaissons que c'est un défi, jamais vraiment relevé, de prendre en compte tous les éléments d'une réalité aussi complexe et aussi mouvante. À telle heure de son histoire, tel pays renforcera le pôle individuel au détriment du pôle collectif, la dimension économique par rapport aux dimensions sociale et culturelle, le national aux dépens du local, etc. Alors qu'en d'autres pays et d'autres cultures, on procédera à l'inverse. À tel point qu'un développement intégral est probablement de l'ordre de l'utopie - mais une utopie bienfaisante parce qu'elle propose une direction et indique une ligne d'horizon.

# 1. Tout l'homme

Qu'est-ce à dire? D'abord que le développement ne peut être enfermé dans la seule sphère de l'argent et des biens matériels. On rejoint là plusieurs affirmations des encycliques sociales: priorité de la personne sur les structures, de l'esprit sur la matière, du travail sur le capital, de l'éthique sur la technique, etc. L'économie est donc au service de la personne. Une affirmation que bien peu contestent sauf que, dans les faits, l'être humain est trop souvent ramené à la condition d'un rouage de l'économie. Car elle tend de plus en plus à devenir totalitaire, c'est-à-dire à imposer sa rationalité et sa dynamique à tous les domaines de la vie.

## 1.1 Liberté, responsabilité, solidarité

*Tout l'homme*, c'est-à-dire sa liberté, sa responsabilité mais aussi son besoin de solidarité. Ces caractéristiques de la personne humaine nous rappellent tout naturellement les deux grandes idéologies qui ont marqué le 20<sup>e</sup> siècle: le libéralisme économique, sous sa forme historique de capitalisme et le marxisme qui s'est réalisé par le communisme.

Le libéralisme économique, c'est l'attachement inconditionnel aux libertés individuelles, une des expressions les plus fondamentales de la dignité humaine. Et qui dit liberté dit responsabilité. Or, miser sur la liberté et la responsabilité d'une personne, c'est faire appel à ses forces les plus vives, à sa créativité et à son dynamisme. À cet égard, reconnaissons que le capitalisme a su développer, et de façon remarquable, le sens de l'initiative et de l'efficacité. Mais ce fut au détriment de la solidarité humaine. Car l'homo oeconomicus est un compétiteur dont le langage est celui de la concurrence. Darwin aurait reconnu dans son comportement le principe de la sélection naturelle: «*the struggle for life, the survival of the fittest*». Quand il recherche la concertation, des alliances et des fusions, c'est pour une compétition plus efficace. L'État lui-même soutient des entreprises pour qu'elles deviennent plus compétitives. Et, nous ne le savons que trop, c'est le propre de la compétition de fabriquer des gagnants et des perdants. En sorte que, de par sa nature même, le néolibéralisme est créateur d'inégalités. Dans son livre **Changer le monde**<sup>3</sup>, Vincent Cosmao a bien montré qu'il aboutit inévitablement à structurer les sociétés dans l'inégalité.

Tant et si bien que si le communisme n'avait pas été inventé et n'avait pas abouti à l'échec que nous savons, nous verrions probablement surgir aujourd'hui un Marx, un Lénine, invitant les masses à se soulever pour rétablir l'égalité entre les humains. Oui, c'était un beau rêve que celui d'éliminer le fossé, presque

abyssal parfois, entre riches et pauvres, fût-ce au prix de la lutte des classes. Mais le marxisme, comme matérialisme dialectique, a cru également nécessaire d'éliminer le phénomène religieux; il oubliait alors une dimension importante de l'être humain. Et par souci de tout mettre en commun, il n'a pas su mettre en valeur l'exercice de la liberté et de la responsabilité individuelles.

Permettez-moi le récit d'une expérience personnelle. En 1992, je me suis permis un séjour à Cuba. J'ai pu y causer avec plusieurs jeunes cubains. Ils m'affirmaient: «*Socialismo es buen*»... mais quelque chose me disait que leur conviction n'était plus celle d'autrefois. Parlant du système d'éducation cubain, un jeune universitaire affirmait que ses études étaient gratuites et qu'il recevait une allocation mensuelle d'une trentaine de dollars. Tous étaient fiers des progrès importants réalisés dans le domaine de la santé. Un village de 800 habitants, par exemple, bénéficiait du service d'un médecin à plein temps pour des services curatifs et préventifs. Mais celui-ci recevait le même salaire que le coupeur de canne à sucre. À de jeunes ouvriers employés à la construction d'un hôtel pour touristes, je demandais où ils travailleraient le jour où l'hôtel serait terminé. Réponse: on ne sait pas, le gouvernement va nous le dire. Le matin, je voyais les attroupements de personnes qui attendaient longuement des vieux camions russes qui les transporteraient au champ de canne à sucre. Tout l'opposé de la compétition mais aussi, hélas, de l'efficacité et du rendement.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que Jean-Paul II reconnaît les mérites de l'économie de marché mais à condition qu'elle s'exerce dans le cadre de certaines réglementations gouvernementales et d'une culture de solidarité. Comme ses prédécesseurs, il est un défenseur énergique de la propriété privée tout en affirmant avec une égale force la destination universelle des biens. Toute propriété privée, dit-il, comporte une hypothèque sociale à l'égard de nos contemporains mais aussi envers les générations futures.

D'autre part, par crainte du communisme athée, les papes ont longtemps hésité à reconnaître les éléments positifs du socialisme. Jean-Paul II l'a fait plus explicitement que ses prédécesseurs en rappelant même que les conflits sociaux (il ne parle pas de luttes de classe) peuvent être des occasions de corriger des injustices et d'améliorer les conditions de vie en société: «*L'élément dynamique de la société actuelle, dit-il, qu'elle soit capitaliste ou communiste, est le combat des travailleurs pour obtenir de justes conditions de vie et de travail*»<sup>4</sup>.

En somme, notre histoire récente nous rappelle qu'il n'est pas facile de tenir ensemble les exigences de la liberté, de la responsabilité et de la solidarité. Je me suis parfois demandé: si Jean-Paul II, en particulier, avait mieux connu notre expérience québécoise de la coopération, est-ce que, face aux impasses du communisme et du capitalisme, il n'aurait pas accordé plus de place au modèle coopératif et aux multiples formes de coopération? Nous connaissons bien le mouvement Desjardins mais nous oublions souvent l'existence, au Québec,

de plus de 1 000 coopératives d'habitation, plus de 160 coopératives de travail, d'une centaine de médias communautaires<sup>5</sup>, etc. Beaucoup de groupes communautaires et de mouvements populaires s'inspirent également de l'esprit coopératif. Le sociologue Alain Touraine, un des observateurs les plus perspicaces de nos sociétés modernes, affirme que «*Au regard de l'histoire comparée, le Québec des trente dernières années est par excellence le pays à la conscience communautaire. De la radio à la télévision communautaire, des groupes de service et d'entraide aux groupes d'action communautaire, il est difficile de ne pas voir l'ancien Québec dans ce nouveau Québec*»<sup>6</sup>. Plusieurs de ces regroupements développent diverses formes de concertation et de partenariat pour assurer des services d'entraide, pour compléter des services de santé, pour favoriser le développement local, etc. Plusieurs évoluent présentement dans ce qu'il est convenu d'appeler l'économie sociale. C'est là un phénomène majeur, non seulement parce qu'il permet de pallier aux insuffisances d'un État surendetté mais aussi parce qu'il permet de décloisonner l'économique et le social; il ouvre les réalités économiques sur la dimension sociale.

Si j'évoque ces réalités, qui nous sont bien connues, c'est aussi pour citer une observation de notre mission en Thaïlande. Comme on le sait, ce pays est régi par une monarchie constitutionnelle; nous y avons constaté des signes évidents d'esprit démocratique. Et il nous a semblé qu'il existait un lien étroit entre ce sens démocratique et les nombreux groupes populaires voués à l'entraide et à une prise en charge mutuelle. Dans un bidonville de Bangkok regroupant de 75 000 à 100 000 personnes, nous avons rencontré un groupe d'une vingtaine de «*chefs de communauté*». Ils se concertaient afin de pourvoir aux besoins les plus élémentaires des habitants du bidonville et, si possible, rendre un peu moins inhumaines leurs conditions de vie. Tandis qu'en Indonésie, un pays qui n'a pas particulièrement brillé pour ses institutions démocratiques au cours des dernières décennies, nous n'avons rien vu de tel. Il nous a semblé que les prochaines années y seraient beaucoup plus difficiles. On en était encore au stade de la découverte d'une grande nouveauté: la possibilité d'une parole publique libre. Sauf que l'armée n'est jamais très loin. Dans son encyclique sur **L'intérêt actif de l'Église pour la question sociale** Jean-Paul II dit: «*Chaque fois qu'une élite, un parti unique ou un corps constitué exerce l'autorité absolue sur une société, les citoyens sont privés de leur subjectivité, frustrés de leurs droits et victimes d'injustice*»<sup>7</sup>.

En somme, il existe une interaction entre les organismes populaires et la démocratisation: un régime démocratique favorise l'émergence et la vitalité des groupes populaires et, par un effet de rétroaction, les organismes de participation contribuent à la santé de la démocratie.

## 1.2 Le travail

*Tout l'homme, c'est aussi la possibilité d'exprimer par le travail, sa vitalité, ses talents, son esprit créateur, son désir d'apporter sa contribution aux siens et à la société. Je n'insisterai pas sur les multiples sens que prend le travail dans une vie d'homme ou de femme. Rappelons-nous seulement des paroles familières de la bouche d'hommes qui ont perdu leur emploi et qui, après de nombreuses démarches infructueuses, ont dû s'inscrire au régime de la sécurité du revenu: «C'est comme si je n'étais plus bon à rien»... Sentiment de perdre sa dignité et, compte tenu de la place accordée à l'argent dans nos sociétés modernes, sentiment d'être marginalisé ou exclu. Ce n'est pas sans raison que Jean-Paul II a affirmé que «le travail humain est une clé, et probablement la clé essentielle de toute la question sociale, si nous essayons de la voir vraiment du point de vue de l'homme»<sup>8</sup>.*

Est-ce que le néolibéralisme dominant voit la question sociale et le travail du point de vue de l'homme? Rien de moins sûr. L'être humain est plutôt mesuré à son efficacité. Si la machine est plus efficace, il faut la préférer à l'être humain. Aussi avons-nous découvert, au cours des dernières années, que la croissance économique d'un pays pouvait augmenter d'une année à l'autre en même temps que diminue le nombre d'emplois. Et une des questions les plus inquiétantes qui nous soient posées par des jeunes n'est-elle pas celle-ci: «*Est-ce que les développements technologiques vont réduire constamment les emplois?*» Dans son volume intitulé **L'horreur économique**, la journaliste Viviane Forrester donne une réponse troublante: si nous pensons que les emplois vont augmenter, nous nous faisons illusion, ils vont diminuer et diminuer<sup>9</sup>.

C'est bien connu, les objectifs des grandes compagnies visent à grossir constamment leurs profits. Elles le réalisent, en particulier, grâce à la réduction des dépenses, c'est-à-dire en coupant les salaires et le personnel. Or l'annonce d'une réduction de personnel est considérée comme une bonne nouvelle car les compagnies voient alors leurs actions grimper à la bourse et leurs directeurs recevoir des augmentations salariales substantielles. Pire encore, des ouvriers possèdent des REER, des fonds de pension et des fonds communs de placement que des courtiers vont investir dans les compagnies pour lesquelles ils travaillent... Et pour que les rendements de leurs propres placements soient meilleurs, leur compagnie va les licencier. Comment alors penser qu'un système économique qui favorise de telles pratiques est au service de l'être humain! En réalité, la compétitivité consacre le principe de l'exclusion.

Bien sûr, ce sont les pauvres d'abord qui en paient le prix. La Thaïlande nous en a donné une illustration convaincante. Pendant environ une décennie (de 1985 à 1995 environ), la croissance du produit national brut a augmenté d'une moyenne annuelle de plus de six pour cent. Et le bidonville que je viens d'évoquer était toujours là. Ce qui faisait dire à un jeune Thaïlandais, représentant d'une

Assemblée des pauvres: «*Ce développement n'a à peu près rien apporté aux pauvres, c'était donc un mauvais développement*». Affirmation lourde de sens. Car elle exprime le critère probablement le plus décisif dans l'évaluation d'un modèle de développement: qu'est-ce que les plus démunis en retirent? Or, il nous faut malheureusement le constater, un nombre grandissant de nos concitoyens sont acculés à la marginalisation et même l'exclusion.

Au Québec, pendant les années soixante, nous avons rêvé d'une société plus égalitaire et plus juste où diminueraient les inégalités et la pauvreté. Malheureusement, ce rêve est devenu de plus en plus improbable avec les années quatre-vingt. Pour toutes sortes de causes: essoufflement de la croissance, endettement de l'État, mutations des genres de vie, etc. Nous le constatons à un taux de chômage élevé, surtout chez les jeunes. On l'a souvent répété, la jeune génération actuelle est probablement la première depuis des temps immémoriaux à qui est offert un niveau de vie inférieur à celui de la génération précédente. Quel est donc ce modèle de développement qui déclasse prioritairement ceux et celles sur qui repose l'avenir de notre société?

Une même dynamique accentue l'écart entre pays riches et pays pauvres. À cet égard, notre sentiment d'impuissance s'avère encore plus grand. Quelques mots seulement sur l'endettement des pays du Tiers-Monde. D'après des données de Solange Vincent, de 1982 à 1990,

*les pays du Sud ont versé aux pays du Nord 1 345 milliards en principal et intérêts, alors que le flux du Nord au Sud a été de 927 milliards (...) les pays endettés remboursent actuellement leurs emprunts au rythme de plus de 3 milliards de dollars par semaine. Ce rythme n'a pas fléchi au cours des dix dernières années. Même l'Afrique subsaharienne réussit à dégager, tant bien que mal, un milliard de dollars par mois pour rembourser ses emprunts<sup>10</sup>.*

Peut-être savez-vous qu'une vaste campagne internationale est entreprise pour qu'à l'occasion de l'an 2000, la dette de quelques-uns des pays les plus pauvres soit effacée. Les évêques canadiens appuient cette campagne et l'organisme Développement et Paix assurera l'acheminement des pétitions aux autorités concernées. Il faut libérer ces pays d'une dette qu'ils ne pourront probablement jamais acquitter, dont certains ont payé l'équivalent du capital depuis longtemps et qui, à la manière d'un carcan, étrangle toute reprise de développement.

En Thaïlande et en Indonésie, nous avons évidemment entendu beaucoup parler des conditions de prêts faites par le Fonds monétaire international: dévaluation de la monnaie, hausse des taux d'intérêt pour attirer les investisseurs, interdiction de déficits, obligation d'accroître les exportations pour faire entrer les devises permettant de payer la dette en dollars américains, etc. Dans le cas de la Thaïlande en particulier, plus d'un économiste a fait remarquer que le remède avait plutôt aggravé l'état du malade. Comme

citoyens d'un pays membre du Conseil d'administration du FMI, nous avons sans doute une responsabilité à l'égard des pays auxquels sont imposées de pareilles conditions.

### 1.3 L'environnement

Parce que ces pays sont pauvres, la pression qu'ils exercent sur leur environnement est considérable. En Indonésie, par exemple, un pays de plusieurs mille îles et aux vastes et riches forêts, le gouvernement a misé sur des plantations de cocotiers destinées à l'exportation au détriment de cultures vivrières et d'une exploitation rationnelle de la forêt. On y prévoit, à court terme, un réel problème d'alimentation. En Thaïlande, avec l'aide technique d'Hydro-Québec et d'Hydro-Ontario, on a construit plus de 200 barrages hydroélectriques sur le Mékong. On devine que ce n'est pas sans conséquence sur la faune et la flore. Nous avons également vu une papetière (la compagnie Phénix), dont les actionnaires proviennent d'au moins trois pays étrangers, accepter des pratiques polluantes qui ne seraient sûrement pas tolérées chez eux.

Élargissant encore la perspective, l'agronome René Dumont accuse les pays du Nord de s'être comportés comme des prédateurs des pays du Sud. Prédateurs, parce que nous avons habituellement payé leurs biens à une fraction de leur valeur: épices, sucre, café, coton, pétrole, or, argent, bois précieux, pierres précieuses, esclaves des travaux forcés d'autrefois, esclaves sexuels d'aujourd'hui quand ce n'est pas le trafic d'organes. En retour, nous leur offrons le partage de notre pollution de l'eau et de l'air, de l'effet de serre, de la fragmentation de la couche d'ozone. De plus, parce que nous avons toujours sous-payé leurs produits naturels, nous avons contribué à l'exode des populations rurales dans les grandes villes où les conditions de vie ne pourront que s'aggraver. René Dumont parle des mégapoles de Calcutta, Sao Paolo, Mexico et Le Caire comme de véritables «*bombes atomiques*».

### 1.4 Une éthique du développement

Vous direz que je charge le tableau à souhait et que cela est trop facile. Je le concède et bien des affirmations mériteraient des nuances. Ce que j'ai voulu illustrer, c'est que cette crise n'est pas seulement financière. Et il ne suffira pas, pour la corriger, de quelques «*ajustements structurels*» comme de diachylons superficiels sur une blessure profonde. C'est une crise de civilisation et, en amont, une crise de l'être humain. Si bien que le sous-développement n'est pas seulement économique et social; c'est un sous-développement humain.

Nombreuses sont les personnes, associations et institutions qui refusent d'aller plus loin sur cette route où l'impasse est de plus en plus évidente. Elles remettent en cause la logique et la dynamique néolibérales que l'on a comparées

à celles d'un bateau sans pilote ou sans gouvernail. C'est d'ailleurs le sentiment qui m'est resté après la lecture du livre de Harold Schumann et de Hans-Peter Martin, **Le piège de la mondialisation**. Cette étude très documentée en arrive à la conclusion suivante: Personne ne peut affirmer que l'ensemble du système financier mondial ne flanchera pas un jour parce que personne ne sait exactement tout ce qui se passe et qu'aucune institution ne contrôle tout ce qui se passe<sup>11</sup>. Les événements des derniers mois et des dernières semaines leur donnent singulièrement raison.

Ce livre m'a laissé une autre interrogation. Comment injecter un peu d'éthique dans ces transactions financières qui totalisent entre 1 200 et 1 500 milliards de dollars par jour? Comment discipliner ces courtiers qui spéculent sur la valeur des monnaies et sur la confiance présumée des autres acteurs financiers pour sortir l'argent d'un pays et la faire entrer dans un autre, quitte à déstabiliser complètement l'économie des pays plus fragiles?

À cet égard, j'accueille comme une bonne nouvelle la réflexion qui se fait présentement sur l'éthique du développement. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le compte rendu du colloque sur **L'éthique du développement, entre l'éphémère et le durable** qui s'est tenu à l'Université du Québec à Chicoutimi en avril 1993. Danielle Lafontaine y a souligné la difficulté de développer une éthique qui serait fondée sur «un ensemble de valeurs suprêmes acceptées universellement»<sup>12</sup>. Dans notre monde pluraliste, cette éthique, appelée aussi «le moyen des moyens» ne peut être celle d'une religion ou d'une «doctrine unitaire». Elle propose une éthique de l'accompagnement qui s'appliquerait aux étapes de la production, de la répartition et de la régulation des biens. Incidemment, les personnes qui ont assisté au *Forum international sur le management, L'éthique et le spirituel*, qui s'est déroulé à Montréal le mois dernier, ont pris connaissance d'une expérience assez particulière, celle de Ouimet Cordon Bleu où le propriétaire insuffle non seulement une éthique mais une spiritualité à son entreprise. Monsieur Ouimet a fait de cette expérience le sujet d'une thèse de doctorat qu'il a lui-même défendue. Au cours des dernières années, plusieurs compagnies se sont également donné des codes d'éthique ou ont subi de fortes pressions pour le faire surtout lorsqu'elles oeuvrent dans des pays du Tiers-Monde.

Pour sa part, Michel Beaudin insiste sur le fait suivant: il est insatisfaisant de viser indirectement le bien-être des gens. Plusieurs de nos élus ont formulé la proposition suivante: faisons tourner l'économie et tout le monde en profitera. L'expérience nous révèle que rien n'est moins sûr. Il faut un choix éthique direct et explicite du mieux-être des personnes. Monsieur Beaudin invite alors à privilégier le choix éthique de la solidarité. Il rappelle le slogan de la révolution française «liberté, égalité et fraternité» l'équivalent d'une première charte des droits. L'Occident, dit-il, a privilégié la liberté mais au détriment

de l'égalité et de la solidarité. Les pays de l'Est ont misé sur l'égalité d'abord mais en oubliant peu à peu la liberté; ce qui a miné la solidarité.

*Quant au Sud, dit-il, les relations avec le Nord n'ont jamais permis aux peuples qui y vivaient de voir la couleur de la liberté et de l'égalité. Ces peuples ne doivent d'ailleurs leur survie qu'à ce troisième élément jugé superflu par le Nord: une solidarité d'ailleurs aujourd'hui rudement mise à l'épreuve par la pénétration omniprésente du marché dans sa version la plus brutale<sup>13</sup>.*

De toute évidence, cette réflexion sur l'éthique du développement mérite d'être poursuivie.

Mais, pour que nous ne soyons pas ralentis dans notre action par des difficultés d'ordre épistémologique, je suggère une approche très pragmatique. À la suite d'Aristote, saint Thomas enseigne que l'éthique est une discipline proche de l'action et des gestes à poser. Une façon de dire que le moment de l'action n'est pas celui des longues considérations philosophiques. Un principe très simple qui a traversé et traversera les siècles s'avère un excellent guide pour l'action. On l'a appelé «*la règle d'or*» car elle peut servir de fondement à n'importe laquelle éthique. Exprimée négativement, elle se formule ainsi: «*Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse à toi-même*». Dans sa forme positive, elle s'avère plus exigeante: «*Fais aux autres ce que tu voudrais que l'on te fasse à toi-même*». Cette règle d'or permet de mesurer les conséquences de ses décisions sur les personnes.

J'ajouterais que cette éthique très pragmatique tient beaucoup à la qualité du regard que nous portons sur les autres. Rappelons-nous deux paraboles qui, elles aussi, ont traversé les siècles: celle du Bon samaritain et celle de Lazare et du riche. Dans la parabole du Bon samaritain, le prêtre et le lévite passent sans arrêter. Ils se demandent probablement tout ce qui risque de leur arriver s'ils arrêtent. Mais le samaritain, lui, se demande ce qui va arriver au blessé s'il n'arrête pas. Pourquoi? Parce qu'il se met à la place du blessé, il reconnaît sa propre humanité dans celle du blessé. Voilà, me semble-t-il, ce qui sous-tend la règle d'or: «*Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse à toi-même*». Elle invite à reconnaître notre propre humanité dans celle de l'autre.

La parabole de Lazare et du riche n'est pas moins éloquente. Lazare ne peut même pas manger les miettes qui tombent de la table du riche. Ici, non seulement le riche ne se reconnaît pas en Lazare, il ne le voit pas. Qui dira que ce drame n'est plus actuel? Il est si facile de vivre dans sa bulle et de ne pas voir l'autre en attente des miettes de notre table. On peut vivre dans certains quartiers d'une grande ville sans côtoyer les milliers de pauvres qui y vivent également. Pour ma part, j'ai la conviction que les générations futures ne jugeront pas notre fin de 20<sup>e</sup> siècle sur les difficultés de la vie conjugale, sur la liberté sexuelle, sur les conflits linguistiques ou ethniques, ou même sur le racisme ou

autres choses du genre; mais sur le fait qu'à des millions d'exemplaires, Lazare est mort près de nos tables bien garnies. Et le christianisme ne laisserait pas tant de gens indifférents s'il était plus habile et plus dynamique à concrétiser son «*option préférentielle pour les pauvres*».

Donc, à leur manière, ces deux paraboles illustrent la règle d'or. Mais je me demande si ce n'est pas le même esprit qui a présidé à l'élaboration de la Charte des droits des Nations Unies dont nous célébrons le demi-siècle cette année. Rappelons-nous le premier article: «*Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits*». Et quand la Charte emploie le terme «*famille humaine*» est-ce qu'elle n'exprime pas, et de façon admirable, la valeur de la solidarité? On peut fonder une éthique sur la Charte des droits.

## 2.0 Les lieux du développement

Peut-être connaissez-vous la Fondation pour le progrès de l'homme, un organisme établi en Suisse dont l'objectif est de contribuer à l'émergence d'un nouveau modèle de développement. Il a fait appel à des experts pour rédiger un ensemble de propositions qui sont étudiées par plusieurs groupes en divers pays. Il présente aussi des programmes d'action dans une dizaine de secteurs de l'activité humaine. Des activités particulières telles que des marches sont prévues en 1999, etc. Je donne ces quelques détails parce qu'il me paraîtrait intéressant qu'une cellule - rattachée à l'Université peut-être - se forme ici à Rimouski. Permettez-moi une assez longue citation extraite des propositions de cette plate-forme:

*Nous souffrons de trois déséquilibres majeurs: entre le nord et le sud de la planète; entre les riches et les pauvres au sein de chaque société; entre les hommes et la nature. (...)*

*Nous croyons que l'humanité va devoir entreprendre dans les années à venir une révolution spirituelle, morale, intellectuelle et institutionnelle de très grande ampleur. Elle ne pourra le faire qu'en allant chercher, dans le meilleur de ses traditions et de ses civilisations et dans ses plus généreux élans, des guides pour l'action. (...)*

*Ce qui prédomine actuellement, c'est un profond sentiment d'impuissance. Chaque société, prise isolément, semble paralysée devant l'ampleur des transformations à entreprendre. (...)*

*Face aux enjeux majeurs de la période, c'est à tous les niveaux que doit être menée l'action. (...)*

*Au niveau des individus, citoyens et consommateurs, l'éducation, l'information, la prise de conscience, l'affirmation de la dimension éthique doivent contribuer à faire évoluer les systèmes*

*de valeurs et les comportements, avec des effets aussi bien au plan local qu'aux plans régional et mondial. (...)*

*Priorité doit être clairement donnée à l'initiative locale, à la gestion locale, seules capables de vitaliser les liens entre les sociétés et leurs milieux de vie. C'est le principe de subsidiarité<sup>4</sup>.*

Je suis impressionné par le fait que les auteurs de ce texte, après avoir fait un tour d'horizon de la situation à l'échelle mondiale, fassent appel aux valeurs des traditions et civilisations, invitent à mener l'action à tous les niveaux mais en donnant clairement priorité à l'initiative locale et en conformité au principe de subsidiarité.

## 2.1 Le développement local

Pourquoi accorder priorité à «*l'initiative et à la gestion locales*» à l'heure de la mondialisation? Pour bien des raisons sans doute. Mais, à la suite de la réflexion que nous venons de faire sur le modèle d'économie néolibérale, nous réalisons qu'un développement intégral s'adressant à tout l'homme et à tout homme se concrétise principalement à ce palier car c'est là que vivent les gens et que se déroule l'action.

Rappelons-nous le slogan des États généraux du monde rural en 1990: «*Tant vaut le village, tant vaut le pays*». La déclaration du monde rural s'ouvrait par une affirmation accordant priorité à la personne. C'est dans cette foulée que des mouvements comme le Ralliement gaspésien et madelinot ainsi que la Coalition urgence rurale ont voulu s'engager. Après la grande manifestation de mai 1991, le Ralliement gaspésien et madelinot n'a pu mieux faire que renvoyer chaque collectivité locale à sa responsabilité. L'opération Chantier '92 invitait chacune d'elles à identifier ses actifs: composition de sa population avec ses forces et ses limites, ses ressources naturelles, ses ressources financières, etc. Une question était posée: qu'est-ce qui peut être fait ici, soit par un entrepreneur, soit par une coopérative? On a alors observé, surtout dans de plus petites localités, un certain sentiment d'impuissance dû à un manque de confiance en soi. En vue de corriger cette faiblesse, plusieurs petites communautés de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent ont suivi une démarche pédagogique offerte par l'Institut de formation et de rééducation de Montréal. Cette approche vise à aider chaque personne à identifier ses «*forces vives*» et à les mettre en oeuvre dans leur milieu de vie.

Le palier local est le lieu de la première éducation dans la famille et à l'école. Notre population leur accorde toujours la plus grande attention en dépit des changements culturels des dernières décennies. Le nouveau Conseil d'établissement de l'école favorise une implication des parents qui n'est pas sans lien avec leur conception du développement de leur milieu.

Dans toute localité d'une certaine taille, existe un nombre parfois étonnant de comités, clubs, associations qui promeuvent l'entraide dans les domaines du sport, de la culture, des affaires, de la religion, etc. Les solidarités qui s'y expriment favorisent une meilleure qualité de vie et un développement proprement humain.

Le palier local est aussi celui de la ferme dite familiale, généralement maintenue dans nos milieux, mais toujours menacée par le modèle néolibéral de la très grande ferme. Je m'informe souvent auprès des responsables de l'Union des producteurs agricoles des efforts qu'elle fait pour en assurer la survie, contre vents et marées.

C'est aussi à ce niveau que se retrouve la communauté chrétienne avec ses structures, sa culture, ses pratiques. Pour ma part, j'invite ses membres actifs à se retrouver aux premiers rangs quand il s'agit de la vitalité de nos collectivités locales et de notre milieu rural. On peut espérer que leur influence s'exerce dans la direction d'un développement proprement humain.

Le gouvernement québécois a mis en place un ensemble de structures offrant de nouvelles responsabilités à l'échelle locale. Elles correspondent généralement au territoire d'une MRC. C'est le cas du Centre local de services communautaires, du Centre local d'emploi et du Centre local de développement. Le fonctionnement de ce dernier organisme, en particulier, représente un nouveau défi. Mais tous peuvent infléchir le développement dans une direction qui corresponde aux valeurs de la population.

On le voit, donner priorité au développement local, c'est permettre aux populations qui y vivent d'assumer au meilleur de leur capacité le développement de leur milieu. En ce sens, choisir un modèle endogène de développement ne relève pas d'abord de planification stratégique ou d'avantages comparatifs d'ordre politique ou économique. C'est un choix d'ordre anthropologique qui tient à une vision de l'être humain et de la vie en société. Est endogène un développement qui procède de l'intérieur d'un groupe humain et qui respecte ses dynamismes internes. À cet égard, on peut, toutes proportions gardées, comparer la collectivité locale à un organisme vivant. Un arbre, par exemple, possède le principe vital de sa croissance. Son premier dynamisme est en lui-même. Bien sûr, il reçoit du dehors mais il assimile et transforme ce qu'il reçoit selon sa propre loi de croissance. Il est en échange incessant avec un environnement mais il garde son identité, sa capacité de réagir, de s'adapter, d'influencer cet environnement et parfois de le modifier de façon significative. À beaucoup d'égards, il en est de même pour une collectivité. Elle doit compter d'abord sur elle-même; c'est le concept de suffisance ou de «*self-reliance*». Elle a évidemment besoin de recevoir de l'extérieur mais elle intègre ce qu'elle reçoit suivant ses propres priorités. Se développer de façon endogène, c'est se développer conformément à sa propre loi de croissance. Il s'agit donc là d'une option fondamentale.

## 2.2 Le développement régional

À l'évidence, nombre de populations locales dotées de leurs structures propres sont incapables d'assurer seules leur développement. Conformément au principe de subsidiarité, elles ont besoin de l'aide de paliers supérieurs. Subsidium signifie soutien et, dans le cas, un soutien du palier supérieur au palier inférieur, le plus près du lieu où se déroule l'action.

La région d'abord a une importance capitale dans le développement local de ses communautés. En ce sens, Juan-Luis Klein, dans une communication au colloque de Chicoutimi sur l'éthique du développement, a dressé une liste de ce qu'il a appelé «*les 10 commandements du développement local flexible*»<sup>15</sup>. Il est remarquable que chacun de ces commandements s'adresse à la région: son découpage territorial, ses mécanismes de régulation des conflits sociaux, ses mécanismes de valorisation, ses institutions, ses valeurs dominantes, son autonomie relative, ses entreprises, ses lieux de formation, ses institutions de crédit et ses réseaux d'information. Plusieurs institutions correspondent à la région administrative gouvernementale: conseil régional de développement, conseil régional de développement de l'économie sociale, conférence administrative régionale...

C'est à ce niveau que peut se bâtir, de la manière la plus réaliste et la plus efficace, un plan de développement durable. Celui-ci prendra en compte les plans d'aménagement des MRC, les politiques d'organismes tels l'UPA et ses syndicats, celles des organismes de gestion en commun comme les sociétés d'exploitation des ressources forestières, les priorités de la Coalition urgence rurale, l'expertise d'universitaires intéressés au développement régional, les choix des Tables de concertation régionale, etc. Les acteurs ne manquent pas. Le défi consiste sans doute à éviter les duplications, à travailler en concertation et en synergie.

Avec justesse, Clermont Dugas invite les acteurs du développement à prévenir l'amplification des inégalités:

*Les politiques en vigueur, dit-il, se sont tout simplement inscrites dans le sens des tendances économiques porteuses de disparités (...)  
Il faut aller au-delà de l'État accompagnateur puisque l'État est lui-même créateur de disparités économiques par ses politiques fiscales, ses investissements, ses normes, ses mesures préférentielles*<sup>16</sup>.

Grâce à des politiques régionales, nous pourrons assurer une certaine autosuffisance alimentaire, la préservation de notre patrimoine naturel, une exploitation rationnelle de nos ressources naturelles. Ainsi, quand les citoyens de La Rédemption refusent la présence d'abatteuse-tronçonneuse dans la forêt voisine, quand ils forment une coopérative et construisent une usine modeste où

l'on donne priorité à l'emploi sur la haute technologie, il est difficile de ne pas être d'accord. Ils disent, à leur manière, quel modèle de développement ils privilégient.

Pour nous, les paliers local et régional, c'est le milieu rural. Nous ne voulons pas le considérer seulement comme un territoire pourvu de ressources naturelles et d'institutions mais avant tout comme un milieu de vie. Je partage les appréhensions d'Hughes Dionne à l'effet que l'esprit entrepreneurial ne devrait pas y occulter la dimension sociale et ses exigences de participation. Un plan de développement régional respecte la culture rurale, l'identité et le sentiment d'appartenance de ses communautés, le tissu humain qu'elles forment, les représentations qu'elles se donnent.

À cet égard, lors de mon passage en Thaïlande, j'ai été impressionné par le nombre et la beauté des temples bouddhistes. Après une visite du grand palais, un ensemble de bâtiments absolument superbes, je me disais: *«Il n'est pas possible que l'âme de ce peuple ne soit pas marquée par cette histoire, cette grande culture, cette admirable beauté»*. Une réflexion m'est alors venue: comment nos églises au coeur de nos villages et souvent dotées, elles aussi, d'une grande beauté, comment ces croix de chemin et ces calvaires contribuent-ils encore à marquer l'âme de nos populations rurales? Les célébrations souvent remarquables des anniversaires de nos paroisses continuent, je crois, à en témoigner.

### 2.3 La place de l'État

Au Québec, notre révolution tranquille a suscité l'émergence d'un État interventionniste qui a mis en place une fonction publique moderne et de nouveaux services dans les domaines de la santé, de l'éducation, du droit, des affaires, etc. Depuis, nos deux paliers de gouvernement ont oscillé entre une réduction de taille et du rôle de l'État et une approche plus keynésienne. Même si, en cette matière, je suis conscient d'avoir atteint depuis longtemps mon niveau d'incompétence, je risque une opinion de profane.

En vertu du principe de subsidiarité, j'estime heureuse la décentralisation ou la déconcentration de services vers les régions. Comme on l'a vu, il y a plus d'avantages que d'inconvénients à se rapprocher de la base. Surtout, c'est une condition obligée d'un développement endogène. On nous dit que la Table Québec-régions et Solidarité rurale exerceront une fonction de conseil auprès des ministères gouvernementaux.

Mais, du même souffle, j'affirme que l'État ne doit pas se départir de son pouvoir régulateur sur la vie publique, particulièrement sur l'économie. Il faut résister aux requêtes néolibérales pour un État de plus en plus réduit. Et aujourd'hui plus que jamais. Car nos gouvernements ont la responsabilité majeure

de corriger les effets pervers de notre système économique; et ils sont grandissants. Ils peuvent le faire principalement de trois manières.

D'abord au moyen de lois et de règlements. J'aime bien la citation de Lacordaire: *«Entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit»*. La liberté opprime parce que le plus fort et le plus riche ont le champ libre pour l'exercice de leur pouvoir, au risque d'écraser ou d'exclure le plus petit. Comme disait quelqu'un, sans ces lois, c'est la liberté du renard dans le poulailler et en plus, le renard demande que le coq soit attaché! La loi affranchit parce qu'elle protège le pauvre et le faible du pouvoir excessif du riche. Les accords de libre-échange, la mondialisation des marchés se réalisent au détriment des mécanismes de protection que les États moins puissants cherchent à se donner. Peut-être avez-vous lu cette nouvelle, publiée dans **Le Devoir** du 21 septembre:

*S.O. Myers et Ethyl Corp., deux sociétés américaines poursuivent - dans un cas avec succès - le gouvernement canadien parce qu'il a exercé sa souveraineté en matière d'environnement, contrairement, prétendent-elles, aux dispositions régissant la liberté de commerce en Amérique*<sup>17</sup>.

Sachons bien qu'un éventuel Accord multilatéral sur les investissements en redemanderait!

Nous ne pouvons accepter un modèle de développement qui sacrifie la protection de notre environnement, des travailleurs, de nos acquis sociaux, de notre culture. J'applaudis personnellement le courage du gouvernement chilien qui a décidé d'imposer une taxe de 10 pour cent sur des capitaux d'investissements qui seraient retirés avant un an.

Deuxièmement, les effets pervers du néolibéralisme peuvent aussi être corrigés en rendant accessibles à toutes les populations des services publics convenables. C'est le cas pour la santé, l'éducation, les transports, les communications, etc. Les régions rurales périphériques sont généralement perdantes lorsqu'on y privatise l'un ou l'autre de ces services. On l'a bien vu lorsque Québécois a été privatisé.

Troisième mode de correction: des allocations permettant de répartir la richesse en faveur des personnes moins favorisées pour raisons d'âge, de chômage, d'incapacité au travail. Il faut réaffirmer le consensus actuel qui presse les gouvernements de ne pas liquider leurs dettes et leurs problèmes économiques sur le dos des plus démunis. À cet égard, l'utilisation actuelle de la caisse de l'assurance-emploi me laisse songeur.

Enfin, il n'est pas certain que les États doivent sans faute emprunter le credo néolibéral pour assurer la prospérité économique de leur pays. Un économiste Thaïlandais, Kamal Malhotra nous a présenté une étude qu'il a menée sur l'État du Kerala, en Inde. Grâce à des interventions d'inspiration

keynésienne, le gouvernement a su éviter la crise économique qui a frappé plusieurs pays voisins<sup>18</sup>.

## 2.4 La sphère internationale

Le phénomène de la mondialisation s'accompagne de bienfaits évidents dans les domaines des développements technologiques, des transports, des médias, des communications culturelles, etc.

Mais nous oublions parfois que la mondialisation des échanges est plutôt le fait d'un petit nombre d'entreprises multinationales des pays les plus industrialisés. La grande majorité des pauvres en sont absents ou utilisés comme main-d'oeuvre à bon marché et mal protégée. Les pays pauvres eux-mêmes sont «utilisés» comme source de matière première également mal payée. Est-ce qu'il ne s'agit pas de la mondialisation du capital plutôt que de la mondialisation des marchés?

Notre gouvernement et nos entreprises consacrent beaucoup d'énergie pour améliorer notre compétitivité et augmenter nos exportations. C'est là sans doute un facteur de croissance économique à laquelle notre région a intérêt à participer. Mais les difficultés actuelles de l'industrie du porc nous rappellent l'importance de diversifier nos productions et d'éviter une mise à la remorque des marchés étrangers.

Est-il certain que le monde financier international chantera toujours avec autant d'ardeur les vertus du libre-échange, de l'éventuel Accord multilatéral sur les investissements, de l'abolition des barrières tarifaires et des contrôles étatiques destinés à la protection de l'environnement et de la culture? Dans son dernier livre, **Global paradox**, John Naisbitt dit: «*Le traité de Maastricht est voué à l'échec. Même si les gens désirent se rencontrer pour commercer plus librement, ils désirent demeurer indépendants politiquement et culturellement. Il n'y aura pas de véritable union de l'Europe*»<sup>19</sup>. Une part du paradoxe, affirme-t-il, tient au fait que plus nous renforçons le pôle mondial, plus il nous faut du même souffle, renforcer les pôles local et national. Plus nous accédons aux cultures étrangères, plus nous devons raffermir notre propre culture. Plus une entreprise s'internationalise, plus elle doit accorder de responsabilité à ses employés locaux. Dans le même esprit, il s'étonne qu'en mondialisant la compétition, nous soyons si malhabiles à mondialiser la solidarité.

Effectivement, comment mondialiser la solidarité? Une vaste question que je ne peux développer ici. J'en resterai à une affirmation facile: tout comme le développement, la solidarité doit se réaliser à tous les niveaux: celui des grandes institutions internationales (Organisation mondiale du commerce, Banque mondiale, Fonds monétaire international, organismes des Nations Unies); celui aussi des pays industrialisés eux-mêmes. Le gouvernement canadien - considéré, malgré sa dette, comme un pays riche - a coupé sévèrement

dans ses programmes d'aide à l'étranger. Compte tenu de l'aggravation de la situation de plusieurs pays africains et asiatiques, n'y a-t-il pas lieu de réviser à la hausse certains de ces programmes?

Au cours de notre mission en Indonésie et en Thaïlande, j'ai redécouvert l'importance des organismes non gouvernementaux (ONG). L'ampleur de leurs réseaux et de leur influence impressionne. Rappelons-nous simplement leur rôle lors des grandes rencontres internationales comme celles de Beijing et de Rio, pour ne citer que celles-là. Je crois que les gouvernements, les Églises, les syndicats, les institutions de toutes sortes peuvent témoigner leur solidarité à l'égard des pays pauvres en encourageant les ONG qui y oeuvrent. Grâce à ces organisations, des démunis décident de se mettre debout, de se soutenir mutuellement et de voir ensemble ce qui pourrait être changé autour d'eux. Et de l'une à l'autre, des réseaux se tissent, suscitant de nouvelles solidarités. Alors deviennent possibles des actions susceptibles de contrer les effets déshumanisants de l'économie actuelle.

\*\*\*

Je termine, il est plus que temps. Qu'en retenir? Que la crise financière qui secoue presque toutes les régions du globe est vraisemblablement plus importante que nous croyons. En ce sens qu'elle est une heure de vérité et de discernement. Au sens premier du terme, on le sait, krisis signifie discernement, jugement. Les bouleversements actuels sont des occasions privilégiées de remise en question du modèle actuel de développement. C'est le temps de la lucidité et du courage. D'autres l'ont dit avant moi, il ne s'agit pas seulement d'une crise financière mais d'une crise de société, une crise de civilisation, peut-être même une crise de notre conception de l'être humain. Je me suis souvent référé à l'enseignement des encycliques sociales de l'Église parce qu'il propose une conception de l'être humain qui, me semble-t-il, traverse bien le temps et constitue encore une assise valable d'un développement intégral.

En relisant mon texte, je constate que mes propos présentent le néolibéralisme comme une boîte de Pandore. Presque tous les maux en sont sortis, qui ont affecté les êtres humains. Toutefois, au fond de la boîte, il y avait... l'espoir.

---

#### Notes

<sup>1</sup> Paul VI, *Populorum progressio*, no 14, 1967.

<sup>2</sup> *Ibid.*, no 20.

<sup>3</sup> Vincent Cosmao, *Changer le monde*, Cerf, 1979.

<sup>4</sup> Jean-Paul II, Encyclique *Laborem exercens*, no 8, 1981.

<sup>5</sup> P. Bélanger et B. Lévesque, *Le mouvement populaire et communautaire: de la revendication au partenariat*, *Le Québec en jeu*, 1992, p. 713-747.

- 
- <sup>6</sup> Marc Lesage et Francine Tardif, **Trente ans de révolution tranquille**, Bellarmin, 1989.
- <sup>7</sup> Jean-Paul II, **L'intérêt actif de l'Église pour la question sociale**, no 15, 1987.
- <sup>8</sup> Jean-Paul II, **Le travail humain**, no 3, 1981.
- <sup>9</sup> Viviane Forrester, **L'Horreur économique**, Fayard, 1996.
- <sup>10</sup> Solange Vincent, «*Le Nord contre le Sud: les années 80 et les politiques d'appauvrissement des pays du Tiers-Monde*» dans **L'éthique du développement**, UQAC, 1995.
- <sup>11</sup> Hans-Peter Martin et Harold Schumann, **Le piège de la mondialisation**, Actes Sud, 1996.
- <sup>12</sup> En collaboration, **L'éthique du développement, entre l'éphémère et le durable**, Groupe de recherche et d'intervention régionales, UQAC, 1995.
- <sup>13</sup> Michel Beaudin, «*Impasse du développement capitaliste néolibéral*»... dans **L'éthique du développement**, UQAC, 1995, p. 133-159.
- <sup>14</sup> Fondation pour le progrès de l'homme, «*Bâtir ensemble l'avenir de la planète*», **Le monde diplomatique**, (avril 1994).
- <sup>15</sup> Juan-Luis Klein, «*Développement flexible et mobilisation locale: jalons pour une politique régionale*», dans **L'éthique du développement**, UQAC, 1995.
- <sup>16</sup> Clermont Dugas, **Le Devoir**, (11 août 1992).
- <sup>17</sup> Louis-Gilles Francoeur, «*Un avant-goût amer de l'AMI*», **Le Devoir**, (21 septembre 1998).
- <sup>18</sup> Kamal Malhotra, **Rethinking development, Focus on the Global South**, Bangkok, Chulalongkorn University, 1998.
- <sup>19</sup> John Naisbitt, **Global paradox**, Avon Books, 1995.

## **Première partie**

# **Les exposés thématiques des étudiants au Doctorat en développement régional**



# La ruralité bas-laurentienne: dévitalisation ou revitalisation?

Majella Simard

Étudiant au Doctorat en développement régional de l'UQAR

Depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, l'espace rural québécois a connu de profondes mutations. Ces mutations, qui ont pris les allures d'une véritable révolution silencieuse, se sont notamment traduites par un abandon marqué de l'activité agricole, le développement des activités de transformation, l'extension des services de type urbain, un accroissement de la fonction résidentielle, une mobilité géographique accrue des populations, une généralisation des technologies d'information et de communication. Tous ces changements ont contribué à modifier considérablement le paysage rural québécois. Ils ont affecté à la fois le nombre et la taille des localités, les formes d'organisation de l'espace, les structures d'âge, les occupations et l'ensemble de la vie relationnelle.

Le sociologue français Bernard Kayser résume bien le processus en cours: «*Sous l'effet de l'explosion de la croissance puis de la crise qui ont successivement caractérisé la dynamique de la société globale à partir du début des années cinquante, les (...) campagnes (...), sortant d'une longue phase de décomposition, tendent aujourd'hui à se recomposer*» (Houée, 1996). Cette recomposition à la fois économique, sociale et spatiale traduit aujourd'hui une nouvelle image de la ruralité. Dans cette nouvelle image de la ruralité québécoise, nous remarquons d'une part, un monde rural en progression et d'autre part, un segment de l'espace rural en stagnation, voire en déclin. Le premier se caractérise généralement par une expansion du domaine bâti, une croissance démographique soutenue et une amélioration des conditions de vie de ses habitants, alors que le second doit conjuguer avec une insuffisance de services, une diminution et un vieillissement prématuré de sa population, l'épuisement de certaines ressources, notamment de la forêt et une économie anémiée par le chômage et la pauvreté.

Les mutations socio-spatiales observées depuis les années 1960 dans la plupart des milieux ruraux dépassent le cadre local. En effet, la situation socio-économique des localités est conditionnée non seulement par leurs caractéristiques internes et leur localisation dans l'espace mais aussi par le contexte régional. Traditionnellement reconnue comme une région à problèmes, toute une fraction du territoire bas-laurentien est demeurée en marge des principaux progrès et évolutions réalisés à l'échelle de la province. Au dernier recensement de 1996, le Bas-Saint-Laurent comportait une population encore majoritairement rurale (51,8%)<sup>1</sup>. Depuis 1963, les gouvernements fédéral et provincial ont investi

des sommes importantes dans le but de revaloriser sa situation socio-économique. En dépit des multiples expériences de planification, d'aménagement, de développement, de projets-pilotes, d'agences et de mesures de toutes sortes, les écarts de développement entre la région et le reste du Québec sont toujours aussi persistants comme le démontre le tableau ci-dessous.

**Tableau 1**  
**Principales caractéristiques socio-économiques du Bas-Saint-Laurent et du Québec en 1996**

Caractéristiques	Le Bas-Saint-Laurent	Le Québec
Évolution de la population (1971-1996)	-2,0	18,4
% de la population de 0 à 24 ans	33,5	33,7
% de la population de 65 ans et plus	13,7	11,2
% d'individus dont le niveau de scolarité est inférieur à la 9 <sup>e</sup> année	24,9	18,1
% d'individus détenteurs d'un diplôme d'études universitaires	11,3	20,2
Taux d'activité	55,5	62,3
Taux de chômage	17,8	11,8
% des travailleurs du secteur primaire	12,4	3,7
% des travailleurs du secteur secondaire	24,3	26,1
% des travailleurs du secteur tertiaire	63,3	70,2
Revenu moyen des familles	40 798\$	49 261\$
% d'individus dont le revenu provient d'un emploi	67,3	74,2
% d'individus dont le revenu provient de transferts gouvernementaux	25,5	16,2
% d'individus dont le revenu provient d'autres sources	7,2	9,6

Source: Statistique Canada. Recensement de 1996.

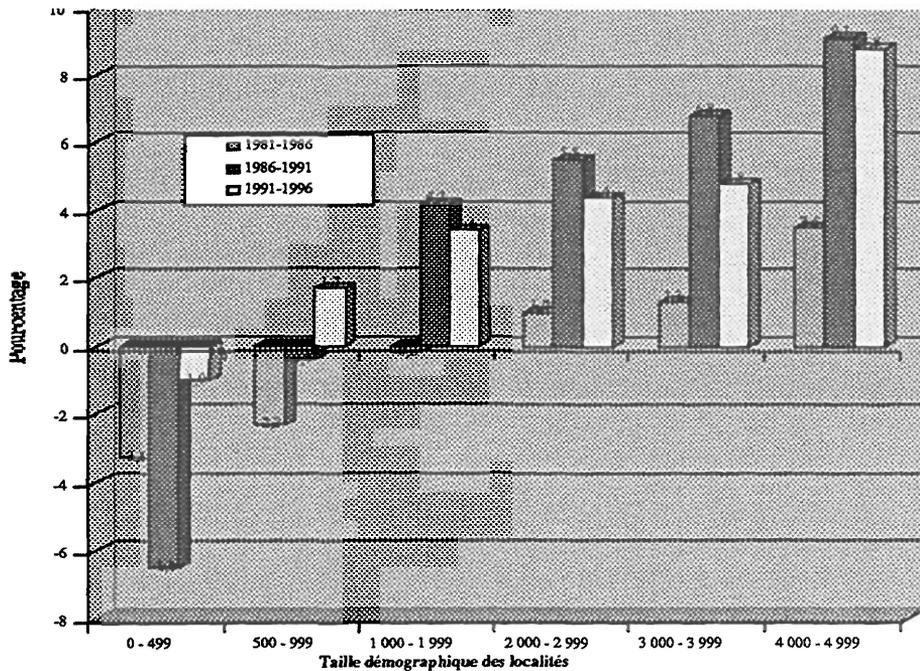
Les disparités se manifestent avec une plus grande acuité entre les différentes portions de l'espace régional, particulièrement entre les mondes rural et urbain. La persistance de telles disparités ne remettent-elles pas en question toute la stratégie de développement régional? Le portrait d'ensemble des milieux ruraux présente plusieurs signes d'évolution positive. Cependant, ce ne sont pas toutes les catégories de localité qui ont été marquées par cette tendance générale. «*La diversité est de règle dans le monde rural*» (Chapuis et Brossard, 1986:

20). Les taux d'évolution socio-économique varient habituellement en fonction de la taille démographique des localités. Plus une localité est petite, plus elle est sujette à de l'instabilité que ce soit au niveau économique, social, démographique, politique ou culturel. En raison de la faiblesse de leurs effectifs démographiques, de l'étroitesse de leur économie et de leur très grande dépendance à l'égard de décisions sur lesquelles elles ont peu d'influence, les petites localités sont particulièrement vulnérables et sensibles aux fluctuations socio-économiques de leur environnement immédiat et, pour certaines, au contexte national et international. Il n'existe pas véritablement de critères quantitatifs unanimement reconnus chez les différents spécialistes de la ruralité permettant de définir ce qu'est une petite localité. Doit-on considérer la taille démographique, la densité de population ou même ces deux critères à la fois? La question qui se pose ici est de déterminer à partir de quel seuil une localité est petite. Quant au vocable «petit», il fait référence à l'aspect qualificatif de l'objet. Par petites localités, nous faisons référence à celles dont la population est inférieure à 500 habitants. Bien que ce seuil de 500 habitants repose sur un choix arbitraire et inductif, ce segment de l'espace rural se distingue également par sa très grande fragilité. Le Bas-Saint-Laurent compte 41 petites municipalités sur un total de 134. En 1996, elles abritaient 13 108 individus, soit 6,4% de la population régionale.

L'accentuation des déséquilibres entre les différentes parties du territoire fait apparaître la fragilité d'un nombre préoccupant de zones rurales. Au plan étymologique, la fragilité est une disposition à être brisé, c'est-à-dire, changé, transformé, une tendance à l'instabilité. Elle concerne les entités territoriales qui, en raison de la précarité de leur situation socio-économique, culturelle et démographique, se trouvent en marge du modèle de développement dominant. Cette fragilité prend diverses formes. Elle se manifeste notamment au niveau démographique. À l'échelle de la province, ce segment de l'espace rural est aux prises depuis plusieurs années avec un persistant courant de décroissance. On y note, en effet, un déclin des effectifs humains de 3,3%, 6,5% et 1,0% au cours des périodes quinquennales 1981-1986, 1986-1991 et 1991-1996.

Pendant que les localités de 500 habitants et plus s'enrichissaient de nouveaux résidents au cours de la période 1991-1996, la strate des 0 à 499 habitants était toujours en régression. Cet enrichissement est d'autant plus grand que la population de ces localités est élevée. L'évolution démographique en milieu rural semble donc suivre deux grandes tendances: une croissance la population des localités bien positionnées dans la trame de peuplement et une accentuation du déclin dans les zones les plus fragiles.

**Graphique 1**  
**Évolution démographique par strates de taille des localités rurales québécoises**



Source: Statistique Canada. Recensements de 1981 à 1996.

Cette fragilité se manifeste également sur le plan économique. Les petites localités sont celles dont les revenus et les taux d'activité sont les plus faibles. De

Tableau 2

**Caractéristiques économiques des localités rurales québécoises en fonction de leur strate démographique en 1996**

Taille des localités	Taux d'activité	Revenu familial moyen	% des transferts gouvernementaux/revenu total
0 - 499	55,2	37 128\$	29,4
500 - 999	56,8	39 464\$	26,1
1 000- 1 999	59,0	41 778\$	22,5
2 000 - 2 999	61,2	44 058\$	20,3
3 000 - 3 999	61,7	45 762\$	18,8
4 000 - 4999	63,5	47 588\$	17,1

Source : Statistique Canada. Recensement de 1996.

fait, les revenus ont tendance à diminuer avec la décroissance de la population. Cette différenciation des niveaux de revenu locaux par rapport à la taille démographique est d'ailleurs un fait reconnu par de nombreux auteurs (Dugas, Bairoch, Ray, Brewis, etc.). Cette situation démontre bien le rôle joué par la structure de peuplement. Elle permet également d'illustrer la diversité des contextes socio-économiques. La composition des revenus subit également l'effet de la taille démographique. Les transferts gouvernementaux constituent une source importante de revenus au sein des petites localités. Les effets conjoncturels s'y manifestent également avec une plus grande acuité. Une évolution négative de la conjoncture nationale ou internationale peut, par exemple, entraîner des effets catastrophiques sur la trame de peuplement et l'économie des localités fragiles. Ces dernières sont soumises, au même titre que les plus grandes, aux mêmes lois de performance, de sélection et de régulation régies par le modèle productiviste dominant.

Les forces en présence écrasent les différences à l'intérieur d'une manière de culture transnationale. Dans cet esprit, la mondialisation devient un véritable rouleau compresseur qui uniformise tout sur son passage, intégrant les uns et marginalisant les autres (Proulx et Fortin, 1998: 56-57).

En outre, leur économie repose essentiellement sur l'exploitation et la première transformation des ressources naturelles. Or, les emplois reliés au secteur primaire sont généralement saisonniers et de faible valeur ajoutée. Enfin,

l'étroitesse du marché du travail oblige de nombreux ruraux à chercher de l'emploi à l'extérieur de leur localité d'origine. Ce mouvement d'émigration a pour effet d'affaiblir considérablement la structure de peuplement. Celle-ci est à la fois une cause et une conséquence de la fragilité économique des petites localités. Dans le Bas-Saint-Laurent, la trame de peuplement se caractérise notamment par la forte dispersion des habitations et des constructions, les longues distances qui séparent les localités les unes par rapport aux autres, l'éloignement des routes principales et des grands centres.

Cette fragilité géographique se double d'une fragilité socioculturelle. Celle-ci se traduit par la rareté des équipements de services due à la faiblesse des effectifs démographiques à desservir. À de nombreux endroits, le maintien des services de première ligne pose de sérieux problèmes. Le contexte actuel de re-composition territoriale oblige les petites communautés rurales à réinventer les services à la population pour en justifier l'existence tout en préservant leur efficacité. Elles doivent faire preuve de beaucoup d'imagination et d'innovation si elles souhaitent maintenir les services existants et en développer de nouveaux.

Enfin, ce segment de l'espace rural se distingue par l'affaiblissement de la relève socio-politique. Le syndrome du TLM (Toujours les Mêmes) est un fait bien connu en milieu rural. À bien des endroits, la bataille pour le maintien de services, la survie des organismes à but non lucratif et le développement socio-économique de la localité reposent sur les épaules de quelques personnes. Dans bien des cas, le danger d'épuisement, de démobilisation et de découragement est le lot des individus les plus dynamiques lorsque le fardeau devient trop lourd à porter.

Si plusieurs localités rurales du Bas-Saint-Laurent présentent de signes tangibles de fragilité, ceux-ci n'annihilent pas pour autant tout leur dynamisme social, culturel et économique. En effet, la plupart de ces milieux disposent d'un noyau d'individus soucieux d'assurer la pérennité de leur localité. Conscients des problèmes et des dangers qui les menacent, ils s'impliquent à fond au sein des conseils municipaux, comités de citoyens et organismes divers pour assurer le maintien de leur communauté et la structuration de la vie sociale. Les populations rurales luttent par tous les moyens possibles et inimaginables pour préserver une culture et promouvoir des modes de vie spécifiques. Ces luttes se traduisent notamment par la formation de comités de survie [pour la petite école du village (Saint-Athanase, Saint-Marcellin, Sainte-Paule), le bureau de poste (Saint-Clément, La Rédemption)<sup>2</sup>, l'épicerie (Saint-Bruno)], le regroupement de citoyens (le groupe Périscope à Saint-Médard), la naissance de projets (comme par exemple «Développement rural<sup>3</sup>» dans la MRC de Kamouraska) et la montée de nombreuses initiatives à caractère social, économique et culturel. Riches d'enseignement et porteuses d'espoir, ces initiatives suggèrent une nouvelle façon de concevoir le développement. À la manière du saumon qui nage énergi-

quement à contre-courant des eaux d'une rivière, elles s'inscrivent à contresens de l'idéologie néolibérale dominante<sup>4</sup>. Une question se pose par ailleurs: ces initiatives peuvent-elles faire contrepoids aux forces déstructurantes<sup>5</sup> qui affectent de vastes parties de l'espace rural?

Nos recherches personnelles et enquêtes sur le terrain nous ont permis de répertorier plus de 182 produits, services et projets potentiellement porteurs de développement dans les localités rurales du Bas-Saint-Laurent. Elles concernent toutefois les entités dont les perspectives d'avenir apparaissent les plus intéressantes. De fait, seulement 28 micro-projets sont issus des entités de petite taille démographique. Vidées de leurs forces vives, les petites localités se révèlent peu innovantes en raison notamment de la faiblesse de leurs ressources humaines, de leur pauvreté économique et de la médiocrité des revenus. Tout se passe comme si une partie du monde rural ne parvenait pas à tirer profit des nouveaux modes de développement ou champs d'activités (patrimoine, agrotourisme, agroalimentaire, etc.) qui pourraient faciliter sa reconversion économique. Cette liste, notons-le, est loin d'être exhaustive. Néanmoins, elle témoigne de l'esprit d'innovation, de créativité et d'audace qui anime les résidents de ces localités. Elle laisse également entrevoir l'émergence d'une «nouvelle économie»<sup>6</sup>, une économie qui cherche à mettre en valeur et à intégrer les ressources naturelles (les terres en culture, les eaux, la qualité de l'air, les forêts, la flore, la faune, les paysages naturels, etc.), culturelles (les savoir-faire, les traditions orales, culinaires, médicinales, le patrimoine, les productions artisanales, etc.), économiques (productions industrielles, biens et services directement issus ou associés aux espaces ruraux, etc.) et humaines du milieu rural.

Cet article comporte deux buts spécifiques. Il vise, dans un premier temps à dresser l'inventaire des initiatives et des micro-projets de développement en milieu rural. Le guide touristique et agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent, les dépliants publicitaires, les articles parus dans les journaux locaux et des enquêtes effectuées sur le terrain à l'automne 1998 figurent parmi les principales sources d'information que nous avons utilisées. Le deuxième objectif consiste à présenter à grands traits quelques perspectives d'avenir du milieu rural québécois. Une attention particulière est consacrée aux petites locales rurales du Bas-Saint-Laurent.

## **1. Des localités rurales à la recherche d'un nouveau souffle**

### **1.1. Les innovations relevant de la mise en valeur des ressources naturelles**

L'exploitation des ressources<sup>7</sup> a toujours occupé une place considérable dans la structure occupationnelle des localités rurales. En fait, les activités du secteur primaire sont tellement importantes dans l'économie des régions péri-

phériques que plusieurs auteurs et certains organismes (notamment l'OPDQ) en sont venus à qualifier ces entités territoriales de «région-ressource».

En 1996, l'agriculture, la forêt, la pêche et les activités minières retenaient 12,4% de la main-d'oeuvre bas-laurentienne comparativement à 3,7% pour l'ensemble du Québec. À lui seul, le secteur de l'agroalimentaire regroupait plus de 2 400 entreprises agricoles totalisant un chiffre d'affaires de 230 millions de dollars. À l'échelle des petites localités rurales, c'est plus du quart de la population active (29,3%) qui occupe un emploi au sein du secteur primaire. Depuis quelques années, de nombreuses communautés ont développé des formes originales de mise en valeur des ressources notamment dans le secteur de l'agroalimentaire. Qu'il s'agisse de l'agneau de pré-salé à L'Isle-Verte, des graines de Provence à Sainte-Florence, du vin de framboises à Saint-Pacôme, de la gelée de pétales de roses à Saint-Mathieu ou de la culture du maïs nain à Sainte-Odile, ces nouveaux produits s'ajoutent à ceux du même acabit déjà existants tels que le sirop d'érable, les petits fruits et les cultures maraîchères plus traditionnelles. L'agriculture de terroirs représente une avenue intéressante de développement pour la plupart des localités rurales du Bas-Saint-Laurent. *«Il existe sur le marché devenu mondial, une infinité de petites alvéoles ou de petits segments qui peuvent être occupés par des produits de nos fabriques»* (Proulx, 1996: 137-138.) En outre, les perspectives d'avenir de ce secteur d'activité apparaissent fort intéressantes. En effet, de concert avec le gouvernement du Québec, les participants de la conférence sur l'agroalimentaire, qui s'est tenue en mars 1998 sous la présidence du premier ministre du Québec, se sont donnés comme objectifs de créer 15 000 emplois d'ici 2005, de doubler les exportations à 4 milliards et d'augmenter de 10% la part des produits québécois sur les marchés internes. Enfin, les producteurs ont accepté de développer une stratégie de croissance sur les marchés internationaux<sup>8</sup>. Toutefois, les petits producteurs doivent faire face à de multiples difficultés liées notamment à la mise en marché et à la commercialisation des nouveaux produits. Par exemple, selon un bulletin publié par le Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent, une entreprise qui souhaite retrouver son produit sur les tablettes des marchés régionaux doit s'attendre à déboursier jusqu'à 10 000\$. Les marchés affiliés doivent obligatoirement acheter entre 70% et 90% des produits de leur bannière pour lesquels ils reçoivent une ristourne. Les chaînes de distribution alimentaire exigent qu'un produit figure sur les tablettes de tous les supermarchés du Québec. Plusieurs producteurs locaux se disent incapables de satisfaire cette exigence notamment en raison de l'insuffisance de leur production. Il en résulte que les produits agroalimentaires du Bas-Saint-Laurent sont peu connus non seulement à l'échelle régionale mais surtout à l'échelle provinciale<sup>9</sup>. Enfin, la réglementation sévère en ce qui a trait à la fabrication des produits agroalimentaires cons-

titue une contrainte pour le propriétaire de la petite entreprise qui désire passer de la production artisanale à une production semi-industrielle.

Les micro-projets et les initiatives de toutes sortes ne sont pas moins nombreux dans le domaine forestier. Des revendications territoriales ont été formulées à plusieurs endroits dans le but d'avoir accès à une plus grande partie de la forêt privée. Le regroupement des propriétaires de boisés privés à Saint-Marcellin témoigne de l'esprit d'initiative et de créativité qui anime les habitants de cette localité. À Sainte-Paule, les producteurs forestiers tentent d'exploiter une nouvelle essence: le peuplier hybride. Grâce à la bannière «*Les saveurs du Bas-Saint-Laurent*», des produits acéricoles innovateurs (caramel d'érable, vin mousseux, porto, pineau, etc.) conçus par des producteurs locaux peuvent maintenant se retrouver sur les tablettes de certains supermarchés régionaux. Enfin, la reprise du prix de bois-d'œuvre associée à celle du marché de la construction domiciliaire aux États-Unis et à l'accroissement de la demande en papier et en papier-carton devraient contribuer à relancer, du moins pour un certain temps, les activités des 116 petites usines de transformation du bois dispersées un peu partout dans l'arrière-pays bas-laurentien<sup>10</sup>. La reprise de ce secteur d'activité a déjà commencé à se manifester notamment dans la MRC de la Mata-pédia. En fait, depuis la tenue, le 27 septembre 1997, du Forum sur la relance de l'économie et de l'emploi, une dizaine de nouvelles entreprises ont créé plus de 35 emplois. Les secteurs du sciage, de l'aménagement en forêt publique et la production de plants forestiers de petite dimension ont permis à la Société d'exploitation des ressources d'atteindre un rendement dépassant 4% de son chiffre d'affaires (Gagné, 1998). À Saint-Moïse, un projet de complexe intégré du bois dur, estimé à plus de 14 millions de dollars, a été mis en chantier en 1994 par l'Union des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent. Ce complexe serait constitué d'une scierie et d'une usine de transformation. Cette dernière fabriquerait du bois laminé (à partir du tremble pour la première couche et de l'érable pour la seconde) et du recouvrement à plancher (à partir de billots conventionnels et de petits bois). Si des initiatives telles que la forêt habitée, le Groupement Taché et les diverses expériences de transformation de la biomasse jouent déjà un rôle important au sein de l'économie locale, d'autres tels que le concept des fermes forestières, le groupement forestier de l'Est du Québec, les coopératives de travailleurs forestiers, les syndicats de producteurs de bois permettent aussi de mettre en valeur la matière ligneuse. Ces nouveaux usages sont autant de réponses aux aspirations locales en ce qui concerne la gestion des ressources forestières et le développement d'outils socio-économiques orientés vers la revitalisation des petites collectivités.

Dans le domaine des pêches, de nouveaux modes de développement émergent également à L'Isle-Verte, Kamouraska, Saint-André, Saint-Bruno,

Saint-Antonin, Saint-Valérien et Sainte-Flavie. Ils prennent la forme de sites d'interprétation et de dégustation, de fumoirs ancestraux et de pisciculture.

Le secteur minier est aussi en plein essor. Il permet à certaines petites localités rurales d'innover en matière de recherche et développement. À Rivière-Ouelle, par exemple, les Tourbières Lambert fabriquent et distribuent des isolants, des litières d'animaux et différents produits axés sur l'environnement et la biotechnologie. Ces produits sont exportés vers les États-Unis, le Japon et dans plusieurs pays d'Europe. Une subvention de l'ordre de 154 000\$ du Bureau fédéral de développement régional a permis à l'entreprise Berger Mix inc. de Saint-Modeste de procéder à la modernisation de ses systèmes de déchargement, de tamisage, d'ensachage, de codage et de dépoussiérage. Mais cet essor est principalement attribuable à la reprise, en 1995, des activités de la carrière Glendyne à Saint-Marc-du-Lac-Long. Abandonnée depuis 1915, cette carrière d'ardoise procure actuellement de l'emploi (extraction et transformation) à 65 personnes. La production quotidienne atteint les 24 tonnes pour une production cumulative de 5 400 tonnes. L'entreprise a récemment fourni l'ardoise nécessaire à la réfection des toits de la Cathédrale de St. Michael's à Toronto, du Musée du château Rametzay à Montréal, du siège social de Elf à Paris et de celui de Matmut à Rouen en France. Le nouvel engouement pour le «look ardoise» ouvre des perspectives de marché intéressantes pour l'avenir. Par ailleurs, la découverte récente de gisements de cuivre dans la région de Squatec (propriété Transfiguration), Saint-Guy et Padoue (Dufauville), d'argent dans l'arrière-pays de Trois-Pistoles, d'or et de zinc près de la petite municipalité de Sainte-Marguerite (secteur Fraser) pourrait également contribuer à relancer cette industrie<sup>11</sup>. Jusqu'à ce jour, des investissements de 1,2 millions de dollars ont été injectés pour l'exploitation et l'exploration de ces trois minerais. En décembre dernier, la Société d'exploration minière Ressources Appalaches annonçait un investissement supplémentaire de 1,4 million de dollars pour 1999. Ces activités d'extraction procurent de l'emploi à une vingtaine de personnes.

Si ces nouvelles formes d'exploitation des ressources représentent un créneau particulièrement porteur sur le marché de la nouvelle économie, elles se heurtent toutefois à des contraintes (multinationales, loi de la protection du zonage agricole, globalisation des marchés, etc.) sur lesquelles les milieux locaux ont très peu d'emprise. Le dynamisme et la solidarité rurale ne peuvent pas faire contrepoids aux caractéristiques structurelles lourdes auxquelles ces milieux sont soumis. Les ruraux ont très peu de moyen, en effet, pour modifier des éléments tels que la trame de peuplement ou la faiblesse de l'infrastructure de services. Ils ne disposent d'aucun outil pour inverser les tendances de l'économie de marché ou pour influencer l'évolution de la conjoncture économique internationale. Si les solutions aux problèmes qui menacent la survie de nombreuses petites localités doivent venir des milieux ruraux eux-mêmes, les moyens néces-

saires à leur application demeurent toutefois sous la tutelle de l'État. On aura beau reconnaître aux communautés rurales un droit d'intervention en matière de développement économique, ce droit restera un vœu pieux s'il n'est pas assorti de moyens de correction vraiment efficaces et décisifs. L'expérience démontre que l'on peut influencer la dynamique économique en milieu rural en adaptant bien les interventions publiques à la réalité du terrain. Les instances supérieures sont les seules à posséder les instruments nécessaires afin d'assurer une distribution plus équitable de la richesse collective. Elles détiennent les mécanismes de régulation (paiements de transfert, modulation politique, transferts fiscaux, subventions, politiques macro-économiques, mesures de péréquation, etc.) permettant de contrebalancer les tendances économiques. Seule une volonté de développement axée sur la correction des problèmes structurels est susceptible de freiner le processus de fragilisation qui affecte de vastes parties de l'espace rural.

## **1.2. Les innovations à caractère culturel et patrimonial**

La spécificité culturelle et patrimoniale du Bas-Saint-Laurent constitue un créneau important de différenciation et de positionnement pour l'économie bas-laurentienne. Notre héritage architectural et paysager représente non seulement une valeur sociale, culturelle et identitaire, mais aussi économique et touristique. Plusieurs petites localités rurales s'avèrent très dynamiques au plan culturel. C'est le cas notamment de Saint-Germain, Bic et les Boules qui disposent toutes les trois d'un théâtre d'été. Certaines tiennent même des événements de grande envergure tel le symposium de peinture qui, depuis quelques années, se déroule à la mi-juillet à Saint-Germain-de-Kamouraska. Des festivals, carnivals et fêtes populaires sont organisés un peu partout sur le territoire rural bas-laurentien. Signalons le carnaval des neiges à Saint-Pacôme, le festival de la grande virée à Saint-Jean-de-Dieu, le festival du poulet à Sainte-Hélène, le festival du petit porc à Saint-Joseph, le festival des marées à Kamouraska, le concours de sculpture de sable à Sainte-Luce, le 20 kilomètres de Phil Latulippe à Saint-Simon, etc. On retrouve des centres d'interprétation du patrimoine à Saint-André, L'Isle-Verte, Kamouraska, Saint-Denis, Rivière-Ouelle et Sainte-Luce. Il est intéressant à cet égard de souligner la montée actuelle de l'économuséologie. L'économusée de la prune à Saint-André fait partager à ses visiteurs la beauté, les douceurs et les saveurs anciennes du pays de Kamouraska. Dans ce même esprit de circuits touristiques axés sur la valorisation des ressources patrimoniales, mentionnons les initiatives de restauration mises en oeuvre dans plusieurs localités rurales du Bas-Saint-Laurent: le centre d'interprétation historique de la cour de circuit de L'Isle-Verte, la vieille école de Saint-André, les églises de Sainte-Luce, Saint-Octave-de-Métis, Mont-Carmel, Sainte-Hélène, Rivière-Ouelle. Tous ces projets

génèrent des retombées économiques considérables dans leur lieu de localisation. En se diffusant dans la sphère économique, ne sont-ils pas susceptibles de devenir un véritable facteur d'intégration du Québec rural dans la nouvelle économie? Enfin, dans le but d'assurer la diversification de l'activité culturelle du Kamouraska, la Fondation des arts du Kamouraska vient de voir le jour à Saint-Germain-de-Kamouraska.

### 1.3. Les innovations à caractère social et communautaire

À mi-chemin entre les innovations économiques et les innovations sociales, on retrouve celles qui relèvent de l'économie solidaire. La solidarité communautaire constitue depuis toujours l'une des principales caractéristiques du milieu rural. Cette solidarité prend notamment la forme d'aide mutuelle dans les corvées, le covoiturage, le gardiennage des enfants, le déneigement, etc. Encore récemment, un hebdomadaire régional faisait écho de l'esprit d'entraide qui anime la population de Saint-André. Cette dernière s'est mobilisée afin de venir en aide à un jeune agriculteur de 34 ans qui a été victime d'un accident de travail. Un compte spécial a été ouvert à la caisse populaire locale afin que ce dernier puisse continuer subvenir aux besoins de sa famille. À Saint-Germain, un comité de citoyens a spontanément été formé pour protester contre l'implantation d'une porcherie dans le rang 2. Les paroissiens de la petite municipalité des Hauteurs, située dans l'arrière-pays de la MRC Rimouski-Neigette, ont souscrit plus de 200 000\$ pour la reconstruction de leur église qui fût la proie des flammes en décembre 1997. Une telle mobilisation témoigne du fort sentiment d'appartenance des résidents des Hauteurs à l'égard de leur milieu. Cette mobilisation est particulièrement significative dans un contexte de déclin de la pratique religieuse. Elle reflète également l'importance de la dimension symbolique de l'église et des valeurs spirituelles dans la vie socio-communautaire locale. À plusieurs endroits, des groupes sociaux et d'intérêt collectifs se renouvellent à un très bon rythme. Dans le but de contrer le désengagement de l'État, plusieurs services, qui relèvent de l'économie sociale, se développent très rapidement à l'échelon local (service de covoiturage dans la région du Témiscouata, popote roulante à Saint-Germain, à L'Isle-Verte et à Saint-André, club de santé à Saint-Guy, cafés-rencontres et pharmacie mobile dans les presbytères de Saint-Jean-de-Dieu et de La Rédemption, etc.). Enfin, si les coopératives ne peuvent modifier les problèmes structurels des milieux ruraux, leur présence contribue à renforcer la structure socio-économique de plusieurs localités.

## 2. Les perspectives d'avenir du monde rural québécois et bas-laurien

Que réserve l'avenir pour les petites localités rurales du Bas-Saint-Laurent? Il est bien délicat de répondre à une telle question et ce, même si la prédiction du futur demeure un exercice fascinant. La science régionale, comme pour l'ensemble des sciences sociales et humaines, est peu prédictive. En fait, il est pratiquement impossible de faire des extrapolations à partir de ce qui s'est passé et de ce qui existe. «*Les brusques revirements d'un recensement à l'autre témoignent à la fois de la complexité et de la mobilité des facteurs en présence*» (Dugas, 1996: 93). Les milieux ruraux vivent d'incessants changements dont le rythme et l'évolution dépendent d'une multiplicité de facteurs. Si certains de ceux-ci, comme la démographie, les revenus, l'habitat et les occupations se mesurent facilement, d'autres comme la qualité de vie, les activités sociales et culturelles, les sentiments d'appartenance, l'attachement au milieu et les comportements laissent place à beaucoup d'interprétation et de subjectivisme. Enfin, le monde rural est soumis à toutes sortes d'impondérables liés particulièrement à des changements environnementaux, à des mouvements d'opinions, à des soubresauts économiques et à des orientations politiques qui rendent difficile, voire impossible, toute prévision à long terme. Le géographe français Paul Houée évoque bien les diverses formes d'évolution du monde rural qui gênent toute prédiction à long terme de ce milieu de vie:

*L'évolution des petites régions comporte des courbes irrégulières, imprévisibles: tel secteur pourtant avantagé freine ou arrête soudain son développement par suite de la défaillance de certains facteurs de production, de la carence ou de la division de ses leaders, de la résignation d'une population trop vite satisfaite d'une avance provisoire; telle autre zone moins favorisée accomplit des progrès surprenants, parce que quelques groupes d'acteurs auront su réguler les conflits, rassembler les énergies, saisir les opportunités pour déclencher une dynamique locale de développement* (Houée, 1990: 31).

Quoi qu'il en soit, l'avenir du monde rural demeure au centre de multiples enquêtes, rencontres, publications, de réseaux et d'organisations. Ce fait témoigne à la fois de l'inquiétude, de la volonté de réaction et de créativité des acteurs ruraux.

Certains auteurs envisagent un scénario plutôt encourageant en ce qui concerne l'avenir du monde rural alors que d'autres sont convaincus d'un inévitable déclin. Cette dernière hypothèse est celle que défend notamment le démo-économiste Georges Mathews. Ce dernier va même jusqu'à proposer la fermeture des villages les plus menacés sur le plan démographique au bénéfice du

renforcement des villes (comme Rivière-du-Loup, Matane et Rimouski). Dans un article paru récemment dans la revue *Recherches sociographiques* et intitulé «*L'avenir démographique des régions: analyse critique et implications des plus récentes perspectives démographiques du BSQ*», l'auteur écrit: «*Le renforcement de ces régions passe (...) par le renforcement de leurs centres, et non par le maintien artificiel de leur périphérie*» (Mathews, 1996: 435). Et il ajoute: «*À quoi sert de retarder l'inéluctable de dix ou vingt ans, alors que les ressources utilisées pour ce faire auraient pu servir à outiller le coeur de ces régions?*» (Mathews, 1996: 435). Cette thèse de l'inévitable déclin du monde rural est également soutenue par Jacques Lévy. Selon ce dernier, il faut «*oser le désert*» et ne plus soutenir des infrastructures coûteuses pour des fractions de population.

Les perspectives très sombres que certains spécialistes du développement projettent à l'égard des régions périphériques et, en occurrence des milieux ruraux, doivent être interprétées avec beaucoup de circonspection et ce, pour deux raisons majeures.

Premièrement, les méthodes prospectives sont purement mécaniques et statiques. Elles reposent sur des tendances. Or, rien ne permet de justifier que ces tendances se maintiendront dans un avenir plus ou moins rapproché. En effet, les constantes inflexions des courbes d'évolution démographique et la mouvance des facteurs en présence contribuent à rendre difficile l'énoncé de pronostics valables pour l'avenir. En effet, l'histoire tend à démontrer que des périodes de forte décroissance démographique sont généralement suivies d'une relative stabilité, voire d'une remontée. Par exemple, des 101 petites localités du Québec qui étaient en décroissance continue entre 1971 et 1991, 38 ont enregistré une timide, mais non moins significative remontée au recensement de 1996. En considérant uniquement la période 1991-1996, c'est 149 entités (sur un total de 366) qui ont connu un accroissement de leurs effectifs démographiques dont 12 se situent dans la région du Bas-Saint-Laurent!

En second lieu, les mouvements démographiques sont certes tributaires de facteurs structurels tels le chômage élevé que l'on retrouve en milieu rural, l'insuffisance de services, la distance par rapport aux grands centres urbains, etc. Cependant, ces mouvements sont également soumis aux aléas d'une conjoncture économique que même les modèles économétriques les plus sophistiqués sont incapables de prédire. Ces modèles ne prennent pas en compte des éléments aussi importants tels que l'attachement au milieu, l'esprit d'entreprise et de solidarité, le dynamisme, le sentiment d'appartenance et le cadre de vie. Ces facteurs, difficilement quantifiables, influent chacun à leur façon sur l'évolution socio-économique des petites localités. «*De nombreuses localités marginales de très petite taille démographique qui ont transformé une longue décroissance en croissance ou en relative stabilité témoignent précisément du comportement imprévisible de ces milieux de vie*» (Dugas, 1989: 27). Comme le disait si bien le géographe français

Pierre Georges, auteur du prestigieux *Dictionnaire de la géographie*, «*si l'on ne craignait d'abuser des paradoxes, on serait tenter d'écrire que la démographie a pour but de prévoir ce qui n'arrivera pas*» (Beaudry, 1997).

D'autres spécialistes de la ruralité sont plus optimistes. Ils croient que les petites localités réussiront à surmonter la présente crise du monde rural. Un «phénomène de reconquête» est actuellement en cours à plusieurs endroits. La recherche d'un meilleur cadre de vie a pour effet d'accroître les effectifs démographiques de certaines petites localités rurales bas-laurentiennes, ce qui contribue à compenser, du moins partiellement, le courant d'exode qui se maintient un peu partout dans l'ensemble du territoire rural bas-laurentien. En outre, le phénomène de mobilité associée à une plus grande accessibilité aux différents moyens de communication peut, jusque dans une certaine mesure, contribuer à ralentir la décroissance et à stabiliser de nombreuses petites entités. Enfin, les nombreuses initiatives que nous venons de signaler témoignent d'une volonté de résister au processus de dévitalisation rurale.

À moins de circonstances exceptionnelles, comme par exemple, une intervention de fermeture dirigée par l'État, les petites localités rurales sont appelées à durer en dépit de leur perte d'effectifs. Le monde rural continuera toujours d'exister, ne serait-ce qu'en raison des besoins du monde urbain (besoins d'air pur, de ressourcement, de calme, de repos, etc.) ou encore de quelques irréductibles qui, pour toutes sortes de raisons (enracinement au milieu, souvenirs, traces des ancêtres, amour du terroir, etc.) ne voudront pas le quitter. De plus, il y aura toujours de nouvelles familles en quête d'un meilleur cadre de vie qui préféreront vivre à la campagne contribuant ainsi au maintien d'un taux minimum de natalité. Parce qu'elles seront toujours la meilleure solution pour un certain nombre d'individus et aussi parce qu'elles exercent des fonctions indispensables (notamment au plan culturel et socio-économique), tout porte à croire que les petites localités du Bas-Saint-Laurent, même les plus marginales, demeureront ouvertes au peuplement. L'espoir est permis.

\*\*\*

L'inventaire des initiatives locales dont il a été question au cours de cette communication nous révèle une composante majeure de la dynamique du développement régional: c'est le potentiel d'imagination et de créativité qui existe dans le milieu rural. Comme l'a déclaré récemment le président de Solidarité rurale, Jacques Proulx, «*il faut faire confiance aux ruraux et cesser de penser que le savoir (les solutions) ne réside que dans les «bunkers» gouvernementaux*» (Martineau, 1998). Certes, tous ces micro-projets constituent le signe manifeste de la vitalité des localités et de leur volonté de survivre mais ils demeurent insuffisants pour assurer le démarrage des entités à problèmes socio-économiques sérieux. Trois

raisons sont à l'origine de ce pseudo-échec. Premièrement, la plupart de ces initiatives demeurent très ponctuelles dans l'espace. Deuxièmement, les produits issus de ces initiatives sont généralement de faible valeur ajoutée. Or, pour qu'un produit soit générateur de développement, sa valeur ajoutée doit, selon la plupart des économistes, être équivalente ou supérieure à celle réalisée par les activités des industries du pointe (Moussaly, 1998). En outre, pour que ces innovations puissent se traduire en opportunités réelles de développement, les localités fragiles doivent offrir des qualités et des compétences susceptibles de répondre aux caractéristiques de la nouvelle économie (mondialisation et tertiarisation, niveau technologique élevé, systèmes territorialisés de production, capacité d'apprentissage social («learning region»), réseautage, partenariat, concertation, empowerment, etc.). Or, force est d'admettre que de telles conditions se retrouvent davantage dans les milieux à forte densité de population. Enfin, les petits entrepreneurs se heurtent à des contraintes très lourdes (lois de l'économie, aléas de la conjoncture, règles internationales, décisions des instances gouvernementales supérieures, difficultés de mise en marché et de commercialisation, etc.) sur lesquelles ils ont peu d'emprise. Pour toutes ces raisons, les changements que ces micro-initiatives induisent en termes de création d'emplois et d'accroissement du niveau de vie demeurent très limités. Néanmoins, si les résultats attendus de ces innovations ne sont pas ceux de l'efficacité productive et de l'expansion matérielle, ils témoignent incontestablement d'une nouvelle pratique sociale chez les exclus du système socio-économique dominant et de nouvelles responsabilités dans la gestion des ressources naturelles.

Le défi pour les acteurs socio-économiques consiste à réaliser un développement intégré de toutes les ressources physiques et humaines que recèle le milieu rural bas-laurentien. Mais comment rendre opérationnel ce développement local intégré dans le contexte incontournable de la globalisation? La concrétisation d'un tel défi nécessite que nous apportions des transformations structurelles majeures au modèle économique dominant, que nous repensions sur la base de nouveaux critères notre conception de l'économie; une économie dont l'efficacité deviendrait compatible avec les dimensions sociale, écologique, culturelle, politique et surtout éthique du développement.

### **Bibliographie**

- BAIROCH, Paul. *Taille des villes, conditions de vie et développement économique*. Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1977. 421 p.
- BEAUDRY, Raymond. «L'emprise de l'inéluctable», *Le Devoir*, vol. 88, no 40 (25 février 1997): A-9.
- BEAUDRY, Raymond et Hugues DIONNE. *En quête d'une communauté locale. Une mobilisation territoriale villageoise. Le conflit postal de Saint-Clément*. Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 1998. 244 p.

- BONTRON, Jean-Claude. **Faible densité et fragilité**. Document établi dans le cadre du séminaire «*Quel avenir et quelles politiques pour les zones de faible densité*». Paris, janvier 1994. 10 p.
- CHAPUIS, Robert et Thierry BROSSARD. **Les ruraux français**. Paris, Éditions Masson, 1986. 224 p.
- CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU BAS-SAINT-LAURENT. Bulletin d'information du Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent. **Le CRCD informe**, Édition «produits bioalimentaires», février 1996. 6 p.
- DUGAS, Clermont. **L'espace rural canadien**. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996. 217 p.
- DUGAS, Clermont. «*Le service postal en milieu rural*», **L'Action nationale**, vol. 83, no 4 (avril 1993): 475-487.
- DUGAS, Clermont. «*Le regroupement des services en milieu rural*», **Relations**, no 624 (novembre 1994): 279-282.
- DUGAS, Clermont. «*Marginalité et dévitalisation au Québec*», **Géographie sociale**, no 8 (septembre 1989): 19-28.
- FORTIN, Gérald. **La fin d'un règne**. Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1971. 397 p.
- GAGNÉ, Gilles. «*Une autre bonne année pour la Société des ressources de la vallée de la Matapédia*», **Le Soleil** (5 mai 1998): B-9.
- HOUÉE, Paul. **Les politiques de développement rural. Des années de croissance au temps des incertitudes**. Paris, Éditions Économica, 1996. 321 p.
- HOUÉE, Paul. «*Une certaine manière de vivre la modernité*», **Problèmes politiques et sociaux**, no 623 (5 janvier 1990): 31-32.
- JEAN, Bruno. **Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité**. Collection Sciences régionale. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1997. 318 p.
- KAYSER, Bernard. **La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental**. Collection Sociologie. Paris, Éditions Armand Colin, 1990. 316 p.
- LAMARCHE, Hugues. «*Marginalisation de l'espace, marginalisation des hommes*» dans **Agriculture et politiques agricoles en France et au Québec** de Jacques Franquen, dir. Paris, Éditions L'Harmattan, 1990. Pages 283-292.
- LALONDE, Josée, «*Des nouvelles du projet Développement rural*», **Le Placoteux**, vol. 22, no 15 (11 avril 1999): 6.
- LAPLANTE, Brigitte. «*Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent entrent dans 300 points de vente*», **Progrès Écho-Dimanche**, vol. 93, no 37 (1<sup>er</sup> novembre 1998): 49.
- LEROY, Anne. **Les activités de services: une chance pour les économies rurales. Vers de nouvelles logiques de développement rural**. Paris, Éditions L'Harmattan, 1997. 288 p.
- LÉVY, Jacques. «*Oser le désert? Des pays sans paysans*», **Sciences humaines**, no 4 (février-mars 1994): 6-9.
- MARTINEAU, Jérôme. «*Jacques Proulx prêche la solidarité rurale*», **Notre-Dame-du-Cap**, vol. 107 (octobre 1998): 10-13.
- MATHEWS, Georges. «*L'avenir démographique des régions: analyse critique et implications des plus récentes perspectives démographiques du BSQ*», **Recherches sociographiques**, vol. 37, no 3 (1996): 411-437.
- MENDRAS, Henri. «*Les nouveaux ruraux*», **Le Figaro Magazine**, (janvier 1998): 42-53.

- MOUSSALY, Sergieh F. «Réflexion à propos des ressources du moyen-nord québécois», *Revue organisations et territoires*, vol. 7, no 2 (automne 1998): 53-65.
- PROULX, Marc-Urbain. «Les créneaux du patrimoine et le développement des petits territoires» dans *Rebâtir les campagnes. Des villages et des petites villes pour le XXI<sup>e</sup> siècle*. Actes du colloque tenu à Saint-Germain-de-Kamouraska du 19 au 22 septembre 1996. Pages 133-143.
- PROULX, Marc-Urbain et Noëlle FORTIN. «Les créneaux du patrimoine dans l'économie monde», *Trames*, no 12 (1998): 56-61.
- RAY, Michael D. et Thomas N. BREWIS. «The Geography of Income and its Correlates», *Le Géographe canadien*, vol. 20, no 1 (printemps 1976): 41-71.
- SIMARD, Majella. *La fragilité de l'espace rural québécois: tendances actuelles et perspectives d'avenir. Le cas des petites localités rurales du Bas-Saint-Laurent*. Rimouski, UQAR, janvier 1999. 210 p.
- STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire du recensement de 1996*, catalogue 92-351-XP. Ottawa, 1997. 490 p.
- TURCOTTE, Claude, «Les décideurs se retrouvent à Saint-Hyacinthe le 25 mars», *Le Devoir*, vol. 90, no 36 (19 février 1999): C-3.
- VACHON, Bernard, dir. *Le Québec rural dans tous ses états*. Montréal, Éditions du Boreal, 199. 311 p.

---

#### Notes

<sup>1</sup> Statistique Canada définit le rural par opposition à l'urbain. Est considéré comme urbain, une concentration géographique de 1 000 habitants et plus dont la densité de population est supérieure à 400 habitants par kilomètre carré.

<sup>2</sup> Deux sociologues ont récemment refait le récit collectif de la lutte concernant le maintien du service postal à Saint-Clément. Ce récit a d'ailleurs fait l'objet d'une publication parue aux Éditions Trois-Pistoles et intitulée: **En quête d'une communauté locale. Une mobilisation territoriale villageoise. Le conflit postal de Saint-Clément.**

<sup>3</sup> Initié en juin 1998, ce projet vise à découvrir et à exploiter le potentiel endogène des localités rurales du Kamouraska. Au nombre des démarches entreprises, mentionnons la mise en marché agroalimentaire à Saint-André, l'établissement d'un comité municipal des loisirs à Saint-Bruno, la restauration des berges à Kamouraska et la mise en valeur du pont couvert à Saint-Onésime.

<sup>4</sup> Ces nouvelles formes de développement, que le sociologue français Hugues Lamarche qualifie de néo-ruraliste, remettent en cause le modèle productiviste et le système de représentation qui l'accompagne. Elles condamnent le grand, le gigantesque et le moderne au bénéfice du petit, du local et du traditionnel. En outre, de nouvelles valeurs d'usage (résidentielles, récréatives, environnementales) des espaces faiblement peuplés se renforcent. Voir notamment à ce sujet:

- Hugues Lamarche, «Marginalisation de l'espace, marginalisation des hommes» dans **Agriculture et politiques agricoles en France et au Québec** de Jacques Franquen, dir. Paris, Éditions L'Harmattan, 1990, p. 289.

- Jean-Claude Bontron, «Faible densité et fragilité», Séminaire du CGP: «*Quels avenir et quelles politiques pour les zones de faible densité*», janvier 1994.

---

<sup>5</sup> Il s'agit notamment de contraintes liées à la structure de peuplement, aux lois de l'économie, aux politiques gouvernementales, au potentiel des ressources, aux perceptions et aux idéologies dominantes.

<sup>6</sup> Depuis quelques années, la littérature portant sur cette nouvelle économie se fait de plus en plus abondante. Mentionnons quelques titres: **Pour une société meilleure** (John Kenneth Galbraith), **L'économie contre la société** (Bernard Perret), **Pour un autre développement social** (Daniel Cérézuelle), **Du miracle en économie** (Alain Peyrefitte), **La nouvelle question sociale** (Pierre Rosanvallon), **Pour une autre économie** (Alain Caillé), **L'autre économie** (Benoît Lévesque et al.), **La nouvelle économie** (Nuala Bech), **L'économie à la recherche du développement** (Christian Cameliau et al.), **La facture sociale** (Hoang Ngoc Liem), **Au-delà du capitalisme?** (Gérard Duménil et Dominique Lévy), **La crise du capitalisme mondial** (Georges Soros), etc.

<sup>7</sup> Par «ressources», nous faisons référence à l'ensemble des potentialités qu'offre un milieu, c'est-à-dire, l'agriculture, la forêt, les pêches, les mines, les attraits naturels (lacs, rivières, fleuve, montagnes, grande nature, etc.) et ceux reliés au patrimoine.

<sup>8</sup> Tous ces objectifs ont été renouvelés lors du rassemblement des 50 décideurs de l'industrie agroalimentaire tenu à Saint-Hyacinthe en mars dernier. En outre, le ministre Trudel s'est engagé à investir 7,5 milliards d'argent neuf dans cette industrie d'ici 2005.

<sup>9</sup> Le projet «Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent» lancé en juin 1997 par les fédérations de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-du-Sud marque une étape importante dans la commercialisation des produits régionaux. Ce projet a été rendu possible grâce à la participation financière du Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, du Centre de promotion des industries agricoles et agroalimentaires du Québec, de Développement économique Canada et des deux fédérations de l'UPA. Une entente signée avec une entreprise de distribution locale permettra aux produits bas-laurentiens de pénétrer dans quelques centaines de points de vente en restauration, dans les institutions et sur le marché de détail. Si le projet constitue un bel exemple de partenariat entre les divers organismes régionaux, sa réussite demeure assujettie aux subventions versées par les gouvernements supérieurs.

<sup>10</sup> Il est à souhaiter que l'augmentation de la demande américaine en papier permettra de contrebalancer l'effondrement de celle du marché asiatique.

<sup>11</sup> Les teneurs en cuivre enregistrées dans la région de Squatec varient entre 0,1 et 15,54%. Or, elles doivent être supérieures à 10% pour justifier l'exploitation d'une mine. Les travaux d'exploration, sous la supervision de Ressources-Appalaches, devraient se terminer d'ici 2002.



# Les jeunes migrants: acteurs de développement régional?

**Dominique Potvin**

Étudiant au Doctorat en développement régional de l'UQAR

«*Penser et agir localement dans l'arène de la globalisation*», avec un tel thème, je pourrais bien aborder la situation des régions-ressources dans le contexte de la mondialisation et vous montrer comment cette situation est préjudiciable pour les jeunes et leur intégration sociale dans la région. Je pourrais aussi poursuivre en vous montrant comment ce contexte de la mondialisation occasionne des vagues de départ chez les jeunes de la région, faute d'emplois à la mesure de leur formation. Dans ce même ordre d'idées, je pourrais aussi traiter du départ des jeunes régionaux vers les grands centres, une perte d'environ 12 000 jeunes/adultes pour le Bas-Saint-Laurent qui en 1986 avaient 10 à 24 ans et en 1996 de 20 à 34 ans, soit une diminution de cette population de 24 %<sup>1</sup>. Je pourrais analyser les conséquences, pour les régions périphériques, de voir chaque année une partie de leurs jeunes quitter: vieillissement de la population, dévitalisation, diminution des services et augmentation de leur coût, problème de relève, pertes d'emplois et de revenu, etc. Et pour terminer, je pourrais vous décrire ces jeunes/adultes et identifier les raisons les plus souvent invoquées pour justifier leur départ. Nous aurions alors un beau portrait de cette problématique «exode des jeunes» des régions périphériques dans le contexte de la globalisation!

Non, je n'aborderai pas cela. D'ailleurs, vous avez sûrement pris connaissance de cette problématique du départ des jeunes/adultes depuis quelques années. Qui d'entre nous ne connaît pas plusieurs jeunes/adultes qui ont quitté la région pour Québec ou Montréal? En fait, j'insisterai plutôt sur le potentiel des jeunes/adultes migrants comme acteur de développement. On perçoit encore trop souvent l'exode des jeunes comme une simple ressource qui s'épuise, mettant ainsi en péril le développement de la région et de ses communautés. Ou bien, on les rentre comme une perte nette de plus à compiler au bilan démographique peu reluisant des régions périphériques. Ces jeunes/adultes peuvent être vues d'une autre manière, d'une façon plus positive et plus active, si l'on peut dire. Ils peuvent représenter, pour les régions périphériques, un élément dynamique, des acteurs de plus à intégrer aux stratégies de développement régional.

## Jeunes/adultes et migrations: la recherche jusqu'à maintenant

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je ferai une courte rétrospective des recherches menées antérieurement sur la question. Cela afin de bien comprendre comment on peut voir les jeunes/adultes migrants comme de futurs agents de développement.

Les études précédemment réalisées sur la migration (Gauthier et Bujold, 1994) portèrent principalement sur cinq points:

- La situation démographique avec ses flux migratoires des régions périphériques ou semi-périphériques vers les villes de Montréal ou de Québec (Mathews, 1996; Camiré, 1994; Roy, 1992 et Gauthier, 1988). On apprend aussi que pour une majorité de municipalités rurales et globalement pour plusieurs régions administratives, il y a un phénomène de dépeuplement (Mathews, 1996 et Conseil des affaires sociales, 1989).

- Les conséquences pour les régions d'une telle migration. Ce qui se traduit, selon les auteurs, par le vieillissement de la population, la diminution des services et l'augmentation des coûts par habitant, la perte de dynamisme des communautés rurales fortement touchées, le manque de relève agricole, etc. (Vachon, 1993 et 1987). On parle aussi de conséquences positives ou négatives pour les jeunes migrants dans leur nouveau milieu d'accueil: liens sociaux à recomposer, difficultés financières ou bien facilité d'ascension sociale, accessibilité à plus de services et d'activités (Côté et Potvin, 1998; Gauthier, 1997; Roy, 1992).

- Qui sont les migrants? Ce sont principalement des jeunes/adultes avec une plus grande proportion de filles, célibataires et étudiants ayant ou visant un niveau de scolarité plus élevé (Côté, 1997; Vachon, 1993; Roy, 1992; Lemieux, 1992 et Carel, 1989).

- Les facteurs personnels de migration: leurs aspirations sociales et professionnelles, la représentation négative du milieu, le besoin d'autonomie, l'insertion sociale, etc.

- Les facteurs de différenciation, d'attraction ou de rétention favorisant ou non la migration: les taux, la diversité et les possibilités d'emplois, l'accessibilité des services publics, des biens et des activités de consommation, la proximité de la nature, les liens familiaux et amicaux, etc.

Tout ce qui entoure principalement la question du départ des jeunes fut le plus souvent à la base des recherches antérieures. En conséquence, on a voilé d'autres aspects de cette problématique<sup>2</sup>, d'une part. Et d'autre part, le fait que l'axe de recherche tourne principalement autour du départ des jeunes/adultes allait généralement se traduire, chez les intervenants des régions périphériques touchées, par l'idée qu'il fallait contenir le plus possible le départ de cette catégorie d'individus. Et par extension, la transposition de l'idée de rétention des jeunes/adultes aux quelques stratégies d'actions tentées en région.

En mettant l'accent sur le départ des jeunes/adultes, on a occulté un aspect fondamental de cette problématique: leur retour éventuel dans les régions qu'ils ont quittées. Nous devons poser non seulement la question de leur départ mais aussi celle de leur retour vers les régions. Dans cette optique, le problème prend un tout nouvel aspect, on ne le voit plus sous le même angle ou dans une perspective de perte nette mais plutôt, comme la possibilité qu'une vraisemblable réintégration des migrants en région périphérique puisse devenir un atout pour le développement.

## **Comment penser le retour des jeunes/adultes migrants?**

Les valeurs et les représentations qui favorisaient leur départ différentes de celles qui les inciteraient à revenir ou à désirer revenir? S'il apparaît difficile de les retenir, on peut penser qu'il est possible de les encourager à revenir.

Comment faire revenir une partie de ces jeunes/adultes migrants? La situation des jeunes/adultes, une fois leur migration faite, semble alors se modifier pour une partie de ceux-ci (Côté et Potvin, 1998). On assiste à un changement de la perception qu'ils avaient de leur milieu d'origine avant de partir, tout comme ils ont reconsidéré leur opinion par rapport aux grands centres urbains une fois installés. Une revalorisation et un sentiment d'identité plus fort émergent alors par rapport à leur région de départ, tout comme l'idée de retourner dans leur région d'origine pour certains de ces migrants. Le renforcement des liens familiaux et amicaux, le contact avec la nature, la vie paisible, la coopération entre les gens, la sociabilité de la population, les possibilités de s'établir et fonder une famille, etc., représentent ce que les migrants comptent retrouver lors d'un éventuel retour. Pourtant toutes les stratégies de rétention travaillent contre l'idée générale d'une nécessaire ou d'une obligatoire migration pour les jeunes/adultes ce qui en soit est plutôt ardu à modifier. Les stratégies visant à promouvoir le retour seraient plutôt combinées à un mouvement plus individualiste d'une partie des migrants jonglant avec l'idée de revenir comme une possibilité d'intégration sociale, d'atteinte de ses aspirations et désirs. On peut penser que la décision de revenir est beaucoup plus un choix personnel. Malgré le fait qu'il puisse être alimenté par un discours du «mieux être chez nous» de la diaspora régionale des grands centres urbains, le retour en région sera choisi en terme de stratégie de vie individuel, sans aucun lien avec l'existence d'un courant populaire comme il se présente dans la décision de partir. Si cette hypothèse était juste, cela impliquerait la mise en place de stratégies d'attractions régionales probablement différentes de celles envisageables ou déjà mises en application à l'intérieur des stratégies de rétention existantes.

## Le retour des jeunes/adultes migrants

Mais en quoi les jeunes/adultes migrants peuvent-ils être des acteurs de développement régional outre le fait que le retour en région d'une partie de ceux-ci augmenterait: le nombre d'habitants, les demandes de biens et services, etc.? À partir d'une étude préliminaire sur les migrants/de retour, est apparu le potentiel de développement de cette catégorie de jeune.

Une étude en cours présentement, à l'échelle québécoise, sur la migration des jeunes<sup>3</sup> nous a permis de constater la réversibilité du parcours migratoire. En fait, nous avons pu observer le retour d'une partie de ces jeunes migrants dans leur région.

Une autre observation nous révéla que ces jeunes/adultes migrants pouvaient s'avérer des acteurs de développement dynamiques et actifs. En fait, nous avons constaté que le sentiment d'appartenance à leur région d'origine était réactivé chez ces individus. Le sentiment d'appartenance chez les migrants/de retour pouvait-il reposer sur une représentation plus positive de leur région d'origine comparativement aux individus qui n'avaient jamais migré? Si oui, les migrants de retour sont plus susceptibles d'initier diverses actions de développement dans leur communauté ou leur région. Ils seraient donc des acteurs plus dynamiques que la plupart des autres jeunes/adultes de leur milieu<sup>4</sup>. Et pourquoi cela?

Le sentiment d'appartenance à un territoire ou bien l'identification à une collectivité sont des facteurs reconnus dans la plupart des approches de développement non centralisé. Parlant de ces diverses approches, M. Gagné et M.-A. Tremblay (1995: 7) soulignaient que: «*Sans confondre des approches qui divergent souvent profondément, on peut retenir qu'elles font toutes appel à des populations motivées par leur appartenance à un territoire, à une communauté donnée*»... Ce sentiment d'appartenance au milieu d'origine serait un vecteur de dynamisme local favorisant l'essor du pouvoir d'agir, de protéger et de développer son environnement (Conseil des affaires sociales, 1990).

Ce sentiment d'appartenance doit valoriser positivement la région ou la communauté et c'est en cela qu'il y aurait vraisemblablement une différence entre les non-migrants et les migrants/de retours. Chez ces derniers, il y aurait une motivation plus élevée ou un degré de mobilisation plus fort à intervenir d'une manière ou d'une autre au développement de leur milieu. Ce facteur de valorisation positive du milieu, ou comme le nomme Bassand et Guindani (1983) d'identité régionale positive, stimule entre autres les solidarités et le désir de vivre dans son milieu.

En plus, d'une propension plus grande des migrants/de retours à s'impliquer socio-économiquement dans leur milieu local ou régional, ceux-ci

rapportent avec eux un bagage d'expériences nouvelles, d'emplois, d'études qu'ils n'auraient probablement pas pu acquérir en demeurant en région. Ces contacts avec de nouvelles réalités, de nouveaux contextes de vie et de consommation, de nouvelles idées mais aussi leurs ambitions, leurs désirs de vivre dans leur milieu d'origine devraient leur permettre d'être plus créatifs et imaginatifs, de voir de nouvelles opportunités de développement personnel, local et probablement régional<sup>5</sup>. Les jeunes/adultes migrants/de retour seraient-ils plus enclins à innover dans leurs différentes actions que la plupart des autres jeunes/adultes? Si cela était vrai, ces jeunes migrants/de retours constitueraient certainement un groupe d'individus essentiels dans le développement des régions.

\* \* \*

Tout au long de ce texte, je vous ai présenté une manière complémentaire de percevoir la problématique de migration des jeunes/adultes régionaux. Il y a effectivement des effets néfastes, pour les régions périphériques, de voir partir autant d'individus d'une frange bien spécifique de la population. Il est aussi possible de voir le problème sous un autre angle. Celui de leur retour éventuel.

Entrevoir le retour de ces jeunes/adultes migrants peut s'avérer une bouffée d'air frais dans le contexte actuel de désengagement de l'État, de précarité des emplois, d'ouverture des frontières ou de la mondialisation avec toute sa panoplie d'inconvénients pour les régions périphériques encore trop dépendantes des ressources naturelles et d'une industrie primaire.

Car sans aucun doute, l'apport de dynamisme, de nouvelles idées, de nouveaux projets, etc. que pourraient insuffler ces migrants/de retour dépasserait les bénéfices pour l'économie régionale d'une augmentation de la population. Dans ces conditions, il faut se donner des stratégies d'actions qui vont plus loin que les stratégies de rétention. Malheureusement, beaucoup d'organisations régionales vouées au développement socio-économique du territoire ne possèdent pas de stratégies et d'actions pouvant favoriser le retour des migrants ou, à tout le moins, la rétention des individus les plus ambivalents quant à leur décision de partir ou rester.

Il reste encore beaucoup à faire pour seulement élaborer des stratégies d'actions et des projets qui concernent la migration des jeunes/adultes. On doit poursuivre la recherche concernant cette catégorie de la population et principalement l'axer sur les possibilités de retour d'une partie des migrants en région.

Il faut aussi que chacun des paliers régionaux élabore des stratégies d'actions favorisant l'intégration des jeunes dans leur milieu et le développement de leur sentiment d'appartenance. D'ailleurs des programmes comme «*Place aux jeunes*» représentent un bon exemple de projets pouvant

favoriser les initiatives des migrants/de retour<sup>6</sup>. Il faut être inventif et s'ajuster par rapport à cette nouvelle clientèle. Les efforts en valent le coût. Ils peuvent favoriser l'innovation et le développement et à terme augmenter l'attraction des régions périphériques pour des migrants d'autres lieux.

## Bibliographie

- BASSAND, Michel et Silvio GUINDANI. «Maldéveloppement régional et luttes identitaires (1)» dans *Espaces et sociétés*, no 42, (janvier-juin 1983): 13 à 26.
- CAMIRÉ, Lucie, Jacques ROY et Hector OUELLET. *Les jeunes et l'exode dans le Bas-Saint-Laurent. Étude de cas: territoires des MRC Matane et Témiscouata*. Université Laval, Centre de recherche sur les services communautaires, Québec, 1994. 105 pages.
- CAREL, Geneviève, William J. COFFEY et Mario POLÈSE. *L'impact de la migration sur le développement régional: deux courants de pensée*. Montréal, Études et documents no 60, INRS-Urbanisation, 1989. 62 pages.
- CÔTÉ, Charles. *Désintégration des régions. Le sous-développement durable au Québec*. Chicoutimi, JCL éd., 1991. 259 pages.
- CÔTÉ, Charles. «Le développement de la pauvreté» dans *Les nouveaux visages de la pauvreté* sous la direction de Madeleine Gauthier. Québec, IQRC, 1987. Pages 221 à 231.
- CÔTÉ, Serge et Dominique POTVIN. «Réversibilité du parcours migratoire et contexte régional» dans *Espaces en mutation* sous la direction de Serge Côté et Marc-Urbain Proulx. Rimouski, GRIDEQ (UQAR), GRIR (UQAC), 1998. Pages 101 à 116.
- CÔTÉ, Serge. «Migrer: un choix ou une nécessité. Une enquête à l'échelle d'une région» dans *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui* sous la direction de Madeleine Gauthier. Sainte-foy, IQRC, 1997. Pages 63 à 85.
- CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES. *Agir ensemble. Rapport sur le développement*. Boucherville, Gaëtan Morin éd., 1990. 209 pages.
- GAGNÉ, Mona et Pierre-André TREMBLAY. *Sentiment d'appartenance et développement local: une étude de cas à Chibougamau*. Chicoutimi, UQAC-GRIR, 1995. 29 pages.
- GAUTHIER, Madeleine. «La migration et le passage à la vie adulte des jeunes d'aujourd'hui» dans *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui* sous la direction de Madeleine Gauthier. Sainte-Foy, IQRC, 1997. Pages 105 à 130.
- GAUTHIER, M. et J. BUJOLD avec la collaboration de Claire BOILY. *Les jeunes et le départ des régions: revue des travaux*. Québec, INRS-Culture et Société, 1994. 70 pages.
- LEMIEUX, Charles. *Jeunes en intervention dans leur milieu: étude sur l'exode des jeunes*. Régie Régionale de la santé et des services sociaux, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 1992. 177 pages.
- MATHEWS, Georges. «L'avenir démographique des régions» dans *Recherches sociographiques*, vol. XXXVII, no 3 (1996): 411-437.
- MOQUAY, Patrick. «Sentiments d'appartenance et développement régional» dans *Espaces en mutation* sous la direction de Serge Côté et Marc-Urbain Proulx. GRIDEQ (UQAR), GRIR (UQAC), Rimouski, 1998. Pages 101 à 116.
- ROY, Jacques. «L'exode des jeunes du milieu rural: en quête d'un empli ou d'un genre de vie» dans *Recherches sociographiques*, vol. XXXIII, no 3 (1992): 429 à 444.
- VACHON, Bernard avec la collaboration de Francine COALLIER. *Le développement local. Théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique de développement*. Boucherville, Gaëtan Morin éd., 1993. 331 pages.
- VACHON, Bernard. *L'Atlas de l'évolution démographique des municipalités locales et des municipalités régionales de comté du Québec de 1951 à 1991*. UMRCQ, 1993. 244 pages.

---

## Notes

<sup>1</sup> Résultats obtenus à partir des données de Statistique Canada, recensements de 1986 et 1996.

<sup>2</sup> Ces dernières idées sont aussi à l'état d'hypothèses à vérifier.

<sup>3</sup> Cette recherche sur les jeunes et la migration en cours depuis déjà quelques années regroupe des chercheurs du réseau de l'Université du Québec et est coordonnée par Madeleine Gauthier de l'INRS-Culture et Société.

<sup>4</sup> Les différences entre les migrants/de retour et les non-migrants ne supposent pas que tous les non-migrants et que tous les migrants/de retour auront ces caractéristiques mais plutôt une majorité de chacun de ces deux groupes.

<sup>5</sup> Nous ne pouvons pas savoir en fait si ces jeunes étaient aussi innovateurs avant de migrer. Pour ces migrants, partir fait peut-être partie du processus d'innovation. Ou bien la migration comme l'innovation rejoignent des valeurs communes.

<sup>6</sup> Notez que l'accent mis sur les migrants/de retour ne signifie pas qu'il faille oublier les jeunes/adultes qui sont demeurés en région! Ceux-ci représentent encore tout de même la majorité des jeunes/adultes régionaux et ont probablement des besoins bien spécifiques à leurs conditions.



# Le commerce électronique: voie de développement économique local/rural

Lyne Chouinard

Étudiante au Doctorat en développement régional de l'UQAR

Méconnu du grand public il n'y a pas si longtemps, l'outil de communication qu'est Internet (et ses dérivés) est en train de provoquer un bouleversement des cultures. Dorénavant, ce réseau des réseaux fait partie des stratégies planétaires pour la conquête de nouveaux espaces et de nouveaux marchés. Les ministres des pays membres de l'OCDE (1994) soulignent, dans une déclaration commune, que:

*La mondialisation de l'économie est l'aboutissement d'une interaction entre le commerce et les progrès technologiques (...). Pour que ces perspectives puissent servir à améliorer les conditions de vie et à stimuler le progrès, les particuliers, les entreprises et les pays doivent se montrer capables d'une adaptation rapide et d'une innovation constante.*

De fait, les États-Unis, la Communauté européenne, le Japon, le Canada sont résolus à faire du commerce électronique un mode privilégié pour le commerce mondial.

*Si les programmes en matière de mondialisation du libre-échange et de l'investissement peuvent être favorables au commerce électronique, ce ne sont pas seulement les fabricants de biens et de services, les distributeurs et les consommateurs qui en profiteront, mais aussi l'économie et la situation de l'emploi, qui connaîtront une amélioration sensible... Les gouvernements ont un rôle de soutien à jouer, mais c'est le secteur privé qui doit mener, tout comme il le fait pour réaliser la mondialisation du libre-échange et de l'investissement. La collaboration internationale est toutefois essentielle, puisque le monde électronique n'a pas de frontières. Les entreprises développeront des relations d'affaires, des marchés et des produits nouveaux, mais pour que le commerce électronique s'épanouisse, l'industrie doit s'allier au secteur public pour mettre en place un cadre commercial stable, qui est propice aux transactions et qui inspire confiance. (traduction libre) (Johnson, 1997).*

Mais, on peut se demander, et à juste titre, quels seront les effets du commerce électronique dans les milieux locaux, ruraux. Cette question est d'autant plus cruciale que cet outil offre des nouvelles possibilités pour les

entreprises, les organismes et les individus. Ces possibilités ne comportent évidemment pas que des avantages, beaucoup de questions demeurent encore sans réponses, d'autres sont à l'étude actuellement.

## Les TIC et leur développement

Quand on aborde le sujet des technologies de l'information et de la communication (TIC), le terme de société de l'information (autoroutes de l'information, inforoute, multimédias, Internet, commerce électronique, etc.) est au centre de la rhétorique dominante. Cette notion représente l'ensemble des progrès attendus dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Ces dernières se caractérisent selon quatre formes:

- l'accroissement de la puissance informatique (intelligence artificielle);
- l'augmentation des débits et de la compression des données (bande passante à haut débit);
- l'augmentation de la numérisation généralisée;
- l'augmentation des progrès réalisés en génie logiciel.

Depuis maintenant quelques années, le virtuel s'infiltré progressivement dans la société, en tout cas les sociétés dites développées. Dorénavant, on retrouve de nouveaux procédés comme la ligne numérique à paire asymétrique et les connexions empruntant l'infrastructure de la câblodistribution pour répondre à la demande du marché en matière de branchements plus rapides. Les entreprises de télécommunications installent encore davantage de câbles à fibres optiques d'un endroit à l'autre, tandis que les chercheurs découvrent des moyens de comprimer un nombre toujours plus grand de données sur chaque fibre de transmission (bande passante à haut débit). Les commutateurs et les routeurs qui dirigent la circulation sur les circuits d'Internet peuvent accomplir un éventail toujours plus large de fonctions, plus rapidement et plus efficacement.

Les techniques sans fil progressent également, les nouveaux téléphones cellulaires numériques sont venus brouiller la démarcation entre téléphone, téléavertisseur et courrier électronique. Cette évolution des réseaux de télécommunications<sup>1</sup>, de télévision, de transmission de données multimédia (Internet) ont contribué à la naissance des inforoutes qui offrent, de plus en plus, l'accès à un moyen de communication à haut débit (limite du débit des connexions disponibles) et à une palette de produits et services encore à inventer. On pense, par exemple, aux activités commerciales, aux services en ligne, aux nouveaux métiers, aux nouveaux logiciels ou langages de programmation, aux nouvelles compétences en marketing, aux formations spécialisées, etc.

En fait, on améliore les ordinateurs à un rythme effréné. Les plus récents micro-ordinateurs possèdent certains éléments de l'électronique de grande consommation, et nombre d'ordinateurs pour la maison allient les fonctions de la

télévision, de la chaîne stéréophonique et de l'ordinateur personnel. Chaque génération d'ordinateurs portatifs est plus performante que la précédente: les blocs-notes ont une puissance comparable à celle des ordinateurs de bureau courants; les assistants numériques personnels, de plus en plus répandus, offrent une meilleure reconnaissance de la voix et de l'écriture manuscrite, une meilleure intégration au réseau et davantage de capacité. On assiste également à une vigoureuse croissance dans le secteur des appareils et dispositifs informatisés, où le pouvoir de l'ordinateur se greffe à des produits traditionnels. Déjà, 90% des puces d'ordinateur sur le marché sont destinées non pas à des ordinateurs, mais à des caméras, à des systèmes de freinage et à d'autres appareils (Lee et Oliver, 1997).

On le constate, les TIC se diffusent dans toutes les branches de l'économie et modifient autant les moyens et les conditions de production, les formes de distribution, les consommations que les modes de vie. Elles possèdent donc une remarquable capacité à modifier l'ensemble des fonctionnements économiques et sociaux. Certains iront même jusqu'à dire qu'elles ont un statut paradigmatique (Guillaume, 1997).

Évidemment, diverses prévisions (évolution des comportements des consommateurs, nouveau modèle économique (forme de distribution), changements qualitatifs des signes et nouveaux réseaux de communication, mondialisation de la communication) tantôt optimistes (Lévy), tantôt pessimistes (Mattelard), font à l'occasion la une des journaux et des divers médias. Pour demeurer positif, on peut espérer que l'émergence progressive d'une «*place de marché mondiale*», fondée sur la numérisation des informations, l'intégration de l'image, de la voix, des données, leur diffusion planétaire instantanée, s'appuyant sur des technologies en progrès rapide, constitue une opportunité majeure pour les entreprises, les consommateurs et l'économie dans son ensemble. Cela est encore plus vrai, si l'on tient compte de l'incidence des réseaux intelligents sur les autres dimensions de la vie collective ou privée: formation, vie associative, expression d'identités culturelles ou expression de la citoyenneté.

## **Situation des entreprises**

On le constate un peu plus tous les jours, les TIC irriguent l'ensemble des activités industrielles, de services et la vie quotidienne. Notamment, les nouvelles possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication font que désormais l'entreprise instaure des relations contractuelles et commerciales complexes qui l'amènent à revoir ses frontières comme les relations qu'elle entretient avec son environnement. Deux changements font ainsi leur apparition:

- le premier relève du renforcement mutuel de deux dynamiques: celle de la pénétration des nouvelles technologies et celle des changements progressifs dans l'organisation de l'entreprise. On peut penser à la mise en place de stratégies réticulaires (réseautage), etc.;
- le second, plus lent, concerne l'appropriation des nouveaux services et des nouvelles technologies par les employés des entreprises.

Ces mutations affectent la nature même de l'entreprise, et ce, tant au plan technologique, organisationnel que culturel. En fait, les TIC transforment en profondeur l'organisation interne de l'entreprise, les conditions de travail, les modes de consommation et modifient également les processus de formation. Certains vont jusqu'à prédire la disparition des entreprises qui n'auront pas réorganisé leurs systèmes d'information pour tenir compte de toutes les potentialités techniques disponibles (Guillaume, 1997). De fait, les entreprises sont désormais appelées à revoir leurs modes de fonctionnement, à «réinventer» leur organisation et leur fonctionnement en vue d'optimiser l'exploitation de leur capital informationnel. Cette adaptation entraîne souvent un réaménagement complet de l'organisation interne de l'entreprise et nécessite donc une démarche progressive et un accompagnement spécifique. On le constate un peu plus tous les jours, par le biais de divers médias, cette démarche ne se fait pas sans heurts.

## **Approche par le principe du cybermarketing**

Diverses méthodes, divers moyens voient le jour afin de faciliter cette implantation. On tente de réduire les problèmes afférents à de tels changements. Ainsi, le développement des activités commerciales dans le cyberspace, notamment sur Internet et les réseaux de services en ligne, a engendré une nouvelle branche du marketing: le cybermarketing qui répond à une double approche:

- La première exploite les possibilités de l'informatique et des télécommunications pour atteindre des objectifs marketing (ensemble des actions, outils et techniques mis en oeuvre par une organisation afin de promouvoir la croissance de ses activités commerciales). L'intégration d'Internet et des réseaux de services en ligne est partie intégrante des stratégies commerciales d'entreprises. On parlera de veille commerciale, stratégique, économique, et pourquoi pas de veille locale/rurale.
- La deuxième approche tient compte des méthodes, outils et techniques liés aux activités marketing sur les réseaux en ligne et notamment Internet. On tente de comprendre comment réaliser efficacement le commerce électronique, notamment dans les milieux locaux/ruraux. On peut extrapoler et inclure la dimension culturelle, c'est-à-dire le développement des processus cumulatifs

d'apprentissage, notamment les savoirs, savoir-faire, compétence, phénomène d'appropriation des outils, etc.

En fait, le cybermarketing utilise le réseau Internet pour développer de nouveaux produits et services qui permettront des avantages concurrentiels tout en intégrant les compétences spécifiques à l'utilisation commerciale des nouveaux outils. La raison d'être de cette approche réside dans l'existence d'utilisateurs d'Internet disposant d'un certain pouvoir d'achat. Dans cette perspective, les personnes connectées à Internet et aux réseaux de services en ligne constituent un cybermarché des plus intéressants pour le développement économique dans nos localités. Les statistiques démontrent d'ailleurs que la taille du cybermarché double chaque année. Le cybermarketing, particulièrement le commerce électronique, peut donc être utilisé pour appuyer des activités commerciales (utilisateurs, consommateurs, producteurs) à l'échelle globale tout comme à l'échelle locale.

## **Cyberespace: le commerce électronique, outil de développement économique**

Désormais, le cyberespace (Internet) fait partie des stratégies planétaires pour la conquête de nouveaux espaces et de nouveaux marchés. Son déploiement au niveau mondial soutient un esprit où globalité, vision planétaire, nouvelles formes de sociabilité et nouveaux modes de communication se conjuguent avec les valeurs établies. De telle sorte qu'il apparaît, ici et là, des défis plus ou moins menaçants sur la spécificité culturelle et nationale ou encore l'identité linguistique, collective et individuelle. Anonymat, cryptage, monnaies électroniques extranationales, tous ces éléments, concourent à remettre en question l'ordre social des États, la distribution des pouvoirs, les circuits économiques, les modèles culturels dominants.

Nul doute alors que la globalisation des marchés prend un sens particulier dans le cyberespace puisqu'elle y est omniprésente. La plupart des pays développés y sont directement connectés. De plus en plus, les entreprises y trouvent un support à leurs opérations et développent des activités commerciales à l'échelle de la planète. L'utilisation commerciale d'Internet appelle de nombreuses réflexions quant à l'évolution du commerce et de ses effets sur la société (individus, organisations, règles, etc.), sur le développement économique de nos milieux locaux, ruraux.

Bien sûr, les divers outils déployés par l'évolution d'Internet apportent une réponse aux besoins des entreprises autant nationales, régionales, locales que rurales, et peuvent favoriser le développement à l'exportation, tout en leur permettant de desservir leur propre marché. De plus, le cyberespace (Internet) offre une visibilité sur le marché mondial qui permet la recherche de

partenaires dans n'importe quel pays et l'accès à d'innombrables sources d'information sur les marchés éloignés. Les entreprises innovantes emploient ce moyen afin de diffuser très rapidement leurs innovations pour, soit les commercialiser directement, soit trouver des partenaires et devenir ainsi, d'entrée de jeu, une référence mondiale. D'ailleurs, dès 1995, ce réseau des réseaux atteignait une croissance de 15% par mois. Il relict plus de 2 300 000 ordinateurs dans 146 pays et son nombre d'utilisateurs dépasse le 20 millions. Chaque mois, 1,5 millions de nouveaux utilisateurs se connectent et toutes les 10 minutes un nouveau réseau s'y intègre. Des 56 000 ordinateurs connectés en 1989, on passe à 920 000 en 1991, à 1 310 000 en 1993, et à 2 300 000 au milieu de 1994 (De Rosnay, 1995: 87). Ces chiffres nous démontrent bien la vitesse du déploiement des TIC et de l'inéluctable arrivée du commerce électronique dans nos vies.

## **Mais que veut-on dire au juste par commerce électronique?**

Plus spécifiquement, le commerce électronique se définit comme l'ensemble des échanges numérisés liés à des activités commerciales entre entreprises, entre entreprises et particuliers ou entre entreprises et administrations. En d'autres termes, le commerce électronique (ou hypercommerce) est l'ensemble formé de la technologie, des ressources, des individus et des procédés, basé sur un réseau, qui facilite un échange commercial. Il est donc une façon de commercer par l'entremise de communication électronique d'information commerciale standardisée. Pour donner une idée de la croissance du commerce électronique sur Internet, une étude de l'OCDE de 1997 signale: qu'entre 1991 et 1996, le nombre total d'hôtes Internet est passé d'environ un demi-million à plus de neuf millions; que l'activité commerciale mondiale sur Internet passerait de sa valeur actuelle de 500 millions de dollars (US) à 5 milliards de dollars (US) d'ici l'an 2000. De plus, une enquête récente de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) auprès de plus de 15 000 PME a révélé que le nombre de petites entreprises branchées sur Internet avait doublé entre 1995 et 1996. De plus, d'ici l'an 2000, selon le Gartner Group (*Times*, juin 1998), les ventes en ligne atteindront 20 milliards, une croissance de 233% de plus que celle estimée cette année à 6,1 milliards, les échanges *business-to-business* sur Internet atteignent un total de 15,6 milliards, et d'ici l'an 2000 cette somme totalisera 175 milliards. Selon l'Activ-Media, qui surveille 2 000 commerces liés aux sites WEB, 46% sont rentables et un 30% additionnel espèrent dépasser ce seuil dans les prochaines années.

Nul doute que les effets sur les activités économiques et le fonctionnement des marchés de l'avènement du commerce électronique seront considérables. Nous n'avons qu'à penser à l'accélération de la mondialisation, à la forte

impulsion à la coopération entre secteurs et métiers différents (constitution de diverses formes de réseaux), aux offres composites et sur mesure, à la concentration de pouvoirs de marché, à l'industrialisation des relations d'échange et aux ajustements instantanés des éléments de la négociation commerciale pour chaque transaction, par exemple le prix.

Cette nouvelle dynamique de marché (dématérialisation des transactions, indépendance par rapport à la géographie et aux frontières) nécessite désormais de nouvelles règles du jeu, souvent à l'initiative des acteurs du marché. Les espoirs suscités par le commerce électronique demandent que les règles nationales ou internationales de l'activité commerciale subissent des ajustements au niveau de la dématérialisation des échanges, de la perméabilité accrue des frontières, de l'évolution rapide et de l'imprévisibilité des technologies. Ainsi, certaines organisations internationales examinent ces questions dans une perspective «régionale». L'APEC intègre les questions relatives au commerce électronique aux discussions qui ont lieu entre les économies membres, y compris l'accès et la disponibilité des réseaux. L'Union européenne étudie les dossiers communs aux pays membres (Charte de Bangemann). Par ailleurs, l'OCDE a entrepris, en 1997, un processus d'analyse de tous les aspects du commerce électronique: d'abord sur les points de vue des consommateurs en mai 1997, sur celui des entreprises en novembre 1997 et en 1998 sur l'établissement d'un plan d'action international visant à solutionner les questions clés du commerce électronique portant sur les aspects suivants: protection des renseignements personnels et de la vie privée; clarification de l'administration et de l'application des règles fiscales; protection des consommateurs; mécanismes facilitant l'utilisation des signatures électroniques pour l'authentification des documents.

## Les enjeux

Les diverses opportunités que laissent présager l'utilisation du cyberspace (Internet, commerce électronique) font qu'il s'organise de plus en plus de véritables réseaux d'entreprises de différents pays autour de trois fonctions:

- les entreprises qui maîtrisent les réseaux et les contenus d'information (édition, vente par correspondance, etc.);
- celles qui connaissent les technologies de la transaction (entreprises de la finance et de la distribution);
- et celles qui pratiquent l'assurance et l'assistance.

Il faut savoir que la croissance de l'Internet et la numérisation généralisée de l'information modifient nombre des règles du jeu qui gouvernent l'environnement concurrentiel. Par exemple, le signal électronique (tout le

questionnement à propos des lignes à haut débit), qui transporte l'information à la vitesse de la lumière et en toute indépendance des frontières et des supports de transmission, devient une ressource essentielle. Les experts prévoient 250 millions d'utilisateurs connectés dans le monde en l'an 2000. Selon des sources américaines, 50% des dépenses d'informatique et de télécommunications des entreprises américaines auraient été consacrées en 1996 aux moyens d'échanges électroniques externes contre 5% quelques années auparavant.

Mais, l'impact le plus important concerne les échanges électroniques (consommateurs) et est directement lié à la diffusion très rapide des micro-ordinateurs chez les particuliers (près de 40% des ménages américains sont équipés d'un micro-ordinateur) et à la croissance des connections à l'Internet qui, selon certaines estimations pourraient atteindre un taux annuel de 60% par an de 1995 à 2000. Malgré un volume de transactions générées qui demeure modeste (600 millions de dollars dans le monde en 1996 et pourrait être compris entre 5 et 10 milliards de dollars à l'horizon de l'an 2000), une récente étude dévoilait que près de 8,6 millions d'adultes, soit 17% de la population américaine connectée à l'Internet, disent avoir effectué des achats en ligne (Lorentz).

Les avantages pour l'industrie consistent en une baisse des frais d'exploitation, y compris les frais d'opérations, de marketing, de tenue des stocks, de distribution et de production; un accroissement de la part du marché et de la pénétration de nouveaux marchés; à des cycles d'approvisionnement plus courts et des possibilités de personnalisation des produits. Les fournisseurs y retrouveront également leurs profits par l'élargissement de la gamme de produits offerts et l'accroissement de la part du marché; la création de nouveaux débouchés quant aux produits et aux marchés et l'amélioration des services et du soutien offerts pour les produits.

On le constate, l'évolution du commerce électronique constitue un enjeu économique beaucoup plus important que celui de la simple communication électronique. En effet, le champ potentiel du commerce électronique recouvre l'ensemble des échanges marchands tandis que celui de la communication électronique s'étend uniquement au secteur de l'information. Aussi est-il nécessaire de comprendre les conditions de son développement. On s'en doute, la croissance des échanges électroniques s'accompagne d'un développement très rapide des technologies, produits et services des secteurs de l'information et des communications.

Les enjeux stratégiques liés à l'utilisation commerciale d'Internet dans les entreprises sont donc très nombreux. Dans l'économie traditionnelle, de nombreux échelons intermédiaires séparent le producteur du consommateur. L'hypercommerce (commerce électronique) pourrait rayer de l'économie de nombreux intermédiaires. De fait, la dématérialisation du commerce (contact physique rompu, vente sur catalogue virtuel, hypermonnaie ou monnaie virtuelle, etc.) exige beaucoup moins de main-d'œuvre. De plus, les réseaux

d'information permettent de répondre aux diverses attentes des consommateurs dans des proportions encore inconnues jusqu'à maintenant. Le consommateur n'a plus à se déplacer et n'a plus à déboursier d'argent pour son information. Les systèmes d'information permettent de mettre (ou de consulter) en réseau un grand nombre de fournisseurs, d'organiser la facturation de la prestation correspondante en même temps que la rémunération de tous les prestataires impliqués.

La plupart des entreprises sont bien conscientes des enjeux liés aux technologies de l'information et de la communication et de leur position de plus en plus complexe. En théorie, les progrès accomplis ont permis la création d'une panoplie de nouveaux services. En pratique, un nouveau service a des chances de survivre s'il répond à trois conditions: que le consommateur en voie l'utilité, qu'il sache se l'approprier et qu'une forme marchande adéquate en permette le développement.

De plus, ce qui est en cause pour l'entreprise utilisatrice de TIC, c'est le phénomène d'appropriation. On s'en doute, pour adopter une innovation, se l'approprier, il faut l'adapter et ce n'est pas facile. Cette question de l'appropriation s'inscrit dans les pratiques sociales et soulève la question du lien social, c'est-à-dire des réseaux sociaux constitués à partir de l'usage de ces techniques et du contrôle social qui en découle. Par usage, on entend les différents types d'usages sociaux que sont: l'entreprise (innovation et flexibilité), les modes de vie (individualisation et autonomisation des usages), la ville (zonage et gestion des espaces), les services publics (automatisation du *back office* et conception de services plus relationnels et plus personnalisés du *front office*).

Nul doute que nos milieux locaux comme ruraux possèdent une inventivité des usages (notons à cet effet, l'auto-organisation, la résolution de problèmes par une mise en commun des moyens, des compétences, des ressources comme des idées). D'ailleurs, on y retrouve des projets innovateurs et producteurs de contenus. On peut penser au Carrousel international du film de Rimouski et du développement du module de formation sur Internet, Ciné-Cité, conçu pour faire l'éducation cinématographique des jeunes internautes du monde entier. On peut également citer la mise en place d'un Atlas régional du Bas-Saint-Laurent sur Internet qui fait appel à une valorisation des connaissances accumulées dans la région et sur la région, tant au plan physique qu'au plan socio-économique. Ce projet s'insère dans un projet panquébécois d'Atlas du Québec et de ses régions et n'a été possible qu'au terme d'une mise en commun et d'une intégration des connaissances sur les différentes facettes de la réalité régionale (Côté, 1998). Également, le projet mis de l'avant par le CRCD du Bas-Saint-Laurent, notamment le Plan de développement des NTIC dans le Bas-Saint-Laurent, dont l'aboutissement est la création d'un centre de développement des technologies de l'information (CDTI) régional. Ces projets de production de contenus ne

peuvent qu'inspirer et tracer la voie à d'autres projets impliquant des activités de commerce électronique.

## Et les effets sur l'emploi?

On l'imagine sans difficulté, le déploiement et l'usage des TIC comportent des défis, plus ou moins menaçants, sur la spécificité culturelle et nationale ou encore l'identité linguistique, collective et individuelle. Qui plus est, anonymat, cryptage, monnaies électroniques extranationales, tous ces éléments concourent à remettre en question l'ordre social des États, la distribution des pouvoirs, les circuits économiques, les modèles culturels dominants. Temps, espace et identité vont être retravaillés en profondeur comme cela n'est peut-être pas arrivé depuis l'invention de l'écriture et à une échelle tout autre (Guédon, 1997).

Mais qu'en sera-t-il exactement de leurs effets sur l'emploi? Nul ne peut le prédire avec certitude. Dans le Livre Blanc du CEE, on s'accorde sur le fait que le commerce électronique pourra d'abord avoir un effet destructeur, essentiellement à cause de l'inadaptation des qualifications au sein de l'entreprise. De manière plus positive, on peut considérer que l'émergence progressive du marché des nouvelles technologies permettra de créer de nouvelles opportunités d'emplois que ce soit par la création de nouvelles entreprises *start-ups* (dans les domaines du multimédia, de la gestion d'Intranet, de la mise en œuvre de nouveaux médias et produits de communication) ou de l'apparition de nouveaux métiers (gestionnaire en ligne, gestionnaire de serveur WEB, responsable de la sécurité, gestionnaire de base d'information, directeur de projet et d'exploitation, juriste spécialisé dans le commerce électronique, etc.).

L'optimisme conduit également à penser que les gains de productivité acquis par les entreprises grâce au commerce électronique pourront être réinvestis dans la création de nouvelles activités, du fait de la nature naturellement expansionniste des PME. Il apparaît impossible à ce stade de dresser un bilan création/destruction d'emploi: de nombreux paramètres d'ordre différent influencent les évolutions quantitatives de l'emploi. L'incidence du progrès technologique ne peut être, en tout état de cause, analysée que dans une perspective de long terme. La création d'un emploi dans une PME/PMI est avant tout une réponse à une hausse du volume d'affaires. Le commerce électronique est bien sûr un investissement qui aura un coût financier et humain important, mais qui, quand la croissance sera au rendez-vous, deviendra un outil d'expansion. Le délai entre les deux phases semble inévitable.

La seule certitude que l'on puisse avoir aujourd'hui est que le commerce électronique sera à l'origine de transferts d'emploi au sein des PME les plus

innovantes. Cette nécessaire évolution est encore mal perçue par tous les acteurs: responsables de PME/PMI, pouvoirs publics, syndicats. Ces transferts d'emplois qui impliquent mobilité et évolution professionnelle sont une opportunité, à condition de les identifier et de s'y préparer. Sans aucun doute, la nouvelle révolution de l'information générera de nouveaux emplois, particulièrement dans les services. Mais cela passe par une prise de conscience et un effort d'innovation dans le domaine de l'éducation et de la formation.

## **Voie de développement local, rural?**

Mais est-ce pour autant une voie de développement local, rural? Pour certains, le déploiement du commerce électronique comporte des risques d'accroissement des inégalités qu'elles soient économiques (entre les PME/PMI et les grandes entreprises, entre secteurs d'activités), spatiales (entre les régions, entre les espaces ruraux et urbains) ou encore sociales (phénomènes d'exclusion). Pour d'autres, le recours à une infrastructure fondée sur un réseau public comme Internet peut réduire les coûts et uniformiser les règles du jeu pour les petites et grandes entreprises, de tous milieux. Évidemment, les entreprises de toutes envergures peuvent, par ce moyen, avoir accès à une clientèle plus vaste, donc à l'élargissement de leur territoire d'action en dehors des frontières nationales. Et, ce phénomène tend à se généraliser.

Néanmoins, faire du commerce électronique dépend de la croissance du nombre d'utilisateurs de l'Internet. Le développement de ce nouveau marché passe autant par le développement de l'accessibilité que par l'assistance donnée dans ce domaine (ici on parle non seulement d'utilisation, mais également de production de contenu) aux petites et moyennes entreprises notamment locales et rurales. Dans un domaine où la sensibilisation de la demande et la formation des futurs utilisateurs est une clé du succès, l'échelon local/rural peut jouer un rôle essentiel. Lieu d'articulation, lieu de concertation, lieu de sensibilisation, l'échelon local/rural est un lieu privilégié du partenariat entre les collectivités locales, les entreprises et les particuliers, mais aussi avec les associations professionnelles sectorielles, les chambres de commerce et d'industrie, les diverses associations, les universités, les organismes de développement. Diverses formes de partenariats peuvent s'exprimer à travers la mise en oeuvre de projets: les projets au service des entreprises qui visent à mettre à la disposition des PME/PMI implantées dans un bassin d'activité et d'emploi ou dans une région, de nouveaux moyens de communication (centres multimédia, téléports etc.), d'échanges interentreprises (mise en réseau des entreprises, sous-traitance, accès à des bases de données commerciales, formation à distance, partage de ressources informatiques) ou entre l'administration et les entreprises (simplification des procédures administratives et fiscales, aides à la création

d'entreprises). Ils peuvent également favoriser de nouveaux modes de travail, notamment le télétravail. Les projets s'adressant aux particuliers: la téléassistance aux personnes isolées, la télésanté, le téléenseignement, les téléservices municipaux de recherche d'emplois, de participation accrue à la vie locale comme la consultation sur les projets d'urbanisme ou dans le domaine de l'environnement et du tourisme.

On le constate, les technologies de l'information et de la communication peuvent ainsi permettre d'améliorer l'administration locale, les services publics de proximité, les projets d'équipement des collectivités elles-mêmes pour leur gestion interne et entre les collectivités locales/rurales. Toutefois, l'assistance aux petites et moyennes entreprises est essentielle car ces dernières contribuent à l'apparition d'un marché de masse attractif, d'une masse critique essentielle au développement des milieux. Comme pour le commerce traditionnel, le développement du commerce électronique est lié aux dynamismes de nos entrepreneurs pour créer de nouveaux produits, de nouveaux services répondant aux besoins des entreprises et des consommateurs et dans la multiplication des ressources financières nécessaires à tous les stades de leur développement.

D'ailleurs, une proportion croissante d'entreprises présente une vitrine sur Internet. Des galeries commerçantes, des boutiques en ligne commencent à connaître un réel succès auprès des consommateurs américains, des places de marché électroniques invitent les entreprises à se référencer et rencontrer des partenaires commerciaux sur leur site. On peut même dire que l'image de marque est toujours très importante, bien plus importante sur les espaces virtuels, au moins pour un certain type de produits (terroir). On voit émerger des centres commerciaux virtuels où le consommateur peut en confiance choisir entre différentes marques ou fournisseurs, à l'image du commerce de détail traditionnel. Ces initiatives contribuent au développement du commerce électronique et facilitent ainsi l'accès au marché mondial tout comme à celui du marché local/rural.

Pour nous, le commerce électronique peut, malgré les contraintes et les risques évoqués, être une voie possible de développement local/rural. Nos petits milieux peuvent devenir des lieux de développement d'activités commerciales nouvelles et innovantes, à haute valeur ajoutée: production d'une diversité de produits (agroalimentaire, forêt, pêche, etc.) et services locaux et ruraux; produits de niche, du terroir; événements thématiques; événements touristiques; développement de centre d'achat virtuel; sites coopératifs pour produits et services de même que la R&D. Il ne faudrait pas oublier que la diffusion des TIC se mesure a priori en termes de constructions des significations d'usage relatives aux rapports sociaux et aux stratégies qui en découlent. D'ailleurs, certaines expériences ont démontré que l'utilisation des TIC par de petits groupes locaux révèle l'inventivité des usages. Un article de Serge Côté (1998) nous rappelle

que dans la région du Bas-Saint-Laurent les TIC servent à mettre en place des mécanismes d'information, des processus d'explicitation des prises de décision et des moyens de se concerter entre administrations (publiques). Cette mise en commun des efforts des acteurs publics contribue au dynamisme des milieux.

## Les priorités

Évidemment, pour assurer la réussite d'activités de commerce électronique, certaines priorités sont à observer. Il s'agit ici de permettre une utilisation de l'Internet (au sens large, consommation, utilisation, production), d'aider les entreprises à s'approprier progressivement le réseau, et de permettre que s'y instaure un climat de sécurité, grâce à l'apparition d'intermédiaires de confiance. Pour notre part, nous croyons que c'est ce degré d'appropriation des nouvelles possibilités offertes par cette technologie qui différenciera les pays, comme les régions ou les localités dans la création de richesse, la croissance et le développement de nouveaux emplois. Bien que les marchés de l'Internet et du commerce électronique sont extrêmement concurrentiels et exigent des investissements importants et à risque, ils représentent de réelles opportunités pour la création d'entreprises nouvelles aux perspectives de rentabilité sérieuses et donc pour le capital-risque.

Mais, ce qui est vraiment en cause ici concerne non seulement le commerce électronique et le marché, mais la capacité de notre société, de notre région, de notre localité, à tirer profit de cette révolution industrielle. D'une façon générale, l'appropriation des TIC, du commerce électronique, par les entreprises comme par les individus doit se faire sur une base régionale/locale/rurale. Pour nous, il est indispensable de susciter, stimuler, l'émergence d'une dynamique régionale/locale/rurale forte, s'appuyant sur des structures collectives qui soient motrices dans le domaine (collectivités territoriales, centres techniques, institutions d'enseignements, organismes privés et publics, etc.). Le développement du commerce électronique implique que les entrepreneurs en milieu local/rural aient recours aux diverses formes d'assistance, par exemple au niveau de la formation de main-d'œuvre, des nouvelles technologies, de l'évolution des marchés (veille), des politiques gouvernementales, des partenariats possibles (alliances, réseaux, relations, etc.), des nouveaux marchés potentiels.

Dans ce contexte, le principe de veille économique prend toute son importance. Certains même parleront d'intelligence économique à ce propos. Cette activité permet de détecter et de communiquer toutes améliorations, nouveautés, innovations ou découvertes susceptibles de modifier un champ donné et donc d'intéresser les entreprises. Cela leur permet de prendre connaissance de certains projets innovateurs. Par ce moyen, l'entreprise est à l'écoute de son

environnement socio-économique et technologique afin de capter aussitôt que possible les signaux annonciateurs de changements pouvant avoir des conséquences sur son évolution. Pour développer de nouveaux produits (production de contenu) ou offrir de nouveaux services, il faut connaître les tendances/opportunités du marché. Pour cela il faut analyser les entreprises, analyser et étudier les services et les produits qu'elles offrent.

Sans doute, le développement du commerce électronique en milieu local/rural nécessitera des activités, des supports, des appuis, qui rendront possible l'accès universel, l'élaboration de programme d'assistance dans le domaine (capital de risque, formation, etc.), des structures collectives fortes (organismes, etc.), plus d'intégration (convergence continue, bande passante à haut débit), une diminution de coûts associés à la technologie et à sa mise en oeuvre, l'accélération des communications (échanges utiles), les technologies sans fil/cellulaires/digitales, la surabondance d'information (des outils qui aident à faire la discrimination entre l'information nécessaire et l'information inutile), la transition de la phase entrepreneuriale à la phase de croissance continue (ex: principe de veille), l'évolution de la technologie utilisée présentement vers un système intégré et l'apparition d'un organisme (règles, standards, normes) de commerce électronique.

Pour éviter toutes formes de disparités inter et infrarégionales, il sera sans doute également nécessaire de réaliser un partage des initiatives entre les acteurs privés et publics, locaux, nationaux et communautaires, donc avoir des politiques efficaces. On le constate l'évolution des technologies de l'information et de la communication (cyberespace, inforoute, autoroute de l'information, commerce électronique) augmente les capacités de contrôle stratégique des centres de pouvoirs traditionnels sur des réseaux technologiques, économiques et humains de plus en plus vastes et dispersés (Veltz, 1996; Lévy, 1997). Toutefois, on remarque une volonté grandissante des pouvoirs publics, des collectivités locales, des associations de citoyens et de groupes d'entrepreneurs afin de mettre cette technologie au service du développement des régions déshéritées, notamment en milieu local et rural, et tirer avantage de leur potentiel collectif: mise en valeur des compétences locales, organisation des complémentarités entre ressources et projets, échanges de savoirs et d'expériences, réseaux d'entraide, développement de diverses formes d'expertise et de partenariats, etc. Mais, cet usage de la technologie ne se fait pas automatiquement. Il nécessite un profond changement des mentalités, des modes d'organisation et des moeurs politiques.

#### Références:

- Allocution de Donald Johnston, secrétaire général de l'OCDE. (1997). «*Le démantèlement des obstacles au commerce électronique*», Turku.  
CÔTÉ, Serge. (1998). *Les NTIC et le développement des régions*. Article à paraître.

DUFOUR, Arnaud. (1997). **Le cybermarketing**. Paris, PUF.127 p.  
**(e)-business: la lettre du commerce électronique (Livre Blanc)**.  
<http://ebusiness.org/VIP/109008789/CEE/Table.html>

GUILLAUME, Marc, dir. (1997). **Où vont les autoroutes de l'information**. Paris, Descartes et Cie/Commissariat général du Plan/Commission européenne. 190 p.

Industries Canada: **Groupe de travail sur le commerce électronique**:  
<http://www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/pages/publicationffr.htm>

JEAN, Bruno. (1997). **Territoire d'avenir, pour une sociologie de la ruralité**. Québec, PUQ. 318 p.

KRANTZ, Michael. (1998). «*Click till you drop. The Internet has become a shopper's paradise, stocked with everything from wine to cars. Business will never be the same*». **Time**, édition canadienne, 20 juillet. Pages 14-19.

LAPIERRE-DONZEL, Catherine. (1997). **Commerce électronique et administrations**. 4 p. Source: <http://www.admiroutes.asso.fr>

LÉE, Marc et Geoffrey OLIVER. (1997). **L'univers dynamique des ordinateurs et du réseautage** <http://www.admiroutes.asso.fr>

LÉVY, Pierre. (1997). **Cyberculture**. Éditions Odile Jacob/Éditions du Conseil de l'Europe. 313 p.

MATTELART, Armand. (1996). **La mondialisation de la communication**. Paris, PUF (Que sais-je). 127 p.

OCDE: <http://www.oecd.org>

RENS, Jean-Guy et François-Pierre LE SCOUARNEC. (1994). **Ouvrir les autoroutes de l'information à tous les Canadiens**. Mémoire présenté à la Chambre des Communes le 16 juin 1994. **Virtualités**, vol. 2, no 1, septembre-octobre.

**Sommet sur la TI et l'économie du savoir (9 décembre 1997), Le commerce électronique: Enjeux, occasions et possibilités d'action** <http://strategis.ic.gc.ca>

**Stratégis, le réseau canadien de gestion: Le commerce électronique:**  
<http://strategis.ic.gc.ca/SSGF/it04446f.html>  
<http://strategis.ic.gc.ca:80/SSGF/mi5426f.html>  
<http://strategis.ic.gc.ca/crypto>  
[http://strategis.ic.gc.ca:80/sc\\_mangb/contact/resourcl/frndoc/99d.html](http://strategis.ic.gc.ca:80/sc_mangb/contact/resourcl/frndoc/99d.html)

**Union européenne: Une initiative européenne dans le domaine du commerce électronique**, 15 avril 1997 <http://www2.echo.lu/legal/fr/growsfr.htm#commel>

VELTZ, Pierre. (1996). **Mondialisation. Villes et territoires**. Paris, PUF.

---

## Notes

<sup>1</sup> Au Canada, des réseaux récemment autorisés de systèmes de télécommunications multipoints locaux seront bientôt disponibles, ouvrant la voie à une multitude de canaux vidéo et à un accès Internet à haute vitesse grâce à une petite antenne parabolique au domicile de l'utilisateur. Des satellites permettent déjà d'accéder à Internet dans les régions éloignées et peuvent représenter une solution de rechange concurrentielle par rapport à la fibre optique pour les services de réseaux de base et la transmission de fichiers de grand calibre (ex: SRD ou service de radiodiffusion directe). L'aménagement des réseaux de satellites LEO (orbite basse terrestre) constituera un autre moyen pour se connecter à Internet.



# **Mondialisation et modèles de développement en Afrique: une perspective historique**

**Alidou Adamou**

Étudiant au Doctorat en développement régional de l'UQAR

Si la mondialisation ou la globalisation est définie comme le processus par lequel les phénomènes sociospatiaux, politiques, économiques, financiers et environnementaux s'internationalisent (Gagnon, 1994), alors on peut dire que la mondialisation ne date pas d'hier. Par exemple, la colonisation de l'Afrique au 19<sup>e</sup> siècle, tout comme la décolonisation au milieu du 20<sup>e</sup> siècle peuvent être perçues comme des événements à implication internationale. Tout comme le développement, les modèles, logiques et stratégies de développement dont le continent a été l'objet peuvent être appréhendés dans leur dimension internationale. C'est donc autour de ces modèles de développement, et en relation avec le contexte international que va s'articuler cet article dans une démarche à la fois factuelle et historique. Une telle démarche permet de comprendre certaines erreurs et contradictions qui ont entravé le développement de l'Afrique. Elle permet également de comprendre quelques-unes des raisons de la crise actuelle et, de mettre en perspective les nouveaux défis du développement du continent.

La thèse centrale de cette réflexion est que l'Afrique n'a pas su inventer un modèle propre de développement, ce qui s'est traduit par la situation de crise que nous connaissons actuellement. Cette crise peut donc être interprétée comme une crise de modèle de développement. Nous avons retenu comme indicateurs, les bilans des quatre décennies de développement. Dans un premier temps, nous ferons une analyse de ces décennies de développement. Cette analyse nous renseigne sur les modèles de développement dont l'Afrique s'est inspirée d'une part, et d'autre part, elle nous instruit sur la dynamique du jeu des acteurs impliqués à savoir: l'État, la société civile et les institutions internationales. Dans un deuxième temps, nous mettrons en évidence notre vision d'une approche renouvelée du développement africain.

## **Quatre décennies infructueuses de développement**

Pour comprendre la crise actuelle, il faut jeter un regard rétrospectif et critique en remontant un peu dans l'histoire récente de l'Afrique, celle de la période des indépendances politiques. En effet, depuis l'accession à l'indépendance, diverses théories et stratégies de développement ont été expérimentées en Afrique, sans qu'il ne se dessine un espoir de décollage. Au contraire, la situation semble s'aggraver chaque jour davantage face à

l'épuisement progressif des ressources (ACDI, 1987), à la détérioration des termes de l'échange (Haski, 1990) et à la nouvelle donne de la mondialisation et de la globalisation (PNUD, 1998). Plusieurs hypothèses ont été avancées pour expliquer le sous-développement, le mal-développement (Maldague, 1994), le non-développement (Matoko, 1996) ou le refus du développement (Kabou, 1994). On a parlé du manque de capitaux, de la faiblesse des institutions, du manque de participation des populations (PNUD, 1990), du manque de démocratie (Banque mondiale, 1997), on s'est même interrogé si l'Afrique ne doit pas inventer son propre modèle de démocratie et de gestion des hommes (Farma, 1997).

Déjà en 1979, dans un document intitulé **Quel développement à l'horizon 2000?**, l'OUA posait la question à savoir: de quel type de développement l'Afrique a-t-elle besoin et comment peut-elle y parvenir? Ce document a beaucoup insisté sur le fait que *«le temps est venu pour les gouvernements et les peuples africains de promouvoir l'émergence d'un mode de développement et de modes de vie propres à l'Afrique»* (OUA, 1979).

Si la problématique du développement en Afrique a suscité tant de réactions, d'interventions, d'études, de réflexions, de recherches, c'est que, malgré les efforts institutionnels et financiers consentis, le continent ne semble pas se doter d'un créneau porteur de développement. En effet, l'Afrique demeure encore un continent affligé de différents maux. De la pauvreté des masses à la crise politique, économique et sociale en passant par l'analphabétisme, la maladie, tout laisse apparaître les signes d'un sous-développement chronique. De l'avis des spécialistes, (Michalon, 1984; Maldague, 1994; Matoko, 1996), il semble que les quatre décennies de développement n'ont donné aucun signe de décollage.

## **Première décennie de développement (1961-1970): indépendance et assistance**

Cette décennie a été celle de la décolonisation politique de plusieurs pays en Afrique. Cette décolonisation a été un processus assez lent, puisqu'elle s'est étalée sur quatre décennies. Alors que la Libye y accédait le 24 décembre 1951, la Namibie devait attendre le 21 mars 1990 pour disposer d'un drapeau. Elle a également été plus moins violente suivant les pays colonisateurs. Si certains pays tels le Niger, le Bénin ou le Sénégal y ont accédé pacifiquement, d'autres tels l'Algérie ou le Zimbabwe l'ont conquise au prix de la guerre armée. Ce fut l'avènement à la tête des États de nouveaux dirigeants très «nationalistes». Parmi les grandes figures de la lutte indépendantiste on peut nommer: Sékou Touré<sup>1</sup> en Guinée, Nkamé Nkrumah au Ghana, Jomo Kenyatta au Kenya, Julius Nyerere en Tanzanie. Les dirigeants politiques ont vite ressenti la nécessité de

se regrouper afin de lutter sur un même front. De leur impulsion naîtront des institutions telles, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1963 et l'Organisation commune africaine et malgache (OCAM) en 1965.

La décolonisation a également suscité beaucoup d'espoirs. Les dirigeants politiques y voyaient l'aboutissement du rêve de l'autonomie nationale. Les populations y voyaient la fin des exactions liées aux travaux forcés. Dans cette euphorie, tous les États ont souscrit à la «fougue idéologique» pour le développement national. «*Le développement comme corollaire de l'indépendance était le mot clé*» disait Matoko (1996: 123). De la bonne volonté des dirigeants politiques à s'attaquer aux grandes questions de la construction des pays vont découler diverses stratégies de développement. Ces stratégies seront fortement inspirées des modèles de développement des pays colonisateurs (Berg, 1990). Pourquoi? Parce que tous feignent de croire que le développement naîtra d'une transplantation des institutions publiques des États riches dans les États pauvres répond Michalon (1984: 91). Alors, pour accélérer le rattrapage de ces pays, il faut faire comme eux. Comment? En modernisant, en industrialisant. La modernisation devrait effacer toutes les valeurs traditionnelles, jugées rétrogrades et non progressistes. Les sociétés traditionnelles sont donc appelées à s'effacer. De son côté, l'industrialisation devrait permettre aux pays de produire des biens et de s'affranchir de la dépendance matérielle.

Ainsi, dès l'accession à l'autodétermination dans les années 1960, la plupart des pays allaient s'inscrire dans le système international de coopération (Fisette, 1990), afin de mieux asseoir les politiques modernisatrices. La coopération a été essentiellement axée sur l'assistance (Maldague, 1994). Elle prenait plusieurs formes: technique, militaire et financière. L'assistance technique dans le domaine de l'enseignement doit permettre la formation rapide de cadres nationaux pour les besoins de l'administration. L'assistance militaire permettait la fourniture et la vente d'armement pour la défense de la nation au nom de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation. L'assistance financière permettait l'achat d'équipements auprès des ex-pays coloniaux (Berg, 1990: 483).

Mais paradoxalement, très peu d'aide a été consacrée au développement proprement dit. Entre 1962 et 1966, sur les 3.300 millions de francs français reçus par l'Algérie, seuls 5% ont été alloués au développement (Maldague, 1994: 4). De ce fait, le monde rural fut laissé pour compte, quoiqu'il présentait déjà tous les indices de paupérisation par la distorsion fort avancée entre la ville et la campagne.

Cette première décennie s'est donc achevée sur plusieurs erreurs. Erreur de ne voir pour l'Afrique, autre modèle de développement que celui du pays colonisateur. Erreur de vouloir effacer, et à tout prix, tout ce qui tient à la culture traditionnelle au profit de la modernité. Erreur d'avoir abandonné le monde rural. L'un dans l'autre, il semble que la décennie s'est terminée sur des déboires.

*Non seulement on n'a rien fait pour l'agriculture, ni pour le monde rural, mais on se met à prôner vers la fin de la décennie la nécessité de l'industrialisation. On peut dire que cette décennie de développement se termine sur des déboires; le développement n'a en rien progressé tandis que les pressions sur le milieu biophysique s'accroissent par suite de l'explosion démographique (Maldague, p. 5).*

C'est dans ce sombre tableau que le continent entamait sa deuxième décennie de développement.

## **Deuxième décennie de développement (1971-1980): généralisation du modèle modernisateur**

Au cours des années 1960, on a assisté à la formulation de plusieurs théories interprétatives du développement notamment avec Perroux (1961), Boudeville (1964 et 1968), Rostow (1962). Ces théories ont inspiré plusieurs pays du tiers monde et ont conséquemment marqué les modèles de développement qu'ils préconisaient. L'Afrique devrait rapidement décoller avec des objectifs bien quantifiables comme le sollicitait le rapport de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) en 1963.

*D'une part il faut porter en Afrique le faible niveau de la production par habitant à celui que les pays industriels ont atteint, tel est l'objectif du développement économique le plus communément accepté. D'autre part, il faut doubler la production agricole par habitant et porter la production industrielle par habitant au multiple de vingt cinq. L'expansion industrielle est à mettre au centre de tout programme visant à faire porter le revenu africain au niveau de l'Europe industrielle<sup>2</sup> (D'Almeida-Topor cité dans Maldague, 1994: 5).*

Une telle option, malgré son caractère hypothétique et irréaliste, était largement acceptée par tous les pays qui y avaient consacré tant bien que mal toutes les énergies. Ainsi, la fin de la première décennie et le début de la deuxième décennie de développement seront fortement marqués par des politiques modernisatrices et industrielles. Les grands travaux de construction (bâtiments administratifs, routes, ponts et chemins de fer, barrages) et surtout la construction d'usines «clefs sur porte» (Maldague, 1994) ont également caractérisé cette période. Les exemples ne manquent pas. Le Niger<sup>3</sup> a injecté, entre 1974 à 1983, plus de 235 milliards de francs CFA (à l'époque, 1FF= 50 CFA) dans la construction et l'aménagement de sa capitale (Adamou, 1994). L'Algérie optait pour l'industrialisation en octroyant 41% du PIB à l'industrie contre

seulement 11% à l'agriculture. Le Zaïre construisait son barrage hydroélectrique d'Inga (Maldague, 1994).

*Plus généralement, l'illusion sur la circulation monétaire, la ville, et l'industrie repose sur le mythe selon lequel les sociétés sous-développées souffraient d'un simple retard historique, d'un blocage au stade rural, et qu'il suffit donc d'introduire de l'extérieur des éléments modernisants qui leur font défaut. Ces sociétés rattraperaient ainsi leur retard...*

Or Paul Bairoch (1974) a amplement démontré le caractère erroné d'une telle conception. En effet, selon lui

*Le développement économique passe donc probablement par le préalable du progrès de la production agricole, par l'amélioration de l'efficacité du travail rural. Il est vain d'espérer un décollage économique global par l'injection artificielle de techniques et de capital industriel comme on tente de le faire pour l'Afrique tant que cette condition n'aura pas été remplie (Michalon, 1984: 102).*

On a assisté à une conception plutôt erronée de modèle de développement. Au lieu de rechercher le créneau du développement africain dans l'agriculture et dans l'amélioration des conditions de vie des masses paysannes qui représentent plus de 80% de la population, les pays africains ont opté pour la voie opposée. La politique d'industrialisation a été trop hâtive, mal préparée et surtout faite au détriment de l'agriculture et du développement rural. Le délaissement du monde rural a conduit à l'exode avec ses graves conséquences sur l'équilibre de l'armature urbaine. Il en a résulté l'urbanisation sauvage qu'on connue la plupart des villes du tiers monde dans cette période (Massiah et Tribillion, 1988).

Si la première décennie a permis de mettre en évidence le sous-développement réel du continent, la seconde, illustre que ce sous-développement persiste. En effet, ni l'aide au développement ni l'injection de capitaux étrangers ni les tentatives de modernisation et d'industrialisation n'ont permis de défaire les nœuds de ce sous-développement. Au contraire, tous les efforts n'ont contribué qu'à dévoiler les indices d'un mal-développement. Les recettes miracles inspirées des théories de la modernisation et ou de la révolution n'ont rien donné et annoncent selon Matoko (p. 64) les indices du non-développement caractérisé par «*la gabegie financière, la paupérisation du monde rural, la destruction du tissu urbain, l'extraversion de l'économie et la dépendance accrue de l'extérieur*». Il semble, selon les experts, que la décennie a été perdue, car malgré l'accroissement de l'aide publique au développement et malgré certains efforts de redressements budgétaires, le développement n'a pas été au rendez-vous.

En plus du constat de la rupture ville-campagne, la deuxième décennie s'est achevée sur une grave tendance à l'endettement qui constitue l'un des

grands goulots d'étranglement du développement actuel. Cet endettement sera une des caractéristiques principales de la troisième décennie.

### **Troisième décennie de développement (1981-1990): endettement et stagnation**

L'Afrique aborda sa troisième décennie de développement sur fond de crise tant au plan interne qu'externe. Au plan interne, cette décennie a été caractérisée par plusieurs contradictions qui illustrent l'existence et la persistance de graves blocages. À la faible croissance du revenu national (Matoko, 1996: 65) vient se coupler une croissance accrue de la dette extérieure (Berg, 1990, Maldague, 1994). À l'explosion démographique vient se greffer la dramatique dégradation de l'environnement (ACDI, 1987). Les besoins essentiels en éducation, en santé mentale et physique, et en nutrition étaient loin d'être satisfaits (Eicher, 1990). La sécheresse avait déjà fait beaucoup de ravages et, la dégradation de l'environnement s'est accélérée sous la pression toujours croissante de la démographie et de la désertification dans certaines zones. L'exode rural s'est poursuivi. Et, selon Maldague, cet exode associé à la croissance naturelle urbaine donne un taux d'accroissement urbain de 5,9% entre 1980 et 1990.

Au plan externe, c'est bien la fin des trente glorieuses (1945-1975) et la récession consécutive à la crise énergétique qui frappait déjà de plein fouet certains pays donateurs ou prêteurs. Il en a résulté une réduction sensible de l'aide au développement. C'est également au cours de cette décennie que les bailleurs de fonds, notamment le FMI et la Banque mondiale imposaient les programmes d'ajustement structurel comme nouvelles mesures d'austérité (Comélieu, 1990). Ces mesures d'ajustement structurel devaient permettre l'assainissement des finances publiques, le désengagement de l'État, la libération du commerce extérieur. Ces mesures macro-économiques ont plus que jamais aggravé les problèmes sociaux dans la plupart des pays.

*Ils (les programmes d'ajustement structurel) ont en général induit une diminution de l'investissement, des transferts sociaux (au détriment notamment des services de santé et d'éducation), une diminution des effectifs d'agents de l'État, l'abandon des monopoles publics et la réduction de la protection aux frontières (Tubiana, Laurence, 1996: 36).*

Cependant, au-delà de la volonté de la Banque et du FMI d'aider les pays à mieux gérer la crise, il faut également voir dans ces mesures, une façon subtile pour ces institutions de récupérer les prêts qu'ils ont consentis à ces pays. En effet, Berg (1990: 482) constate que des sommes importantes doivent être versées à court et moyen terme au FMI et aux créanciers commerciaux. Les nouveaux

investissements en Afrique sont en régression depuis quelques années et il semble que le redressement de l'économie n'est pas envisageable dans un avenir proche.

La troisième décennie a donc poursuivi la même tendance de régression que les précédentes. Matoko la qualifie même de période de non-développement, car selon lui, cette troisième décennie a marqué un recul par rapport aux deux premières. C'est également à cette conclusion que débouche le rapport du PNUD de 1990, selon lequel *«dans de nombreux pays d'Afrique et d'Amérique latine, les années 1980 ont été marquées sur le plan de l'accomplissement humain par une stagnation, voire une régression»*.

### **Quatrième décennie de développement (1991-2000): marginalisation de l'Afrique**

Cette décennie est principalement caractérisée par la marginalisation de l'Afrique. Cette marginalisation a été essentiellement provoquée par la fin de la guerre froide, la dislocation de l'URSS, la chute du mur de Berlin. Ces événements ont fait que l'Afrique ne représentait plus un enjeu pour les grandes puissances et les grands investisseurs qui vont se lancer à la conquête de l'Europe de l'Est. Il s'en est bien sûr suivie une drastique réduction de l'aide publique au développement. On peut également évoquer d'autres événements importants de cette décennie. L'ONU l'a décrétée comme la décennie du développement culturel ce qui marque un virage majeur dans la conception et la mesure du développement. Longtemps une conception quantifiable du développement était retenue comme norme et les indicateurs de mesure s'appelaient PIB et PNB. C'est en 1990 que le PNUD introduit la notion de développement humain et d'indice de développement humain (IDH). L'indice de développement humain (IDH) est un indice composite qui permet d'incorporer la dimension humaine et sociale dans la mesure du développement (PNUD, 1990).

Cette quatrième décennie est certainement porteuse d'espoirs et d'inquiétudes pour l'Afrique. Espoir de voir l'Afrique résolument engagée dans la voie de la démocratie. Cette démocratie doit permettre une libération des «énergies sociales» en accordant une plus grande liberté aux hommes et aux femmes afin qu'ils fassent eux-mêmes le choix de leurs dirigeants. Elle doit également permettre une plus grande liberté d'expression comme préalable au débat d'idées qui favorise la participation du grand nombre au choix des modèles de développement. Espoir de voir l'émergence de nouveaux acteurs sociaux issus de la société civile: communauté de base, syndicats, groupes organisés notamment les ONG. Il faut que l'État cède plus d'espace de liberté à ces nouveaux acteurs syntagmatiques selon l'expression si chère à Raffestin (1980). Espoir de voir l'État et la société civile s'accompagner dans un même mouvement d'ensemble pour la construction de projet de développement

économique, social, et culturel typiquement africain. Les expériences encore balbutiantes dans la voie de la démocratie illustrent bien que ces espoirs sont permis. «*Depuis 1990, 27 élections présidentielles pluralistes ont eu lieu. Dans 21 cas, il s'agit d'une première dans l'histoire des pays concernés. Des partis d'opposition ont une existence légale dans 31 pays de la région*» (PNUD, 1995).

Mais, le problème de développement est-il pour autant résolu? En effet, à côté de ces indices d'espoir se collent certaines inquiétudes. Les guerres civiles et les conflits inter-ethniques n'ont jamais été aussi virulents que sous cette quatrième décennie. Les expériences vécues au Rwanda, au Burundi, au Congo démocratique (ex-Zaïre), en Somalie, au Liberia et dans la plupart des pays du Sahel sont bien connues de tous. Le même rapport du PNUD indique qu'à la fin de 1993, l'Afrique sub-saharienne comptait plus de six millions de réfugiés, soit plus 1% de la population.

Hessel Stéphane (1984) résume assez bien notre propos

*Les premières stratégies internationales de développement ont été marquées par un sanglant échec dont témoigne la dégradation continue de la situation économique et sociale des pays du tiers monde. Qu'il s'agisse de l'échec des stratégies d'industrialisation, qu'il s'agisse du déclin de l'autonomie alimentaire ou plus encore de l'extension de la désertification, de l'alphabétisme ou de la famine; autant de problèmes qui remettent en cause les stratégies et les formes d'aide traditionnelles au développement (cité par Maldague, 1994: 8).*

Manifestement les quarante années d'indépendance de l'Afrique, loin de susciter le développement tant attendu, ont plutôt accentué le sous-développement, le mal-développement ou le non-développement selon certains. Cet échec l'OUA (1979) l'a reconnu que très tardivement.

*Pour la première fois, nous nous posons une question fondamentale: de quel type de développement l'Afrique a-t-elle besoin et comment peut-elle y parvenir? L'hypothèse sous-jacente à cette question est que nous ne voulons plus imiter d'autres pays ou d'autres systèmes économiques; nous nous sommes rendus compte que les pays africains ne peuvent continuer à poursuivre des politiques et des stratégies en donnant l'impression de vouloir être une pâle imitation de l'Amérique, de la France, de l'Angleterre ou de la Chine; pour nous, le temps est venu de réfléchir sérieusement à l'émergence d'une stratégie typiquement africaine de développement non tournée vers l'extérieur, non fondée sur une simple copie des autres sociétés et ne menant pas à une modernisation accumulée. En d'autres termes, le temps est venu pour les gouvernements et les peuples africains de promouvoir l'émergence d'un mode de développement et de modes de vie*

*propres à l'Afrique et reposant sur leur riche patrimoine culturel, leur structure sociale, leurs institutions économiques et leurs richesses naturelles considérables, un mode de développement et un mode de vie qui, tout en puisant à d'autres sociétés et d'autres cultures, n'est ni imitatif ni n'aliène le patrimoine culturel des Africains* (cité par Matoko, 1996: 165).

Toutefois, du discours à la réalité, l'écart est souvent très grand. Presque deux décennies se sont écoulées depuis cette déclaration de l'OUA et paradoxalement, ce modèle de développement typiquement africain se fait toujours attendre et l'Afrique poursuit son enlisement dans le sous-développement.

Il découle de cette analyse que l'Afrique n'a pas su se donner un modèle pouvant la conduire au développement. Cette défaillance fait que le continent patauge encore dans un marasme politique, économique et social. Cependant, beaucoup de penseurs croient que la situation n'est pas irréversible et que l'Afrique n'a pas encore atteint le point de non-retour. La disponibilité des ressources tant matérielles qu'immatérielles laisse croire à la possibilité d'un développement grâce à de nouvelles approches.

## **Vers un modèle de développement renouvelé**

Les auteurs et les institutions n'ont pas manqué de proposer des stratégies pour le développement de l'Afrique. Pour certains, seul le fédéralisme peut fournir les bases indispensables aux politiques de développement national et régional. Il permet de briser les avatars de l'État jacobin et d'accroître conséquemment la démocratie (Michalon, 1984). Pour d'autres, il faut mettre l'accent sur la démocratisation de toutes les institutions (Berg, 1990; Matoko, 1996; Banque mondiale, 1997). Pour Maldague (1994), seule l'approche du développement rural intégré peut sauver le continent et le sortir de son sous-développement. Pisani (1988) et Dumont (1986) insistent en général sur l'accroissement des capacités de la paysannerie. Quant à la Banque mondiale, elle a toujours privilégié les politiques macro-économiques malgré les désastres que provoquent ces politiques. Et même si son dernier rapport (Banque mondiale, 1997) a été centré sur l'État, force est de reconnaître qu'elle n'a pas failli à sa tradition d'une vision macro-économique du développement. D'ailleurs, plusieurs auteurs ont décrié ce modèle diffusé et/ou imposé par la Banque au sens où, il reste extraordinairement réductionniste (Comélieu, 1990).

Selon Pisani (1988: 244), il paraît que toutes les tentatives semblent avoir lamentablement échoué et par conséquent il faut faire un pari inverse.

*Il vous faut faire un pari; puisque la bureaucratie, le parti unique, l'armée, les sociétés d'État, l'aide extérieure, les disciples du FMI*

*et de la Banque mondiale, l'enflure de la capitale, l'intolérance vis-à-vis de l'adversaire, le pouvoir absolu n'ont pas donné les résultats que vous escomptez et vous êtes au bord du gouffre, faites le pari inverse: faites confiance à votre peuple, pour que cessant de vous applaudir, il vous fasse confiance comme un peuple adulte fait confiance à un chef responsable.*

Pour notre part, nous pensons que l'avenir du développement de l'Afrique se trouve en Afrique même. Cet avenir dépendra des Africains eux-mêmes, dans leur capacité à changer leur état d'esprit par le rejet de la fatalité et par le refus de l'irresponsabilité. Un état d'esprit qui les amène à une nouvelle vision du développement, qui privilégie le compter sur soi, un «développement authentique», c'est-à-dire un développement qui repose sur les capacités institutionnelles réelles des États, qui tient compte de la réalité des structures sociales et qui sait valoriser les dynamismes de la société civile.

Si comme le souligne Samir Amin (1975), les principes de la science sont universels, nous pensons que ceux du développement le sont moins. En effet, le développement met en jeu des facteurs intangibles (Guichoua, 1996), immatériels donc irrationnels qu'il est difficile d'exporter et/ou d'imposer (Comélieu, 1990). Il n'existe donc pas de «développement à la carte» comme on l'a longtemps pensé pour l'Afrique.

Par ailleurs, le développement doit être perçu comme un long processus dont la réalisation exige des stratégies sur le long terme. Il faut pouvoir sérier les priorités. L'Afrique reste encore un continent fortement agricole. Par l'exemple, plus de 80% de la population nigérienne vit du secteur primaire. Un consensus se dégage aujourd'hui sur la nécessité de donner la priorité à l'agriculture (Berg et Whitaker, 1990). Il faut pouvoir réinventer des politiques agricoles qui visent l'autosuffisance alimentaire en facilitant l'accès au crédit agricole. C'est l'agriculture qu'il faut subventionner et non les produits alimentaires comme malheureusement c'est le cas actuellement.

La nécessité de réformes internes structurelles et fonctionnelles apparaît également comme un impératif pour le développement de l'Afrique. Plusieurs auteurs s'accordent à dire que la question de l'État doit être le préalable à traiter. La bonne gouvernance veut qu'il ait moins d'État, mais un État meilleur. L'État doit réduire son intervention afin de libérer les initiatives individuelles et collectives porteuses d'innovations si nécessaires au développement. L'État doit agir également en partenaire avec la société civile. L'État doit enfin reconquérir sa crédibilité auprès de la communauté internationale pour la mobilisation de l'aide publique au développement. Toutes ces exigences du développement de l'Afrique n'auront de contenu opérationnel qu'avec l'avènement d'une équipe dirigeante politiquement mûre. C'est-à-dire une équipe qui honore et respecte les principes et les vertus de la démocratie et qui agit pour le développement et le progrès du peuple.

L'expérience démocratique engagée depuis la dernière décennie du siècle a suscité des espoirs. Mais dans beaucoup de pays, les résultats ont déçu. En dehors du multipartisme palliatif, la démocratie est loin de la pratique quotidienne dans l'exercice du pouvoir. Les opposants politiques sont souvent éliminés, la presse est censurée et les mouvements syndicaux et estudiantins sont interdits ou punis. Mais, tout est-il perdu? Beaucoup d'auteurs pensent que non. Certains admettent que l'exercice de la démocratie exige du temps et, que les pays sont actuellement dans un processus d'apprentissage qu'il faut saluer et encourager.

Sur le plan de la relance économique, il est également permis d'espérer, car à en croire l'OCDE, «*l'Afrique pourrait constituer un bon relais de croissance mondiale*» (**Le Nouvel Afrique Asie** no 100, janvier 1998). Rien n'est donc encore perdu et l'Afrique peut se reconstruire et se développer, mais à son rythme, dans le respect de ses propres valeurs culturelles, morales et spirituelles. C'est dans la valorisation de ces dimensions qu'il faut dorénavant construire les nouveaux modèles de développement à l'Africaine.

### Références bibliographiques

- ACDI. (1987). **Environnement et développement**. Ottawa. 40 pages.
- ADAMOU, A. (1994). **La problématique de l'aménagement des quartiers non lotis à Niamey: le relogement des populations: cas de Yantala**. Sainte-Foy, Université Laval, mémoire en ATDR. 174 pages.
- BAIROCH, Paul (1974). **Révolution industrielle et sous-développement**. Paris, Mouton.
- BANQUE MONDIALE. (1997). **Rapport annuel sur le développement dans le monde: L'État dans un monde en mutation**. Washington, Oxford University Press.
- BAYART, J.-F. (1989). **L'État en Afrique**. Paris, Fayard.
- BERG, J. R. (1990). «*L'aide extérieure en Afrique*» dans **Stratégies pour un nouveau développement en Afrique** de Berg et Jennifer (1990). Pages 481-526.
- BERG, J. R., et S. W. JENNIFER. (1990). **Stratégies pour un nouveau développement en Afrique**. Paris, Economica.
- BOUDEVILLE, J. (1968). **L'espace et les pôles de développement**. Paris, PUF.
- BOUDEVILLE, J. (1964). **Les espaces économiques**. Paris, PUF.
- CHOUROUBA, Farma. (1998). **Invention démocratique en Afrique**. Sainte-Foy, projet de thèse, Université Laval.
- COMÉLIAU, C. (1990). «*La Banque mondiale exerce un contrôle croissant sur la conception des politiques de développement*» dans **Le Nouveau état du monde**. Pages 169-171.
- DUMONT, R. (1994). **Conférence du professeur donnée le 3 novembre 1994 à l'Université Senghor**. Alexandrie, Université Senghor.
- DUMONT, R. (1986). **Pour l'Afrique, j'accuse**. Paris, Plon.
- FISSETTE, J. (1995). **Aide au développement et décentralisation en Afrique: des intentions aux effets de système**. Montréal, GRIM.
- FREUD, C. (1988). **Quelle coopération? Un bilan de l'aide au développement**. Paris, Karthala.
- GAGNON, C. (1994). **La recomposition des territoires. Développement local viable**. Paris, L'Harmattan.
- GUICHOUA, A. (1996). **Questions de développement. Nouvelles approches et enjeux**. Paris, L'Harmattan.
- HASKI, P. (1990). «*Afrique sub-saharienne: marginalisation croissante*» dans **Le Nouvel état du monde**. Pages 336-338.

- HESSEL, Stéphane. (1984). **Futuribles**.
- KABOU, A. (1994). **Et si l'Afrique refusait le développement?** Paris, L'Harmattan.
- MALDAGUE, M. (1994). **Concept de développement rural intégré et critiques des décennies de développement**. Sainte-Foy, document photocopié.
- MASSIAH, G. et J. F. TRIBILLION. (1988). **Villes en développement: Essai sur les politiques urbaines dans le tiers monde**. Paris, Éditions La Découverte. 320 pages.
- MATOKO, E. (1996). **L'Afrique par les Africains: utopie ou révolution**. Paris, L'Harmattan.
- MICHALON, T. (1984). **Quel État pour l'Afrique**. Paris, L'Harmattan.
- OUA. (1979). **Quel développement à l'horizon 2000?** Addis-Abeba.
- PERROUX, F. (1969). **L'économie du XX<sup>e</sup> siècle**. Paris, PUF.
- PISANI, E. (1988). **Pour l'Afrique**. Paris, Éditions Odile Jacob.
- PNUD. (1990). **Rapport mondial sur le développement humain**. Paris, Economica.
- PNUD. (1993). **Rapport mondial sur le développement humain**. Paris, Economica.
- PNUD. (1990). **Renouveau de la planification du développement en Afrique: les dimensions politiques de la planification**. Garberone-New York, PNUD.
- RAFFESTIN, C. (1980). **Pour une géographie du pouvoir**. Paris, Librairies techniques. 249 pages.
- SAMIR, A., M. FRANCO et S. BOW. (1975). **La planification du sous-développement: Critique de l'analyse des projets**, Paris, Anthropos-Idep.
- TOUSCOZ, J. (1976). **L'évaluation de la coopération Nord-Sud: L'exemple de la coopération entre pays francophones**. Paris, Economica.

---

## Notes

<sup>1</sup> Il fut le premier à dire non au projet référendaire proposé par la France en 1958 date à laquelle la Guinée devint indépendante.

<sup>2</sup> Une réflexion du même genre fut conduite pour l'Amérique Latine par la Communauté économique pour l'Amérique Latine (CEPAL). Voir à ce sujet le livre de Fernando Cardoso (1984).

<sup>3</sup> Selon le même auteur, la période 1976-1983 a été une grande période de construction d'infrastructures et d'équipements grâce au boom de l'uranium. L'hôtel Gawey, le palais des congrès, le siège de la Banque de développement de la République du Niger (BDRN) et de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), l'immeuble de SONSRA II, de l'Office de l'énergie solaire (ONERSOL), de l'Office de la radio et de la télévision (ORTN), de l'Office national de recherches minières (ONAREM) datent de cette époque et font de Niamey une façade de capitale à l'occidentale.

# **Petites collectivités et gouvernance locale: une comparaison nord-sud**

**Valencia Vololonirina**

Étudiante au Doctorat en développement régional de l'UQAR

Nous livrons dans les pages qui suivent une interprétation préliminaire des données que nous avons collectées au niveau des petites communautés du littoral Sud-Ouest de Madagascar dans le cadre de notre recherche doctorale. Nous avons emprunté pour ce faire un dispositif conceptuel élaboré par Bruno Jean (1998) pour les petites communautés du Québec. La comparaison suggérée par le titre n'est valable que dans cette perspective, c'est-à-dire d'un certain rapprochement heuristique des deux réalités, qui en vérité sont diamétralement opposées... Nous avons réfléchi ensemble sur cette possibilité et je reprends ici une bonne partie du texte préparé pour le colloque de l'Association des sciences régionales de langue française (l'ASDRLF) qui s'est tenu au Mexique en début de cet automne.

Dans son analyse, Bruno Jean pense qu'il est essentiel de connaître le système de gouvernance qui sert de référence tacite pour les acteurs territoriaux et qui détermine par la suite la relation entre gouverné et gouvernant. Suivant ce raisonnement, nous pourrions alors tenter de saisir les problèmes de développement local pour les petites collectivités chez nous et d'apporter des explications à certains phénomènes observés chez nos populations rurales en particulier la participation au développement et l'émergence d'acteurs.

Nous rappellerons d'abord les idées-forces permettant de fonder la pertinence des petites collectivités à l'aube d'un nouveau millénaire et d'associer cette notion à celle de la gouvernance locale. Ensuite, la typologie proposée pour le Québec sera rappelée pour mémoire afin que nous puissions nous attarder davantage sur le cas des petites collectivités à Madagascar. Nous terminerons en engageant la réflexion sur l'empowerment, une approche qui nous semble pertinente pour penser et faire le développement territorial; en effet, le développement passe par la construction des capacités locales, dite capacity building dans la littérature anglaise.

## **Petites collectivités et développement territorial**

Les petites collectivités au Nord et leurs noyaux villageois ont perdu leurs fonctions socio-économiques de jadis en restant toutefois bien présentes dans le paysage. Tandis qu'au Sud, les petites collectivités sont souvent le maillon

fort du système spatial en regroupant dans le semis de villages la majorité de la population. De plus, de nombreux travaux ethnologiques l'attestent, ces communautés rurales sont encore des espaces de vie fort prégnants dans la vie quotidienne de leurs résidents et prégnants aussi dans la structuration des économies régionales. Ainsi, elles sont une «forme territoriale de vie sociale» qui a sa propre place dans les systèmes territoriaux de nos sociétés contemporaines. D'ailleurs, elles ont manifesté au gré du temps et des contextes une certaine durabilité assurée par leur vitalité sociale, leur viabilité économique et leur validité politique (Matthews, 1983). De plus, la vie en petites collectivités offre encore un espace communautaire où des relations de face-à-face, de proximité, une société d'inter-connaissance, de sentiment d'appartenance sont observables et possibles. Or en sciences régionales, ces éléments sont considérés comme des ressorts du développement local et font l'objet d'approfondissement au niveau des territoires qui gagnent ou qui perdent... Actuellement, ces petites collectivités font face au défi de la construction de la dynamique développementale de leur territoire. Elles doivent intégrer la fonction «développement» dans cet espace communautaire. L'approche maintenant se centre sur les acteurs et leur environnement. Car la synergie des acteurs endogènes et des acteurs exogènes est nécessaire. Les efforts doivent porter sur le soutien aux populations locales pour inventer avec elles de nouveaux modèles de développement durable susceptibles de leur assurer un avenir. D'ailleurs, le contexte de globalisation de l'économie entraîne une tendance à la «territorialisation» accrue des comportements des acteurs (Krugman, 1996) et valorise du coup la sphère du local. Les acteurs de développement ont à repenser les relations au territoire local: les acteurs économiques (économies externes, productivité collective), les citoyens (identité, communautaire), l'État (services publics, déficits à réduire). Tout cela fait référence à la gouvernance locale. Ce qui nous introduit directement sur la typologie proposée par Bruno Jean pour représenter le système de gouvernance locale qui sert de référence pour le Québec rural. Nous enchaînons avec celui de Madagascar.

### **Au Nord: la gouvernance locale des petites collectivités rurales entre la logique utilitariste et citoyenne (Jean, 1998)**

Dans le schéma présenté ici, on a voulu proposer une typologie dichotomique des systèmes de gouvernance locale qui peut rendre compte des tendances observées. De fait, il semble que deux conceptions de la gouvernance s'affrontent. D'abord, une conception qui fait de l'instance locale une organisation prestataire de services à des résidents qui se voient comme des clients ayant des droits et qui évaluent l'action à la lumière de la logique

entrepreneuriale. Et ensuite, une autre conception que nous avons appelée «citoyenne» et qui ramène le gouvernement local à sa dimension intrinsèque d'institution ayant des fonctions fondamentales de représentation et d'espace politique où s'exerce la démocratie. On reconnaît dans cette typologie une inspiration qui vient de la sociologie de Michel Freitag qui a mis en évidence ce qui est pour lui un trait général de la post-modernité, soit la dérive des institutions en des organisations pragmatiques.

<b>Système de gouvernance locale fonctionnelle (ou utilitariste)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le résident est un client</li> <li>- La municipalité livre des «services» de manière efficiente à ses clients ou à ses consommateurs</li> <li>- Les résidents ont des droits individuels</li> <li>- Une organisation pragmatique</li> <li>- La performance se mesure selon la rationalité entrepreneuriale (prix, coûts/avantages pour les unités économiques- familles, entreprises...)</li> <li>- La solution aux contraintes fiscales et budgétaires: la fusion municipale</li> </ul>
<b>Système de gouvernance locale citoyenne (ou solidaire)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le résident est un citoyen</li> <li>- La municipalité est une institution qui exerce des fonctions de représentation de la communauté (ou de la société civile)</li> <li>- Les résidents ont des responsabilités collectives</li> <li>- Une institution démocratique</li> <li>- La performance se mesure par une évaluation éthique de la vitalité sociale de la communauté et du développement harmonieux de ses «capacités»</li> <li>- La solution aux contraintes fiscales et budgétaires: les ententes inter-municipales de service (Ce schéma a été élaboré par Bruno Jean de l'UQAR)</li> </ul>

### **Au Sud: la gouvernance locale entre la logique communautaire et la logique démocratique**

Avant de présenter les types de gouvernance dans ce cas, il nous semble utile de parler succinctement de la situation du pays afin de faciliter la compréhension et de mettre notre propos dans le contexte.

De prime abord, on peut reconnaître aisément le dualisme socio-économique qui caractérise les pays en développement au sein de

l'environnement général à Madagascar. La situation laisse transparaître une anomie caractérisée par une dichotomie manifeste entre société traditionnelle et société moderne, entre population rurale et pouvoir politico-administratif (Hoerner, 1992; Hugon, 1993). Ceci ne signifie pas pour autant opposition entre progrès technique et tradition mais correspond plutôt à deux dynamismes s'exerçant dans des directions différentes (Hanicotte, 1973). À notre avis, ce dualisme est au cœur même de la problématique actuelle de développement des régions et localités du pays; en effet, il peut être interprété en même temps comme la conséquence des grandes orientations qui ont présidé à l'évolution socio-économique du pays et aussi comme un des facteurs de blocage du développement en rapport avec l'inertie, la passivité et la résistance aux changements des populations rurales.

Pourtant, 78 % de la population du pays se trouve dispersée en milieu rural, formant des petites communautés de taille réduite. Elles sont souvent enclavées et mal reliées aux grands centres urbains où l'on retrouve toutes les infrastructures et les services divers. De fait, on peut noter une grande pauvreté de ces gens liée en partie à un problème de mise en valeur des facteurs fondamentaux, c'est-à-dire les ressources humaines et naturelles. Il en résulte une configuration spatiale très déséquilibrée entre centres urbains et périphéries. Nous pouvons remarquer que d'une manière générale, au sein des premiers, on a voulu créer un espace de développement, alors que pour les seconds, l'espace communautaire reste la dimension dominante de la logique tant du système de gouvernance locale que du mode de vie précaire de ces populations.

Le développement régional constitue un défi actuel de notre époque à Madagascar. D'ailleurs au niveau des différentes sphères politiques, il est maintenant considéré de plus en plus comme une orientation stratégique dans la perspective d'avenir de Madagascar. La récente constitution du pays ratifiée en début 1998 fournit les textes de base pour un régime fédéral avec des «provinces autonomes». Néanmoins, il importe de rappeler ici que le pays a connu diverses expériences de développement régional notamment dans le cadre du développement rural. Seulement, nous pouvons comprendre que, du fait d'une logique descendante et d'un interventionnisme par voie hiérarchique, le principal acteur du développement reste l'État et ses ramifications à tous les échelons, malgré les optiques de participation et décentralisation promues auparavant. Les efforts réalisés n'ont pu produire les changements mentaux et sociaux anticipés ou attendus. Ayant misé sur la technicité et négligé le facteur humain, les efforts entrepris ont engendré des conséquences négatives à l'endroit des populations dans les territoires ruraux. Celles ayant fait l'objet d'interventions de développement pâtissent dans la résignation et l'attentisme relatif à leur sentiment d'infériorité et d'impuissance vis-à-vis du développement; ce dernier étant perçu comme répondant aux préoccupations

extérieures. D'autres non concernées par ces interventions sont devenues des laissés-pour-compte, marginalisées et se replient sur eux-mêmes pour survivre. Dans les deux cas, on note la démission de la majorité de la vie publique et leur tendance à s'isoler dans un sentiment d'impuissance et d'infériorité; seule une minorité s'active principalement avec l'État pour le «développement» et en tire profit. Ainsi, est façonné le paysage de développement du pays et des ses régions.

Nous pouvons alors proposer les schémas suivants pour illustrer notre analyse du système de gouvernance locale des collectivités rurales du littoral sud-ouest malgache:

<p><b>Système de gouvernance locale « populiste » (actuelle)</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le résident est un «membre de la communauté»</li> <li>- Le «<i>fokontany</i>» est perçu plus comme une institution qui exerce des fonctions de représentation du «<i>fanjakana</i>»</li> <li>- Les résidents sont des « administrés », des exécutants et des «bénéficiaires»</li> <li>- Une subdivision administrative</li> <li>- Rentrée fiscale et contrôle des «administrés», maintien de l'ordre public</li> <li>- Attentisme, passivité, problème de participation de la population, perte de légitimité de l'État et du secteur public</li> </ul>
<p><b>Système de gouvernance locale démocratique (souhaitable)</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le résident est un citoyen</li> <li>- Le <i>fokonolona</i> devient des interlocuteurs du gouvernement supra-local</li> <li>- Les résidents sont des «acteurs» de leur développement, des partenaires</li> <li>- Une institution démocratique</li> <li>- Écoute et satisfaction des besoins ressentis par les résidents en regard d'une qualité de vie locale (sécurité, santé, approvisionnement, etc.) et manifestation de dynamisme local</li> <li>- Prise en charge locale, développement des capacités, partenariat, coopération internationale (projets d'aides diverses)</li> </ul>

En regard des réalités des communautés rurales, nous pouvons avancer que le système de gouvernance locale actuelle peut être qualifié de «populiste». Il caractérise un modèle bureaucratique centralisé, auquel on a associé un discours

politique de décentralisation administrative; mais en vérité, les capacités locales restent lacunaires et n'arrivent pas encore à satisfaire et assumer les exigences d'une telle perspective. Ainsi, à la lumière de nos enquêtes auprès des populations et leaders locaux, la citoyenneté est vécue et perçue par les résidents selon un rapport de domination entre l'Administration centrale et sa bureaucratie (*Fanjakana*) et les administrés formés par l'ensemble des communautés villageoises (*fokonolona*).

L'environnement socioculturel et le mode de vie de la majorité de ces petites collectivités exercent un contrôle social assez fort sur l'individu et lui offrent les services dont il a besoin; ainsi il n'est pas étonnant s'il s'identifie davantage en tant que membre de la communauté et non comme simple citoyen. Le sentiment de sécurité et le soutien du groupe constituent un lien d'attache de l'individu à la communauté. Toutefois, avec le retour des jeunes scolarisés au village, des changements sont observables dans leurs propos et leurs conduites; nous pouvons remarquer leur volonté de se détacher et d'oser vivre indépendamment. Ce qui n'est pas mal vu par les anciens mais qualifié par eux de «signe de temps nouveau».

Malgré l'existence du «*fokontany*» qui est le niveau le plus élémentaire de gouvernement, dirigé par un comité exécutif, élu par les *fokonolona*, et qui exerce en principe des fonctions de représentation de ces derniers, les résidents s'identifient moins par rapport à leurs représentants élus dans cette institution qu'ils la perçoivent comme *manampahefana* (autorité locale). Ils ne se considèrent pas comme ayant droits. Au contraire, cette perception est relative au fait que les communautés locales pensent que leurs élus sont là pour servir plus l'État et son administration à travers le paiement des taxes diverses et les impôts fonciers, le comité de vigilance pour la sécurité publique, le recensement des biens et des personnes, bref l'exécution des ordres venant d'en haut.

De toute manière, il est assez difficile pour les résidents d'avoir une représentation claire des attributions et du statut de cette instance locale; chaque régime de gouvernement successif depuis l'indépendance en 1960 jusqu'à présent propose de nouveau texte régissant son fonctionnement. C'est une bataille encore à faire au fur et à mesure de l'avancement du processus de régionalisation. Pour l'instant, les populations s'inspirent toujours de leur système tacite de référence qu'elles se sont données au fil du temps.

Par ailleurs, le mode de communication «de haut en bas» a régi longtemps les relations entre *fanjakana* et *fokonolona*; ces communautés locales étaient ou sont considérées en tant que «bénéficiaires» des projets et actions de développement conçus et destinés pour elles; leur participation étant envisagée comme un élément de l'exécution des projets. Nous dirons ainsi qu'elles sont réduites au rôle d'exécutant. Ce qui peut être à l'origine de l'attitude des sociétés rurales face aux projets de développement. Cette relation a pour «résultat de maintenir la paysannerie dans un rôle quasiment réactif et

*finalement de consolider sa passivité »* (Charmes, 1973). Cette tutelle hiérarchique des pouvoirs centraux sape également les initiatives locales; en effet, «*cette relation atrophie chez les populations l'aptitude à réfléchir, à analyser, à faire des choix et à agir adéquatement quand un problème se présente*» (Vachon, 1996).

Dès lors, la manifestation d'une attitude de désintérêt ou de désaffection de la chose publique que nous avons observée lors de notre recherche, et qui reste valable dans beaucoup de petites collectivités semblables, est compréhensible; ces populations ne se sentent pas concernées par ce qui déborde leur sphère de vie habituelle, c'est-à-dire de leur espace communautaire. Tout ce qui est *fanjakana* ou publique au sens large est perçu comme étranger et même obligation-coercition. De plus, leur sentiment d'infériorité et d'incompétence est difficile à surmonter dans le contexte actuel. Ce qui ne favorise pas l'engagement et la prise de responsabilité collective. L'essentiel d'abord, c'est d'assurer la sécurité et la survie des siens, de son clan, de sa communauté. La collectivité formée par le regroupement des communautés sur un territoire délimité administrativement requiert déjà une conception plus élargie de la vie sociale et de l'intérêt commun.

Si tel est le système qui a façonné le vécu et le passé des petites collectivités rurales, force est de reconnaître qu'actuellement quelques éléments du contexte global du pays nous donnent à penser à la proposition d'un autre système de gouvernance locale, que nous qualifierons cette fois-ci «d'optimale ou de démocratique». Curieusement, le schéma proposé reprend l'optique «citoyenne» au niveau du Québec.

D'abord, les autorités publiques malgaches ont récemment opté pour un choix politique fondamental, celui de mettre en place des provinces autonomes. Cette option peut être l'occasion pour les mouvements régionalistes de concrétiser leur revendication. Ainsi, nous pensons que chaque province doit s'activer à la structuration socio-économique et sociospatiale de chaque niveau de son territoire. L'échelon territorial de base formé par le *fokontany* peut être réhabilité en aidant les communautés à développer leurs capacités locales. Ainsi, cette instance peut remplir son attribution première qui est celle d'exercer son rôle d'institution démocratique, car les résidents au fur et à mesure vont apprendre à vivre et à exercer leur citoyenneté. D'ailleurs, l'idée d'organisations populaires et d'associations diverses se propage de plus en plus et trouve des partisans au niveau local. À notre avis, leur cheminement progressif prépare l'émergence d'une société civile nécessaire à l'avènement d'un processus démocratique difficile à mettre en phase.

L'approche participative commence également à gagner du terrain en développement rural. Les ONG, les organismes d'aide internationaux sont plus sensibles au partenariat, à la prise en charge locale, au développement des capacités, autant d'attributs capables de faire passer les résidents du stade actuel de simples bénéficiaires en acteurs/artisans de leur développement. Ce

qui implique une prise de conscience grandissante et des comportements nouveaux pour les différents intervenants du développement local, tant externes qu'internes.

\* \* \*

La mise en œuvre du développement localisé suppose de mettre au clair le système de gouvernance qui préside ou pourrait présider à la prise de décision politique au niveau local. En effet, il semble qu'il y aurait malgré une histoire récente assez différente (la dérive utilitariste et économique au Nord, le maintien d'un populisme communautaire au Sud), une demande sociale, voire une quête incessante pour plus de démocratie, donc pour une «citoyenneté» pleine et entière.

Il faut maintenant mettre au point des outils de planification du développement des collectivités locales qui prennent en compte ce nouveau système de gouvernance démocratique ou citoyenne. Plus que jamais, cela suppose que les différentes couches de ces populations locales soient directement associées à cette planification et ne soient donc plus considérées comme des bénéficiaires mais bien comme des acteurs concernés avant tout par leur développement. Cela nous oblige à développer des modèles inédits d'accompagnement des processus de développement local où la «construction des capacités» des populations devient tout aussi importante que les investissements dans les infrastructures et ou les divers projets. Cette démarche s'inscrit dans l'approche de développement local connue par «empowerment» (Friedman, 1992, 1995; Ninacs, 1997). Dans le cas des petites communautés du Sud-Ouest malgache, la perspective en trois étapes de John Friedman nous semble pertinente: de l'empowerment social vers l'empowerment politique et ensuite psychologique. Cela permettrait à moyen et long terme d'aider les populations rurales à changer leur système de référence traditionnelle et d'améliorer la crédibilité de l'État vis-à-vis de ses gouvernés. Mais le développement des capacités des collectivités locales est une approche qui nécessite du temps... beaucoup plus que l'horizon temporel de l'aide par projet. Plus encore, elle implique une nouvelle pédagogie conscientisante pour faire des populations locales les acteurs de leur propre développement.

## Bibliographie

- BALOGUN, M., 1994. **Promoting good government through leadership recruitment and capacity building: a critical review of contemporary developments in sub-saharian Africa.** UNECA. 147 p.
- CHARMES, J., 1971. **Les blocages socioculturels au développement en tant que manifestations de rapport de domination.** ORSTOM. 42 p.
- CHIVA, I., 1992. «*Les monographies de village et le développement*» dans **De village en village. Espaces communautaires et développement.** PUF et IUED. Pages 15-46.

- CONDOMINAS, G., 1991. **Fokonolona et collectivités rurales en Imerina**. Paris-Tananarivo, ORSTOM. 265 p.
- FRIEDMANN, J., 1992, 1995. **Empowerment. The politics of alternative development**. Blackwell. 196 p.
- GRAY, J. 1978. **Le développement au ras du sol - chez les paysans du Tiers-Monde**. Éditions Entente. 285 p.
- HANICOTTE, G., 1973. «*Les options de développement rural et leur traduction dans les organismes mis en place pendant la première décennie de l'Indépendance*», **Terre Malgache**, no 15. Pages 17-40.
- JEAN, Bruno, 1998. «*Réussir le développement des petites collectivités rurales*», Communication au colloque *La gouvernance de la diversité territoriale au Québec*, ACFAS, Section Développement régional, mai 1998.
- JEAN, Bruno, 1997. **Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité**. Québec, Presses de l'Université du Québec. 318 p. (voir le chapitre I: La ruralité et sa sociologie).
- LEA, D. et P. CHAUDRI, (ed.), 1983. **Rural development and the state. Contradictions and dilemmas in developing countries**. Ed. Methuen & Co.Ltd. 351p.
- LEBLANC, P., 1998. **Éléments pour un portrait des petites collectivités au Québec**. Rouyn, UQAT-Chaire Desjardins en développement des petites collectivités. 65 p.
- LOINGER, G. et J.-C. Némery, (sous la dir.) 1997. **Construire la dynamique des territoires... Acteurs, institutions, citoyenneté active**. L'Harmattan. 287 p.
- KWAPONG, A. et B. LESSER (ed.), 1992. **Meeting the challenge: the african capacity building initiative**. Lester Pearson Institute for International Development. 70 p.
- MATTHEWS, R. 1983. **The creation of regional dependency**. University of Toronto Press. 246 p.
- NINACS, W., janvier 1997. «*Empowerment et développement local*», **Économie locale et Territoires**, vol. 1, no 2. Pages 6-8.
- REDFIELD, R., 1967. **The little community and peasant society and culture**. Phoenix Books. 182 p.
- SLEE, B., 1994. «*Theoretical aspects of the study of endogenous development*» dans **Born from within. Practice and perspectives of endogenous rural development**, Van der Ploeg, J.D. and A. Longs (ed.). CERES. Pages 184-194.
- TZAMARIAS, N. and K. COPUS, 1997. «*The role of local capacity building in rural development*», XVII Congress of the European society for rural sociology.
- VACHON, B., 1993. **Le développement local. Théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique de développement**. Gaetan Morin. 331 p.
- WEAVER, C., 1983. «*Le développement par la base: vers une doctrine du développement territorial*» dans **Le développement décentralisé**, B. Planque (ed.).



# Localisation, mondialisation: le mythe de l'autonomie locale!

Marcel Methot

Étudiant au Doctorat en développement régional de l'UQAR

La popularité actuelle du développement local risque-t-elle de subjuguer quelque peu les âmes de bonne volonté? Voilà la question qui m'est venue à l'esprit il y a environ un an, alors que je participais au Forum sur le développement social à Rimouski. Quelques interventions entendues à cette occasion ou déjà entendues par ailleurs ont semé en moi un sentiment de crainte, voire d'urgence. Des acteurs du développement clamaient alors, pour répondre à ceux qui mettaient sur la table l'impact des politiques nationales sur nos capacités de développement, qu'il fallait nous concentrer sur le développement de notre communauté et qu'il était temps que l'on cesse de parler politique dans un forum sur le développement. J'ai commencé à penser qu'il était en train de se construire un mythe, construction à laquelle participaient non seulement quelques leaders régionaux et locaux mais aussi des décideurs politiques et des chercheurs. Il s'agit du mythe de l'autonomie locale. Le présent texte tente de développer cette intuition davantage citoyenne que scientifique.

## 1. Le développement local: nouvelle panacée!

### 1.1. L'émergence du local

À partir des années 1970, on commence systématiquement à considérer la pertinence du développement local. Les grandes politiques de développement régional, malgré les intentions nobles, n'avaient pas permis de produire les résultats escomptés pour les régions qui, malgré certaines améliorations, continuaient à connaître un relatif sous-développement.

La réaction des acteurs régionaux et locaux fut alors claire et légitime. *«Laissez-nous nous occuper de notre propre développement, laissez-nous identifier les problèmes et les solutions à y apporter»*, entendait-on alors de différents coins de la province. Plusieurs théoriciens entrèrent dans le bal en concoctant des théories démontrant la justesse des revendications des régionaux, décrivant article après ouvrage les vertus du développement endogène.

La *«prise en main»* comme solution de sortie de crise s'insérait ainsi dans l'imaginaire collectif, tellement que les gouvernements s'en firent progressivement les porte-parole. Des grandes politiques se succédèrent traitant tantôt de partenariat région-État, tantôt d'entrepreneurship local et régional,

bref des politiques qui reconnaissent la région comme entité (relativement) autonome et les acteurs régionaux et locaux comme agents de premier ordre dans les stratégies de développement.

Tout cela nous mène en 1997, à la publication de la **Politique de soutien au développement local et régional** du gouvernement du Québec. Cette politique institutionnalise en quelque sorte un mouvement déjà entamé dans la réalité et qui veut que le local soit progressivement le maître d'oeuvre de son développement.

## 1.2. L'autonomie locale

On comprend dès lors que s'installe dans les discours une certaine idée d'autonomie locale. Quatre facteurs, notamment, favorisent l'avènement de cette idée:

- Les acteurs régionaux et locaux sont reconnus, par les partenaires politiques et économiques, comme des interlocuteurs de premier plan dans l'élaboration de stratégies de développement.
- Les théories démontrent les potentialités endogènes des entités régionales et locales et la pertinence de laisser s'exprimer les «forces vives» des communautés.
- Avec les différentes politiques décentralisatrices, les communautés régionales et locales ont désormais une plus grande maîtrise des outils du développement.
- Les grandes transformations concernant le rôle de l'État suscitent un glissement vers le local de la gestion des rapports sociaux (désengagement?).

Ainsi, les communautés régionales et locales se doivent de renforcer leur autonomie en matière de développement, d'autant plus qu'il s'agit là du moteur de leurs revendications depuis près de trois décennies. Mais quel est le potentiel d'autonomie réelle de nos communautés? Peut-on prétendre qu'il existe, aujourd'hui plus qu'hier, quelque chose que l'on puisse nommer l'autonomie locale? Pour répondre à ces questions, il peut être intéressant d'identifier des limites à l'autonomie locale.

## 2. Les limites de l'autonomie locale

J'identifie deux types de limites à l'expression de l'autonomie locale: les limites internes, issues de la communauté et les limites externes, c'est-à-dire les phénomènes hors communauté qui viennent agir sur la capacité d'agir de celle-ci.

## 2.1. Limites internes

La première limite, c'est le caractère inéluctablement conflictuel des rapports sociaux dans les communautés locales. On a beau parler des avantages de la proximité, du sentiment d'appartenance commune, de l'harmonie des petits milieux de vie, et ainsi de suite, il n'en demeure pas moins que la communauté locale, à l'instar de la société, n'est pas à l'abri des conflits sociaux (de classe!), des luttes corporatistes, des «guerres de clocher». Pensons simplement, par exemple, au «mur» qui sépare les intervenants du communautaire d'une part et les intervenants de l'«économique» d'autre part.

Une autre limite réside dans la difficulté d'instaurer une démocratie participative même dans des microsociétés comme les communautés régionales et locales. Encore aujourd'hui, nombre de personnes associent nécessairement rapprochement des structures de décision à un renforcement de la démocratie. Dans les faits, une décentralisation des structures ne garantit rien en ce sens, c'est même parfois l'effet contraire qui se produit (renforcement du pouvoir des «barons locaux»). On n'instaure pas la démocratie par décret mais par l'éducation à la démocratie (formation du citoyen).

## 2.2. Limites externes

La première limite externe à l'autonomie locale, c'est l'action déterminante de l'État. Même si l'État a réellement effectué une certaine décentralisation dans certains secteurs et que des acteurs locaux et régionaux bénéficient ainsi d'une meilleure maîtrise de certains outils de développement, il reste que l'État a conservé ses prérogatives dans les domaines les plus déterminants pour les individus et les communautés. Pensons aux grandes orientations économiques, industrielles, en matière de droit du travail, aux politiques de la sécurité du revenu, aux politiques de l'emploi, etc. Par exemple, comment prétendre à l'autonomie locale dans le domaine de l'emploi quand les orientations générales et les programmes sont déterminés au national? Plus concrètement et de manière caricaturale, un centre local d'emploi (CLE) n'a aucun pouvoir sur la détermination du salaire minimum pour sa main-d'oeuvre locale.

La plus importante limite à l'autonomie locale vient, à mon avis, des nouvelles règles du jeu économiques et politiques au niveau mondial, c'est-à-dire de la mondialisation du néolibéralisme. Ce n'est pas la mondialisation en soi qui est en cause ici mais plutôt une tendance que cette dernière est en train d'emprunter dangereusement. Des explications s'imposent ici.

La mondialisation consiste dans un vaste mouvement culturel et historique amorcé il y a près de cinq siècles. Les différentes composantes de l'humanité entrent progressivement en contact les unes avec les autres. Ce

mouvement est particulièrement accéléré aujourd'hui grâce à la révolution des communications (Internet) et à la libéralisation des échanges économiques à l'échelle planétaire. À l'intérieur de ce vaste mouvement, il y a la mondialisation des économies, c'est-à-dire l'ouverture des frontières nationales pour le commerce et la libre circulation des biens et des capitaux. C'est la dimension économique de la mondialisation. Une deuxième composante de ce mouvement, la mondialisation du néolibéralisme, consiste dans la mondialisation d'une idéologie vantant les mérites du «laissez faire» et célébrant la suprématie de la loi du marché comme agent régulateur des sociétés. C'est la dimension politique de la mondialisation. On ne peut pas arrêter le mouvement de mondialisation. On ne peut pas empêcher les économies de se mondialiser. Cependant, je crois, à l'instar de bien d'autres, qu'il est possible d'intervenir en ce qui concerne la dimension politique. La suprématie de la loi du marché n'est pas une fatalité incontournable. Mais c'est là un autre débat.

Comment la mondialisation du néolibéralisme vient-elle limiter l'autonomie locale? Simplement par les impératifs d'adaptation qu'elle impose aux États et pour lesquels les acteurs locaux ne peuvent rien même s'ils en subissent les conséquences positives ou négatives. Dans le néolibéralisme, ce sont les grands financiers et les grandes firmes qui orientent les décisions des gouvernements qui doivent se soumettre pour que leur économie demeure compétitive. Les États sont ainsi confrontés à une perte significative de pouvoir, leur «ordre du jour politique et social» étant déterminé en grande partie par les grandes institutions de crédits, les grands organismes internationaux (FMI, OMC, Banque Mondiale, etc.) et plus indirectement par les grands patrons des grandes firmes. Dans ce contexte, penser que le local a plus d'autonomie parce que l'État est moins présent et moins pesant, cela ne relève-t-il pas du mythe?

### 3. Le mythe

On peut dire qu'il y a mythe lorsque l'on croit en l'existence de quelque chose qui n'existe pas dans la réalité. J'ai l'impression que plusieurs personnes, étudiants, professeurs-chercheurs, acteurs, politiciens assoient leurs recherches ou leurs pratiques sur *l'a priori* voulant que la communauté locale et régionale soit une entité autonome. Plus concrètement, certains semblent proposer que ce soit au niveau local qu'on puisse trouver les solutions pour régler les problèmes locaux. Cela peut avoir du sens. Cependant, on semble proposer des actions exclusivement à partir du local. On suppose que le local est suffisamment autonome. Voilà le mythe!

L'autonomie peut se définir par la capacité, pour un individu ou une communauté, de définir ses propres règles, ses propres lois (*auto*= soi-même,

*nomos*= loi, donc faire ses lois soi-même). Une communauté autonome serait ainsi celle qui bénéficie d'une emprise certaine sur les lois, les normes, les règles qui conditionnent son existence. Pour qu'il y ait autonomie locale, il faudrait que la collectivité locale possède les outils de son développement. Qu'en est-il?

Le local possède bien sûr quelques outils autonomes de développement. Les intervenants locaux peuvent prendre des décisions stratégiques à l'intérieur de différentes instances et structures, sans avoir à rendre de compte à un niveau supérieur. Les acteurs locaux peuvent élaborer des stratégies de développement qui tiennent compte des particularités locales et y impliquer les ressources qu'ils veulent. Et ainsi de suite.

Mais les acteurs locaux doivent aussi agir à l'intérieur d'un cadre imposé par un gouvernement central qui détermine les grandes orientations des politiques et programmes et les modalités d'allocation des ressources au niveau national, qui décentralise la gestion de programmes tout en gardant le contrôle sur leur substance, et ainsi de suite. La marge d'autonomie du local s'en trouve relativisée. Les acteurs locaux doivent également conjuguer avec les impacts et conséquences d'une mondialisation néolibérale où plus personne, même pas les gouvernements nationaux, n'a vraiment de contrôle sur l'économie. Les décisions déterminantes sont prises dans des réseaux privés de financiers et d'actionnaires ou dans des instances internationales à la légitimité douteuse. Les communautés locales doivent par exemple subir les contrecoups de grandes politiques de rationalisation et de rigueur financière que les États adoptent sous la pression de l'élite économique et financière mondiale.

Mais le vrai problème, c'est de voir et d'entendre des politiciens, des chercheurs, des acteurs exhorter les communautés locales à se «prendre en main» car, disent-ils, elles sont les premières responsables de leur développement. C'est ça le mythe de l'autonomie locale.

\* \* \*

Les États nationaux, dépourvus progressivement de pouvoir au profit d'entités supranationales, délèguent certaines responsabilités aux paliers régional et local qui se trouvent confrontés à des problèmes difficiles à résoudre: pauvreté, chômage, exclusion, dévitalisation. Pourtant, certains se réjouissent de percevoir enfin le local comme une entité autonome. Pour ma part, les collectivités locales ne sont pas plus autonomes, même si effectivement elles sont appelées à être plus responsables. Il y a là une nuance très importante et c'est là que réside le mythe.

Faut-il alors désespérer de voir un jour surgir l'autonomie locale? Je crois que non. Mais pour que le local puisse acquérir son autonomie, il faut réunir quelques conditions:

- Prendre conscience du mythe, c'est-à-dire questionner notre capacité actuelle de maîtrise du développement.
- Élargir notre champ de réflexion et d'action au-delà de la communauté, c'est-à-dire considérer et tenter d'intervenir sur les sources extérieures des situations vécues localement (les sources de l'exclusion d'un Rimouskois sont locales, nationales et mondiales).
- S'inspirer des expériences positives, du local au mondial, c'est-à-dire créer des réseaux avec d'autres communautés et ce, à travers le monde.
- Tenter de redonner l'autonomie à l'État-nation (contre la mondialisation du néolibéralisme) ou travailler à construire une nouvelle gouverne mondiale démocratique.

# La gouvernance territoriale: au-delà du mirage de la décentralisation

Robert Gagné, étudiant au Doctorat en développement régional de l'UQAR

La gouvernance territoriale est un concept qui émerge, depuis quelques années, dans la littérature scientifique. Ce phénomène, observable au Québec, n'est pas uniquement l'apanage des pays industrialisés mais aussi celui des pays en développement, comme l'a si bien démontré précédemment ma collègue Valencia Vololonirina.

Ce concept, associé très étroitement à la théorie du développement par le bas, prend racine sur la base du territoire local défini en tant que construit de l'action humaine et non pas seulement en fonction de la détermination d'un découpage géographique, aux frontières arbitrairement délimitées.

Gouvernance territoriale et gouvernement local sont des notions distinctes. Si le gouvernement local a un rôle déterminant dans la gouvernance territoriale il n'en est cependant pas le seul acteur. La gouvernance territoriale s'articule autour de la dynamique de tous les acteurs présents et actifs sur un territoire. Ces acteurs qui ont leur propre mission et qui ont aussi des objectifs, parfois partagés ou parfois divergents, ont intérêt à se concerter et à déterminer collectivement les moyens à prendre pour assurer le développement social, culturel et économique de leur communauté.

Regardons maintenant qui sont les acteurs interpellés dans la dynamique territoriale. On peut identifier ces acteurs à partir de quatre grandes catégories: La société civile qui comprend les individus, les familles, les groupes d'amis, les associations sportives, culturelles ou autres. Le secteur privé avec les artisans, les industries, les commerces, les coopératives et les entreprises de services. Le secteur public qui inclut les gouvernements, ministères, agences, sociétés d'État, les corporations municipales et les MRC. Quant aux groupes socio-politiques, on y retrouve les groupes communautaires, les syndicats, les associations professionnelles, les groupes de pressions et autres.

Comme on peut le constater, il existe sur les territoires une multitude d'acteurs qui sont plus ou moins autonomes et qui ont des intérêts très diversifiés. Mettre ces acteurs en présence et en interaction constitue le défi le plus important et le plus extraordinaire de la nouvelle gouvernance territoriale.

Évidemment, dans les territoires, il n'y a pas que la dynamique territoriale qui intervient, il y a aussi la gestion sectorielle qui joue un rôle important. L'approche sectorielle regroupe l'ensemble des activités et des

services autour d'un secteur en particulier. À titre d'exemple notons: le secteur de l'éducation, le secteur de la santé, le secteur de la forêt, le secteur agricole et autres.

L'intervention sectorielle sur un territoire peut être associée à la théorie du développement exogène, ou par le haut ou encore de l'extérieur. Cette association est principalement due au fait que les décisions sectorielles sont la plupart du temps prises à l'extérieur du territoire.

Idéalement, on peut dire que plus les approches sectorielles et les approches territoriales seront intégrées, plus les territoires pourront se développer harmonieusement. Mais on parle bien d'idéal, parce que l'intégration de ces deux approches est en pratique très difficile à réaliser. La principale difficulté de cette intégration est reliée au fait que l'approche territoriale et l'approche sectorielle ont des caractéristiques fort différentes.

Les caractéristiques de l'approche sectorielle sont les suivantes: l'unité de direction et de commandement est clairement établie, la structure est fortement hiérarchisée, le pouvoir s'exerce du haut vers le bas. Cette structure est sectorialisée, cloisonnée non seulement en fonction des autres ministères, mais à l'intérieur même des différentes directions. Tous les paliers relèvent d'une seule et même direction et sont soumis au seul palier supérieur. Et comme dernière caractéristique on peut dire que cette structure est généralement de style bureaucratique.

Regardons maintenant les principales caractéristiques de l'approche territoriale. Il existe sur le territoire une multitude d'acteurs aux intérêts très variés. Ces derniers peuvent faire partie d'une ou de plusieurs sphères d'activités. Les relations entre ces acteurs sont complexes et ont plutôt tendance à être anarchiques. Ces acteurs sont en situation d'indépendance les uns par rapport aux autres. Il n'y a pas de liens hiérarchiques entre eux. La seule unité de direction qui peut exister sur un territoire repose sur la volonté des acteurs à travailler ensemble, à collaborer, à se concerter.

Parce que ces deux approches ont des caractéristiques aussi différentes, on peut donc parler de deux cultures organisationnelles qui s'affrontent sur un territoire. Même si l'intégration de ces deux cultures est fort difficile, les acteurs locaux peuvent tirer profit du meilleur de ces deux cultures. Tirer profit de la spécialisation en tant qu'occasion d'acquérir des nouvelles connaissances, savoir-faire et nouvelles technologies. Tirer profit de la diversification sur les aspects de l'innovation de la créativité et l'ouverture sur de nouvelles possibilités. Même si l'approche sectorielle et l'approche territoriale coexistent pendant encore bien des années sur le territoire, rien n'empêchera les acteurs d'influencer le développement de leur collectivité. Puisque l'action collective est un construit social qui repose sur les jeux de pouvoir entre les acteurs, c'est donc au niveau du vécu que les changements peuvent être réalisés.

Regardons maintenant si la décentralisation peut favoriser l'émergence de nouvelles formes de gouvernance territoriale?

À mon sens non, et ce pour plusieurs raisons. Comme nous l'avons vu précédemment, la gouvernance territoriale n'est pas associée uniquement aux gouvernements locaux. Elle fait plutôt référence à la dynamique de l'ensemble des acteurs sur un territoire.

Dans l'éventualité d'un nouveau partage des pouvoirs entre les gouvernements supérieurs et les municipalités ou les MRC, rien n'empêchera ces dernières de gérer ces nouvelles responsabilités à partir d'une approche sectorielle.

Deuxièmement, tous les projets de décentralisation sont toujours accompagnés de la possibilité d'une recentralisation. Je crois qu'il serait intéressant, à ce moment-ci de faire un bref rappel historique. De 1840 à 1910, il s'est créé au Québec plus de 1 100 municipalités. Preuve éclatante de la pertinence de cette structure dans l'organisation des services aux citoyens. À cette époque, le gouvernement du Québec était très peu interventionniste et préférait laisser aux municipalités, la majeure partie des responsabilités reliées à l'organisation des territoires. Avec la crise économique de 1929, les autorités locales n'ont plus les ressources financières, ni l'expertise professionnelle pour assumer correctement leurs responsabilités. Un peu plus tard, on assiste à la création de l'État providence qui atteindrait à la fin des années 1960 sa pleine vitesse de croissance. La mise sur pied de structures technocratiques et bureaucratiques a fait en sorte que les citoyens sont de plus en plus éloignés des décisions qui les touchent de près. On ne peut pas refaire l'histoire, mais on peut bien se demander si, à l'époque, le gouvernement avait fait le choix politique d'aider les autorités locales à passer à travers la crise plutôt que de s'accaparer de leurs responsabilités, on assisterait aujourd'hui au même débat.

Troisièmement, tous les projets de décentralisation sont toujours accompagnés de lois, de directives, de règlements qui encadrent l'action décentralisée en fonction des valeurs, des choix et des orientations du décentralisateur.

Quatrièmement, tous les projets de décentralisation sont toujours conçus et réalisés de la même façon, de la même manière et en même temps, quelles que soient les caractéristiques sociales, économiques et culturelles des milieux qui reçoivent ces projets. Même ceux qui pour diverses raisons ne veulent pas ou ne sont pas prêts à s'engager dans des nouvelles responsabilités sont obligés de respecter les volontés du décentralisateur.

Règle générale, la stratégie du décentralisateur n'est pas de partager ses responsabilités mais plutôt de se débarrasser d'un certain nombre de problèmes.

Examinons maintenant deux réformes qui sont identifiées au Québec comme étant associées à des efforts de décentralisation, soient celles de la santé et des services sociaux et la création des CLD.

Il est vrai que la réforme des services de santé et des services sociaux a confié aux régies régionales plus de pouvoirs et de responsabilités. Ces dernières demeurent fortement liées aux objectifs, stratégies et directives ministérielles. Si par exemple une régie décidait que, pour atteindre les objectifs de rationalisation fixés par le ministre, ce n'est pas le virage ambulatoire qu'il faille prendre mais le virage de la prévention. Est-ce que dans un tel contexte cette régie pourrait poursuivre sa stratégie sans une intervention du ministre? La réponse à cette question ne laisse aucun doute. Je pourrais apporter bien d'autres exemples, mais ce n'est pas nécessaire pour démontrer que la réforme de la santé au Québec s'apparente bien plus à une forme de déconcentration plutôt qu'à un modèle de décentralisation.

Regardons maintenant la création des CLD. Création n'est peut-être pas le terme approprié puisque le gouvernement a récupéré les anciennes structures de développement mises sur pied par les municipalités et les MRC. Cela ressemble beaucoup plus à une centralisation plutôt qu'à une décentralisation.

Un autre problème relié à la création des CLD est d'avoir développé un modèle unique pour toutes les régions. On dit aux régions quels sont les problèmes sur lesquels elles doivent travailler et comment aborder les solutions à ces problèmes. Cela me semble assez contradictoire avec la volonté de favoriser l'autonomie des régions. Cependant, je dois avouer que je crois toujours dans le courage et la force des acteurs locaux. Ils sauront bien mettre leurs couleurs dans ces organisations. Ce n'est pas parce qu'elle aura été décrétée que la décentralisation viendra, c'est parce qu'elle aura été vécue. Mais que de temps et d'énergie gaspillés. Cela aurait été tellement plus simple de dire aux MRC, vous avez fait un travail remarquable dans l'aménagement du territoire. Comme les notions d'aménagement et de développement sont indissociables et que vous avez fait vos preuves, nous vous confions maintenant la responsabilité du développement, à la condition que vous respectiez les aspects sociaux, communautaires, culturels et économiques du développement et que vous associez tous les acteurs dans ce processus.

Je dois vous avouer que j'ai été pendant plus de vingt ans un militant fortement engagé dans l'idée d'une plus grande décentralisation au Québec, et cela dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux et du développement régional. Cette cause a toujours été pour moi beaucoup plus mobilisante que les autres. Aujourd'hui, je dois reconnaître que si je n'ai pas complètement perdu la foi, ma pratique s'est drôlement refroidie. De temps en temps, j'ai bien pu voir se profiler l'ombre de la décentralisation mais je n'ai jamais pu voir son visage.

Il y a bien eu le beau projet de décentralisation présenté juste avant le référendum de 1995. On l'avait même appelé un projet de société. Aujourd'hui, il faut bien reconnaître que pour avoir droit à ce beau cadeau, il aurait fallu répondre correctement à la question préalable... il faut bien comprendre que ce projet est encore enterré pour un bon nombre d'années.

Si c'était à recommencer, je crois que je militerais davantage pour la cause d'une plus grande capacité d'autonomie des territoires plutôt que celle de la décentralisation. C'est-à-dire retourner aux communautés locales une plus grande autonomie de développement tout en reconnaissant aux États centraux leur capacité de dispenser et d'améliorer, possiblement par une meilleure décentralisation, la prestation sur une base sectorielle de services publics.

#### **Principaux auteurs qui ont influencé la rédaction de ce texte:**

- Crozier, M.** et **E. Friedberg**, (1977). *L'acteur et le système*. Paris, Édition du Seuil.
- Proulx, M.U.**, (1998). «*L'organisation des territoires au Québec*», *L'Action nationale*, vol. LXXXVIII, nos 2 et 3, février et mars.
- Gagné, A.**, (1996). «*L'organisation territoriale et la gestion de développement régional*» dans *Le Québec des régions: vers quel développement?* de Serge Côté et al. Rimouski-Chicoutimi, GRIDEQ-GRIR.
- Decoutière, S.**, **J. Ruegg** et **D. Joye**, (1996). *Le management territorial. Pour une prise en compte des territoires dans la nouvelle gestion publique*. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Dionne, H.**, (1989). «*Stratégie territoriale de développement et système d'action local et communautaire*», *Géographie sociale*, no. 8.



## **Deuxième partie**

### **Les exposés des acteurs locaux et régionaux**

**Les exposés des acteurs locaux et régionaux selon l'ordre de présentation:**

Bertin Pigeon, préfet de la MRC Rimouski-Neigette

Robin D'Anjou, directeur régional de Développement économique Canada

Yves Lavoie, directeur général de la Fédération des caisses populaires Desjardins du Bas-Saint-Laurent

Simon Chabot, sous-ministre régional au ministère des Régions (Bas-Saint-Laurent)

Gérald Beaudry, directeur général du CRCD du Bas-Saint-Laurent

Diane Vallières, présidente de la Régie de la santé et des services sociaux

**Le mandat qui a été confié à ces intervenants:**

Les allocutions devaient être présentées dans une perspective de témoignage. Les participants n'ont pas eu à défendre leurs organisations. Ils pouvaient se prononcer sur différents aspects du thème du colloque et pas nécessairement en fonction de leur secteur spécifique. Les propos devaient être centrés autour de la question de la globalisation.

Les commentaires des conférenciers, à l'exception de Bertin Pigeon, ont été retranscrits par Claire Lavoie, étudiante à la maîtrise en développement régional, à partir des enregistrements sonores du colloque. Nous la remercions vivement. Jean Larrivée a complété l'édition des textes.

# L' élu municipal face au développement local

**Bertin Pigeon, préfet de la MRC de Rimouski-Neigette**

Le premier objectif en se lançant en politique municipale est celui de faire quelque chose pour sa communauté; régler un problème de services publics, développer de nouveaux équipements, bâtir, construire. Mais très tôt on réalise, comme élu municipal, que le développement de la municipalité ne peut pas se faire en vase clos, qu'il faut voir aussi la dynamique régionale, nationale et même mondiale. Et on se lance ainsi dans le «merveilleux» monde du développement économique, du développement local et régional.

*Le développement économique apparaît de plus en plus comme un enjeu d'intérêt municipal, relié à la dynamique démographique, sociale et environnementale des communautés. Cependant, le jeu de la concurrence intermunicipale annule parfois l'effort consenti par des communautés voisines qui auraient avantage à se concerter au niveau de la MRC, pour passer à l'action selon des approches qui correspondent mieux à ces nouvelles réalités<sup>1</sup>.*

Je reviendrai un peu plus tard sur cette question de concurrence et de concertation, mais auparavant voyons quelles sont ces nouvelles réalités?

La multiplication des ententes de libre-échange à l'échelle internationale nous impose de nouvelles exigences. Ainsi, en est-il par exemple de la certification environnementale des produits forestiers qui demande des modifications en profondeur aux modes d'exploitation des milieux forestiers. Elle exigera aussi une plus grande participation des populations locales.

*En effet, les nouveaux canons de la foresterie durable forceront la prise en compte non seulement des aspects environnementaux liés à l'écosystème forestier, mais aussi des aspects sociaux et économiques du milieu de vie lui-même. C'est ainsi que les pratiques forestières devront permettre aux communautés régionales de profiter réellement des retombées économiques de l'exploitation forestière<sup>2</sup>.*

Il en est de même dans le secteur agricole, où la demande pour des produits biologiques est croissante. Les exigences du développement durable nécessiteront un accroissement de la concertation avec les responsables de la planification du territoire, notamment les MRC pour supporter et favoriser l'émergence d'entreprises.

Parallèlement, l'ouverture des marchés internationaux modifiera aussi les structures actuelles de financement puisque les subventions gouvernementales risquent de compromettre l'approche commerciale de libre-échange. Peut-être

utiliserons-nous davantage le palier municipal, pour compenser l'absence des subventions gouvernementales. C'est pourquoi, la fiscalité municipale doit être revue. En effet, les revenus des municipalités sont basés sur la richesse foncière et des taxes à l'unité de logement; c'est ce qui explique la concurrence farouche que se livrent les municipalités pour que les infrastructures soient chez elles. Alors, comment concilier la façon de faire actuellement et le fait que l'on sacrifie la construction d'industries pour préserver des terres agricoles? Le fait de garder un seul parc industriel pour 15 municipalités alors qu'il ne bénéficie qu'à une seule? Il n'y a pas que les CLD à financer sur la richesse foncière. La proximité de l'emploi favorise l'installation de nouveaux arrivants et augmente ainsi la richesse de la communauté par leur bénévolat et leur implication. Donc, les extrêmes s'accroissent: les municipalités riches deviennent plus riches, les pauvres sont plus pauvres.

Ainsi, les municipalités et les régions, à l'instar des entreprises grandes et petites, doivent-elles aussi faire face à la mondialisation et auront à se positionner. Si la question pour une entreprise est plutôt, et je reprendrai ici le thème d'un colloque qui aura lieu en décembre prochain à Montréal, «*Croître ou vendre*», on pourrait penser que pour les municipalités et les régions, c'est «*Croître ou fermer*»; mais c'est selon moi, «*Croître en s'organisant mieux*».

Mais quelles solutions s'offrent aux municipalités? Je citerai de nouveau le Rapport du comité sur les communautés rurales qui

*préconise un examen simultané des pouvoirs, des finances et des règles de prise de décision des instances municipales de façon à les adapter aux responsabilités qu'elles sont appelées à assumer dans les divers milieux du Québec. Cet examen doit conduire à un renforcement et non à un remplacement de chaque instance municipale, selon une approche de complémentarité définie dans chaque milieu entre les villes centres, les banlieues, les villages, les paroisses, les territoires des ressources, les MRC etc. La mise en réseau des collectivités de chaque territoire doit permettre une meilleure desserte des citoyens et une viabilité accrue de toutes les régions habitées. Cette organisation d'un réseau municipal viable peut être définie à partir des schémas d'aménagement. Ce concept ne doit exclure aucune municipalité. Il doit s'appuyer sur la complémentarité entre les municipalités de chaque MRC et même de plusieurs MRC. Il doit reconnaître la vocation dominante de chaque municipalité et la capacité qu'a chacune de fournir un service au niveau le plus rapproché du citoyen<sup>3</sup>.*

C'est le principe de la subsidiarité.

Aussi, je demeure persuadé que l'avenir du milieu local et des municipalités passe par le regroupement (attention, cela ne veut pas dire fusion!

(N'en déplaise à M. Tremblay). En effet, il faut que les municipalités arrêtent de se concurrencer, comme elles le font par exemple avec les exemptions de taxes, et qu'elles aient une vision d'agglomération afin de faire face à la concurrence mondiale. Regardez l'exemple de Québec avec les Jeux du Québec 2010. La Ville de Québec seule pourra difficilement se positionner sur l'échiquier mondial, mais la grande région pourrait faire face à la musique. Des exemples encore plus près de nous sont ceux du développement de l'aéroport et du développement du port de mer. Les activités du territoire de la MRC ne justifient pas de telles infrastructures; elles sont pourtant, source d'activités économiques et génératrices d'emplois. Mais ce n'est que dans une vision beaucoup plus large, voire même plus étendue que nous pourrions planifier le développement de ces infrastructures. C'est bien d'investir ensemble dans un projet; c'est encore mieux quand les profits reviennent aussi à l'ensemble.

Non seulement les municipalités doivent être vues dans une perspective de complémentarité, mais aussi les organismes du milieu. Pensons ici au milieu de l'éducation et de la santé. Les institutions d'enseignement doivent, à tous les niveaux, être partenaires et complémentaires avec le milieu, l'industrie, le commerce et l' élu municipal. C'est le lieu de la formation, de l'employabilité et du développement des technologies.

Comme je le dis à la blague, être élu maire d'une municipalité ne te donne pas de diplôme, n'augmente pas ton degré d'intelligence, ne te donne pas toutes les connaissances dont tu aurais bien souvent besoin; mais cela te rend responsable. Responsable envers les gens qui ont eu confiance, mais aussi responsable du développement et du bien-être de ta communauté. C'est pourquoi le maillage entre le savoir (la matière grise), les gens de terrain et l' élu essentiel.

Par ailleurs, les nouvelles technologies, particulièrement en matières de communication, permettront aux régions de mieux se positionner; c'est une opportunité qu'il nous faut saisir. C'est d'ailleurs une des clefs des gagnants pour la mondialisation.

Le développement local au sens le plus strict, ce sont les municipalités. Mais je suis loin de prétendre, en tant que préfet et maire d'une petite municipalité, être capable de faire face seule à la mondialisation. On a besoin d'aide et d'orientation au niveau national. Ceux qui pensent les grandes orientations au niveau national prétendent tout connaître du niveau local. Voilà le problème. On l'a vu notamment avec la toute récente politique de M. Chevrette sur le développement local. On a créé des régies de développement économique. On s'est assuré, d'en haut, de répartir des connaissances autour de la table tout en diminuant l'influence du municipal. On a raté là, une excellente chance de décentralisation; on aurait dû faire confiance au gouvernement local en lui déléguant cette responsabilité. Pour le moment, les municipalités financent une structure dont les règles sont fixées par quelqu'un d'autre.

L'avenir de nos petites localités et des régions est primordial; il y a encore beaucoup de gens qui veulent continuer à vivre en région et qui refusent de se voir contraindre à aller vivre en ville. Mais c'est un ensemble de facteurs qui fait que l'on choisit de vivre à un endroit ou à un autre, et qu'on décide d'y rester ou de partir. Selon nos valeurs, nos choix se feront sur des éléments tantôt matériels (comme les services, les infrastructures), tantôt sur des critères plus humains comme celui de la qualité de vie et de la joie de vivre avec des gens sympathiques et paisibles.

---

## Notes

<sup>1</sup> Rapport du Comité sur les communautés rurales.

<sup>2</sup> **Ibid.**

<sup>3</sup> **Ibid.**

# La globalisation et les services publics (gouvernementaux)

**Robin D'Anjou, directeur régional de  
Développement économique Canada**

Les services publics subissent actuellement beaucoup de pression. L'activité économique mondiale leur échappe: contrôle des investissements, choix des investisseurs en terme de localisation, circulation des capitaux, création d'emplois spécialisés. Pour les gouvernements, le territoire est de moins en moins un cadre de référence. Il suffit de se rappeler dans les années 1970. Pour un même programme, on retrouvait alors divers paliers. Les taux de contribution étaient plus élevés et attiraient des entreprises. Aujourd'hui, cette forme d'aide a disparu; c'est devenu inodore et incolore. Ce sont les mêmes programmes qui s'appliquent dans leur ensemble. L'idéologie néolibérale nous oriente vers la privatisation, le désengagement de l'État, la diminution des services publics. Au palier fédéral, pensons simplement aux chemins de fer, aux ports, aux aéroports. On transfère les services aériens à des entreprises privées et une telle situation représente un danger. En fait, nous commençons à être davantage connus pour ce qu'on ne fait pas que pour ce qu'on peut faire.

Permettez-moi d'aborder les effets de la dette publique. Actuellement, le gouvernement se désengage d'une panoplie d'interventions qui se voulaient sous sa responsabilité, depuis bon nombre d'années. On remarque aujourd'hui que ce qui est rentable, se globalise. Le capital et la main-d'oeuvre spécialisée sont mobiles. Le reste se localise et doit alors être pris en charge par l'État. Le constat est éloquent. Il est de plus en plus difficile d'oeuvrer en développement. L'État ne crée pas l'emploi, il accompagne ceux qui créent de l'emploi en instaurant un climat favorable. Cependant, on remarque que malgré le discours, nos réglementations sont si complexes, qu'il devient alors difficile de créer de l'emploi. Le gouvernement du Québec, par le biais du bureau du premier ministre, a jugé nécessaire de créer un comité sur la déréglementation. La réglementation est devenue étouffante. Une foule de programmes nous le prouve bien. À titre d'exemple, pour devenir agriculteur ou forestier, il existe un éventail exhaustif de critères. Il devient alors très difficile de passer à travers le crible de ces programmes, particulièrement dans les petits milieux.

Autre source de pression, les déficits. Chaque niveau de gouvernement a révisé ses programmes. Nous avons été obligés d'adopter ce qu'il est convenu d'appeler le budget zéro. Nous avons été contraints de nous remettre totalement en question, de revoir nos programmes et nos projets. Les diminutions de budget se sont avérées plutôt dramatiques. Maintenant nous avons aussi des règles

internationales. Le GATT, devenu aujourd'hui l'OMC, l'Office mondiale du commerce, a décrété des règles en ce qui concerne le développement régional. La période des subventions est terminée. On est désormais à l'époque des contributions remboursables. Alors, cela fait en sorte qu'on se retrouve souvent avec des programmes qui revêtent un caractère un peu élitiste. Compte tenu des obligations de rendement, de rentabilité et de retour sur nos investissements, on choisit les meilleurs. Ceux dont les besoins sont plus grands ont de la difficulté à obtenir les appuis financiers nécessaires à la mise sur pied de leurs projets.

Pour les organismes gouvernementaux, le défi à relever consiste alors à développer une légitimité, à devenir nécessaires et utiles, efficaces et flexibles et compétitifs. Nous n'avons plus le choix. Nous comparons souvent les interventions de l'État aux interventions de l'entreprise privée. Tout organisme, qu'il soit public ou privé doit désormais se doter d'un plan d'affaire et ce, afin d'assurer la rentabilité des activités. L'autofinancement est la règle: les gestionnaires ont l'obligation de faire des choix sur des projets où l'assurance de la rentabilité ne fait aucun doute. Malheureusement, il y a des laissés-pour-compte.

Nous devons aussi nous isoler des aléas politiques, afin de s'assurer d'une crédibilité économique. Comment peut-on réaliser tout cela? Il faut transformer les administrations en unités organisationnelles. Il faut être à l'écoute des clients et des usagers. En sorte, il faut faire le virage client. C'est ce que j'appelle la légitimité. Il faut adopter une orientation entrepreneuriale de l'administration axée sur la flexibilité et la compétitivité. Au ministère, nous traitons beaucoup avec les entreprises. Très souvent, nous exigeons qu'elles se dotent d'un plan d'affaires. Mais aujourd'hui, les bureaux gouvernementaux doivent aussi élaborer leur plan d'affaire. C'est bien beau d'indiquer cette directive à nos clients, mais il faut aussi se l'approprier et l'appliquer. Le lien entre le politique et l'administration doit être redéfini. Le politique définit les objectifs et les résultats. L'administration s'occupe de gérer les programmes en s'associant avec le milieu. Il devient nécessaire de rendre positive l'image du service public. Pas besoin de vous dire que, dans les milieux au Québec, l'image des services publics est négative. Il faut adapter les services publics aux besoins et ce, par un traitement particulier, par des interventions spécifiques en fonction des réalités des milieux. Au Bas-Saint-Laurent, nous avons vécu quelques expériences très heureuses. Il importe d'associer le milieu à l'élaboration des politiques, parce que ce sont eux qui auront à vivre avec ces programmes et ces politiques. Et on l'a fait de 1988 à 1995 par la mise en place d'un comité consultatif. Il y a deux ans, une autre expérience a aussi été réalisée pour atténuer la crise du poisson de fond en Gaspésie, aux Iles-de-la-Madeleine et sur la Côte-Nord, par la mise en oeuvre d'un programme de développement économique. Nous nous sommes associés à l'UQAR pour établir des critères destinés à cibler les communautés les plus mal en point. Nous avons associé les

milieux à l'élaboration des programmes. De telles expériences nous démontrent la nécessité de dynamiser l'administration par une délégation de responsabilités, un pouvoir d'imputabilité en région. De plus, il faut créer localement des moyens et des programmes adaptés aux réalités des milieux. Il est faux de croire qu'un *avis 38* peut convenir à tout le monde, aux quatre coins du Québec. Chaque région a des particularités et il faut être en mesure d'en tenir compte et d'avoir des programmes adéquats. Il faut associer les milieux à l'orientation des programmes et tenir compte du travail des autres organismes. Dans notre plan d'affaires, nous avons pris en considération les plans stratégiques du CRCD de la Gaspésie et du CRCD du Bas-Saint-Laurent. À notre avis, le travail de tous ces organismes s'inscrit dans une globalité. Il faut favoriser l'ouverture de notre organisation envers les citoyens. Il faut avoir de la transparence et de la complicité. La complicité: voilà un élément au Bas-Saint-Laurent qui n'a peut-être pas assez été pris en compte. Dans plusieurs dossiers, nous avons créé des complicités et nous avons obtenu des résultats. Je pense à l'exemple du pavillon de génie de l'UQAR. Ce projet a fait l'objet d'une grande collaboration entre l'administration publique et l'Université. Nous avons réalisé quelque chose de fort intéressant. Même chose dans le cas du Centre de foresterie à Causapscal. Il y a eu de la complicité. Trop souvent, l'administration est perçue comme un frein et il est regrettable qu'il en soit ainsi, car il faut un minimum de complicité entre tous les acteurs pour pouvoir réaliser des projets d'une telle envergure.

Si la globalisation fait en sorte que le territoire est de moins en moins un cadre de référence, il s'avère toutefois que la population demeure le client et le payeur. C'est cette relation étroite avec le client qui saura donner une légitimité à l'administration publique en lui insufflant une vitalité et un dynamisme. Au-delà de tous ces mots, ce qui est important dans l'administration publique c'est la sincérité, c'est de ne pas hésiter à émettre nos opinions, de dire ce que l'on pense des projets. Le fait d'être capable de s'asseoir à une même table et de contribuer au maximum au développement de notre région, doit se faire à partir de projets et avec des entrepreneurs.



## Yves Lavoie, directeur général de la Fédération des caisses populaires Desjardins du Bas-Saint-Laurent

Permettez-moi de vous citer un article de l'édition du 28 mars 1998 du journal *Les Affaires*. On y retrouvait alors un cahier spécial portant sur la région bas-laurentienne où on titrait: «*Toujours se battre pour survivre*». Par la suite, on faisait état de la lutte constante pour sauvegarder des emplois et développer de nouvelles entreprises. J'aimerais vous lire le premier paragraphe de cet article, rédigé par Dominique Froment:

*La chose qui étonne le plus dans certaines régions dont le Bas-Saint-Laurent, ce sont les efforts considérables qu'il faut déployer simplement pour garder la tête hors de l'eau. Et cette lutte incessante pour la survie commence à dégager un parfum de lassitude.*

J'aimerais enchaîner avec mon analyse sur la région bas-laurentienne, mais comme elle est un petit peu sombre et même un peu sévère, je vous demande de faire preuve d'indulgence.

Mon premier constat s'appuie sur une nouvelle entendue ce matin. Notre région comporte un taux de chômage excessivement élevé et là, je ne vous apprends rien. Au niveau des jeunes de 15 à 29 ans, les statistiques du mois d'août 1998 révèlent que 21,7 % des jeunes au Bas-Saint-Laurent étaient en chômage, comparé à 14 % pour l'ensemble du Québec. Les jeunes, après avoir vécu le chômage, quittent souvent la région. En août dernier, le taux d'activité était d'à peine 57 % dans le Bas-Saint-Laurent, versus 61 % l'an dernier. On est donc en bas du seuil de 60 %, tandis qu'au Québec ce taux atteint 64 %. On maintenait au Bas-Saint-Laurent le nombre d'emplois à 101 000. Depuis seulement un an, on a perdu 6 % de nos emplois en région, pour descendre à 95 000 en août 1998. Il y a plusieurs causes à cela. La première est la diminution des emplois dans les secteurs publics et parapublics. Ces pertes sont peut-être un peu remplacées par de nouveaux emplois, mais dont les salaires et les conditions de travail ne sont vraiment pas comparables. Parmi les autres causes, l'omniprésence des emplois dans le secteur gouvernemental et para-gouvernemental à Rimouski n'a certainement pas favorisé une culture et une mentalité industrielles et ce, depuis plusieurs décennies. Dans cette ville, cela faisait mauvaise figure de parler d'industries. On était davantage écouté, quand on parlait d'entreprises parapubliques et publiques.

J'enchaînerais avec la rareté de bons projets. Moi qui suis au Bas-Saint-Laurent depuis un quart de siècle, j'ai entendu parler, lors de colloques ou autres événements, que le problème que nous avons en région était le manque de capital

de risque. Depuis au moins trois ou cinq ans, le capital de risque abonde en région. Il y a même une concurrence au sein des différents fonds de capital de risque. Pour offrir du capital, ce qui manque actuellement ce sont de bons projets. Des bons projets, je peux vous en parler pour être à la tête d'un fonds de capital de risque depuis 25 ans. Les bons projets n'ont jamais été aussi rares que maintenant. Je me rappelle, il y a une dizaine ou même une vingtaine d'années, il y avait beaucoup de projets intéressants. Des projets peut-être à la mesure de notre région, mais au moins des projets qui permettaient la création de deux, trois ou cinq emplois et par la suite, ce nombre pouvait s'accroître jusqu'à dix emplois et plus. Actuellement il y a absence de bons projets.

Un autre problème de notre région, c'est le manque flagrant de relève, tant au niveau des leaders locaux que régionaux. Prenons l'exemple de la Chambre de commerce de Rimouski. Réal Tremblay, le président de cet organisme, a dû accepter l'an dernier de renouveler son mandat, faute de relève. Et cette année, il a décidé de ne pas le renouveler: depuis le mois de mai, et nous sommes en octobre, on est toujours à la recherche d'un successeur à la Chambre de commerce qui compte 600 membres. C'est inquiétant de voir des indices aussi évidents. Et il n'y a pas que la Chambre de commerce qui vive une telle situation. Parmi les autres problèmes de notre région, notons le virage au niveau de la nouvelle économie qui s'est fait beaucoup trop lentement malgré certaines opportunités. Malheureusement, nous sommes à la remorque d'instruments gouvernementaux qui relèvent davantage de la capitale provinciale que du milieu rimouskois.

Qu'est ce qu'on peut faire pour améliorer la situation? Dans le Bas-Saint-Laurent, on devrait concentrer nos énergies et cibler nos efforts au plan de la recherche et du développement et ce, en fonction de notre réalité régionale. Comme nous sommes une région éloignée, notre recherche et développement devraient être axée sur le transport, tant dans sa globalité qu'au niveau maritime. On devrait aussi penser aux communications. Pourquoi? Nous avons le privilège à Rimouski d'avoir le siège social d'une entreprise qui est QuébecTel, une ressource que nous n'utilisons pas de manière assez positive. Axer aussi la recherche et développement dans le domaine du multimédia, au lieu de laisser cela à la métropole québécoise. Parmi les autres niches majeures de développement bas-laurentien, j'aimerais apporter l'exemple de l'implantation des centres d'appel au Nouveau-Brunswick, à l'instigation du premier ministre McKenna. Le Québec a pris un certain temps à réagir, et au cours des derniers mois, on a entendu parler de plusieurs lancements de centres d'appels. Malheureusement, ils se font à Montréal. Nous avons le siège social d'une entreprise téléphonique à Rimouski et des institutions tels l'université et le cégep, comment se fait-il que nous ne profitons pas de cette opportunité de développer des centres d'appels?

Nous avons un chantier maritime à Lévis qui éprouve des difficultés. Il y en a un petit à l'Île-aux-Coudres et surtout, nous en avons un à Les Méchins. Que

fait-on pour développer ce chantier maritime? Nous avons Donohue à Matane: tant et aussi longtemps que cette entreprise va concentrer ses activités uniquement sur la transformation de la pâte, sa survie sera menacée. Nous devons nous regrouper au niveau régional et réussir là où nous avons échoué dans le passé, c'est-à-dire, obtenir l'autorisation d'ajouter une transformation additionnelle, soit au niveau du papier journal ou du supercalendré. Enfin au niveau touristique, on a connu une certaine amélioration au plan du nombre de touristes dans la région au cours de la dernière année et ce, grâce à certains facteurs. On doit continuer dans le même sens, en ajoutant des infrastructures pour inviter les Québécois, en premier lieu, et les autres évidemment, à venir visiter notre belle région.

Enfin, parlons d'un sujet qui a été tabou à Rimouski, au cours des dernières années: la sous-traitance. J'ai toujours été surpris de constater qu'à Rimouski, comme ailleurs dans le Bas-Saint-Laurent, nous n'avons jamais su profiter de la manne d'entreprises régionales telles que Bombardier, QuébecTel, Hydro-Québec et d'autres pour obtenir de la sous-traitance qui offre de plus en plus d'emplois fort intéressants. Il y a des exemples comme Saint-Cyprien qui a réussi à développer de la sous-traitance avec Bombardier. On pourrait faire beaucoup mieux en se structurant. Voilà des sujets pour lancer un débat qui j'espère sera fructueux pour chacun des participants.



## **Simon Chabot, sous-ministre au ministère des Régions (Bas-Saint-Laurent)**

Je vais devoir vous demander, à mon tour, de faire preuve d'une très grande indulgence envers les propos dont je souhaite vous entretenir au cours des prochaines minutes. Si Monsieur Lavoie est au Bas-Saint-Laurent depuis vingt-cinq ans, permettez-moi de vous dire que je partage beaucoup sa lecture critique à l'égard du développement régional et ce, même si j'y suis depuis seulement deux ans. À travers certains dossiers, j'ai eu l'occasion de faire part de ma vision à l'égard du développement de quelques créneaux régionaux, alors que le CRCO m'interpellait plus directement. Avant d'aborder ce débat, je voudrais apporter, à mon tour, quelques statistiques additionnelles qui n'ont pas été livrées précédemment.

Le niveau de scolarisation, ici en région, est dramatique. C'est un des plus alarmants de la province de Québec. Quand on sait qu'il y a 23 % de la population du Bas-Saint-Laurent qui n'a pas atteint le niveau d'une neuvième année, nous pouvons anticiper des difficultés à faire le passage vers la nouvelle économie et les produits à valeur ajoutée, qui nécessiteront une scolarisation acceptable. Nous nous situons dans le dernier quintile des régions, où il y a un effort majeur à faire.

Il y a des statistiques au niveau technologique qui sont aussi très alarmantes. Alors que la moyenne des industries à haute intensité se situe à 4 % pour le Québec, nous on est à 1 %. Au niveau de la moyenne-haute intensité, on se situe à 6 % alors que le Québec est à 9 %. Au niveau de la faible intensité, on est à 17 % et le Québec est à 21 %. Alors, encore là, ce sont des statistiques qui démontrent que nous ne sommes pas dans une économie qui nous interpelle actuellement dans un contexte de globalisation et de mondialisation. Si on prend les régions-ressources, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Côte-Nord, Abitibi, Saguenay-Lac-Saint-Jean, cela conforte les statistiques: la situation socio-économique de notre territoire est alarmante.

Deuxième élément, je ne crois pas qu'il y ait une problématique prioritaire au plan du développement local et régional. Il y a une somme de problématiques, de facteurs tout aussi prioritaires les uns que les autres qui s'imbriquent et s'influencent et pour lesquels nous devons nous préoccuper. La quête de richesse sociale et économique ne se dissocie pas et elle est davantage présente au Bas-Saint-Laurent que dans d'autres régions. J'ai quand même vécu une douzaine d'années dans la région voisine, Chaudière-Appalaches et quand on arrive au Bas-Saint-Laurent, on ressent beaucoup plus ici ce besoin d'améliorer les conditions de vie et sociales. Donc l'objectif du développement consiste à améliorer la richesse sociale et économique d'un territoire.

Dans le but de préparer une rencontre, la semaine prochaine, avec le premier ministre du Québec, Monsieur Bouchard, mes collègues et moi tentions d'identifier des thématiques sur lesquelles nous souhaiterions l'aborder. À ma grande surprise, les thématiques soulevées avaient trait aux nouvelles technologies de l'information, au multimédia, aux produits de transformation à valeur ajoutée, à la diversification économique et ainsi de suite. Si, il y a dix ans, j'avais posé la même question à ces acteurs, je parie que la réponse aurait été fort différente. On m'aurait alors parlé d'entreprises manufacturières, de production primaire, d'aménagement forestier, de thèmes que vous connaissez certainement beaucoup mieux que moi, pour y avoir oeuvré durant plusieurs années. Ces propos me lançaient alors un signal. Dorénavant les gens veulent parler de choses différentes de ce qu'ils ont parlé au cours des vingt dernières années en terme de développement économique régional. La question que je me pose est en fait la suivante: sommes-nous prêts à aborder ces thématiques? Est-ce que nos gens vont concrétiser cela sur le terrain? Nos entrepreneurs et les acteurs sont-ils prêts, ont-ils les outils et le bagage pour traduire ces intentions-là par des moyens concrets pour améliorer la richesse économique et sociale sur notre territoire?

Je vous livre donc mon constat personnel et il n'engage nullement mon organisation. Non, nous ne sommes pas prêts. Nous sommes au début d'une période, à l'intérieur d'une nouvelle dynamique que nous ne comprenons pas et envers laquelle nous ne savons pas quel comportement adopté. Nous abordons la quatrième phase de notre développement qui est la période du savoir, la période des communications. Et cela, c'est tout nouveau. Il y a peu d'acteurs traditionnels qui sont en mesure de s'y inscrire facilement, de traduire et de poser des gestes concrets qui amélioreraient globalement notre situation régionale économique et sociale. C'est un jugement très global, car il y a certainement des gens qui individuellement sont capables de le faire. Je lisais des articles de colloques rédigés par des gens influents au niveau mondial. Ces gens se sont réunis pour tenter de traduire un peu qu'elle était la nouvelle conjoncture du développement régional, local et économique. Ils révélaient que nous arrivons dans une ère de découverte le «*new world*», une ère aussi importante et déterminante que l'ère industrielle, si on considère tous les changements survenus alors au plan social et économique. Je partage largement cette vision des choses et l'impact anticipé au niveau local et régional au cours des prochaines années. On est à une époque charnière de notre développement, avec des paramètres nouveaux que nous devons identifier, que nous devons apprivoiser et mieux contrôler. On doit absolument s'outiller en tant qu'institutions et en tant qu'acteurs et ce, le plus rapidement possible pour être en mesure d'oeuvrer dans ce nouvel environnement. Il s'agit peut-être du message le plus important que j'aie à livrer d'une expérience de quinze ou vingt années passées au niveau du développement régional et local.

Pour illustrer la suite de mes propos, je vais prendre l'exemple de l'aménagement forestier ce qui va sûrement chatouiller des gens. Je suis un de ceux qui disent que l'aménagement forestier peut créer une richesse régionale importante, mais elle a une limite. Il faut développer la capacité de la traduire par une richesse de l'utilisation de cette matière qu'on a aménagée et dont on a favorisé la croissance, au fil des ans. C'est-à-dire, toute la transformation, pas celle qu'on connaît, soit l'industrie du sciage, mais la deuxième et la troisième transformation, qui vont exiger des innovations technologiques au niveau des chaînes de production. Nous devons vraiment être à la fine pointe de la technologie pour devenir concurrentiel. Au cours des deux dernières années, très peu de gens nous ont parlé de cette deuxième étape qui suit l'aménagement forestier. La richesse que vous avez engrangée au cours des vingt dernières années, par vos actions en aménagement de vos forêts, on doit être en mesure de la traduire et de la garder en y ajoutant la valeur ajoutée. Si on n'est pas capable de réaliser cela, et bien ce seront les régions voisines qui vont venir cueillir votre bois et qui vont le transformer et en bénéficier. Cela se fait déjà très largement. Je n'entrerai pas dans les détails des coûts de transport, des subventions au transport. Il y a plein de paramètres que les gouvernements n'ont certes pas facilités, mais je veux identifier une tendance qui commence à peine à poindre: la préoccupation des acteurs envers la richesse additionnelle dont on pourrait se doter. Dans le secteur forestier, vous êtes traditionnellement parmi les meilleurs au Québec. Si on pense aux NTIC, au multimédia et aux autres aspects, imaginez la complexité qui s'ajoute selon moi au niveau de la capacité à travailler sous ces nouveaux angles. C'est en quelque sorte, le principal message que je voulais vous livrer en terme de problématique prioritaire de développement régional. Nous avons un grand défi qui se présente à nous. Il faut saisir le nouvel environnement dans lequel nous aurons à oeuvrer.

Il y a deux autres sujets moins lourds que je souhaite maintenant aborder. Bien souvent, on différencie la richesse économique et la richesse sociale. On compare souvent l'entrepreneuriat individuel à la collectivité, à la solidarité, ainsi de suite. Pour moi, c'est un tout. La solidarité dans les communautés locales régionales peut très bien être mise au profit de l'entrepreneur individuel. Tout comme il est actuellement mis au profit de l'entrepreneur collectif, dont nous entendons beaucoup parler. Je suis Beauceron d'origine et je connais très bien cette région où il y a énormément de solidarité. Mais c'est aussi le berceau de l'entrepreneuriat individuel. Par contre, en terme de solidarité régionale, c'est également tissé assez serré. D'ailleurs, en Beauce, un grand entrepreneur se soucie toujours que la sous-traitance aille à d'autres entrepreneurs de sa région. Et ce choix, il le fait parfois même à avantage négatif. Il voudra vraiment donner l'opportunité à l'entrepreneur de sa localité, avant de penser à un entrepreneur venant du Bas-Saint-Laurent, de Québec ou de toute autre région périphérique. C'est une très forte solidarité.

Pensons aux corvées de solidarité qui se sont passées en Beauce et que vous avez aussi vécues aussi au Bas-Saint-Laurent. Il est possible d'arrimer la solidarité d'une collectivité et un entrepreneurship individuel très fort, très puissant, très présent, sans que cela ne génère des effets pervers ou négatifs. En ce sens, il me semble que l'entrepreneurship individuel soit très peu valorisé dans la région du Bas-Saint-Laurent. On me parle souvent d'entrepreneurship collectif et de coopératives. Oui, c'est un important créneau qu'il faut continuer à soutenir, mais on valorise très peu l'entrepreneurship individuel et c'est certainement, à mon avis, un aspect décourageant qui freine l'émergence d'entrepreneurs car, vous avez très peu de modèles. Valorise-t-on l'entrepreneurship individuel et l'accroissement de la richesse d'un individu dans la communauté? Ce n'est pas nécessairement négatif d'avoir des gens bien nantis qui développent de l'activité économique dans une communauté, en autant que ces individus aient une conscience sociale, s'investissent et s'impliquent. Mais ça, c'est autre chose. Il faut tout d'abord qu'ils aient cette capacité de réinvestir dans ces communautés, et ces communautés devraient avoir un devoir de soutenir ces entrepreneurs individuels.

Dernier élément. Au cours des prochaines années, de nombreuses discussions seront amorcées sur le thème de la diversification économique régionale. Il faudra que l'ensemble des partenaires en développement régional acceptent de porter ce message de diversification économique. La diversification économique est très faible et particulièrement dans les régions-ressources. Par contre, on voit des régions-ressources qui ont vraiment décidé de le faire, de provoquer un certain changement. Je pense alors à l'Abitibi-Témiscamingue qui a, depuis une dizaine d'années, entrepris des démarches de planification et de réflexion sur ce que devrait être la région par rapport aux nouvelles tendances observées. C'est amusant de constater que le chômage se situe à quelques points inférieurs aux autres régions-ressources, tout en présentant un taux d'activité quelques points supérieurs. Dans le fond, tous les paramètres que je vous ai décrits tout à l'heure sont meilleurs en Abitibi-Témiscamingue que sur la Côte-Nord, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et au Bas-Saint-Laurent. Je pense que la capacité des acteurs locaux et régionaux en Abitibi-Témiscamingue a réussi à mobiliser les intervenants qui créent la richesse économique et sociale. Ils ont su leur transmettre une bonne lecture et une bonne vision de ce que devrait être le développement de leur territoire. Ils ont pu ainsi corriger des facteurs qu'on a décrits comme étant très négatifs sur notre territoire.

Je m'arrête ici sans reprendre les propos déjà apportés au plan municipal, gouvernemental et de la décentralisation. Je veux toutefois préciser que les CLD ne sont pas synonymes de décentralisation. C'est de la déconcentration, de la régionalisation. On n'a jamais prétendu que c'était de la décentralisation. Peut-être y arriverons-nous, au cours des prochaines années, à

une décentralisation véritable mais malheureusement on n'est pas encore rendu à cette étape-là.



## Gérald Beaudry, directeur du Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent

Prendre la parole vers la fin fait en sorte qu'on a de fortes probabilités d'être redondant. Par contre, cela donne l'envie irrésistible de réagir aux propos précédents. Je vais d'abord vous livrer quelques éléments de mes réflexions personnelles.

À l'instar de Yves Lavoie qui nous a entretenus du capital de risque, j'avais le goût de parler du capital humain, dans le sens suivant. Dans tout ce que j'ai entendu depuis hier, il y a des mots qui reviennent fréquemment: globalisation, mondialisation, nouvelles technologies, technologies des communications, commerce électronique, c'est ce qu'on appelle l'économie du savoir. Et l'économie du savoir, c'est d'abord et avant tout les personnes et leurs qualifications, donc notre capital humain. Simon Chabot a donné quelques statistiques que je ne répéterai pas. J'ajouterais par contre un élément et c'est au sujet de notre taux de décrochage scolaire en région. Dans certains territoires de la région, c'est encore plus élevé. L'UQAR a réalisé une recherche, dont j'ai bien hâte de voir les résultats. Cette recherche traite des facteurs qui expliquent le décrochage. Dans un certain territoire d'une MRC, le taux de décrochage se situe aux environs de 45 %. De plus, on observe un écart majeur entre les garçons et les filles. En sachant ce qui explique ce phénomène, nous pourrions alors agir. Mais déjà si on constate un tel taux de décrochage c'est autant de personnes qui se positionnent difficilement, non pas uniquement dans cette économie du savoir, mais qui sont à risque en terme d'exclusion. Au niveau des autres paliers, on parle de formation professionnelle et technique et il y a une énorme demande. Juste dans le journal **Le Soleil** du 9 octobre 1998, en gros titre on pouvait lire qu'il y a pénurie de diplômés en sciences et technologies, ce qui freine le développement des entreprises. Les entreprises sont même prêtes à investir dans ce type de formation. On parlait bien sûr des grands centres. Mais ce n'est pas seulement un problème dans les grands centres. On pouvait aussi lire, encore ce matin, que le chantier naval de l'Île-aux-Coudres a également besoin de travailleurs spécialisés. Toute la main-d'oeuvre régionale a été épurée. Il y a actuellement une pénurie au niveau professionnel et technique. Il existe donc des opportunités de formation, de travail et de réalisation dans ces domaines. Mais qu'est-ce qui fait qu'il n'y a pas plus d'adeptes pour combler ce genre de besoins? Je n'ai pas les réponses mais je fais tout de même un constat. À cet égard, dans le système gouvernemental, on constate aussi des facteurs très dangereux au cœur même des politiques et des réflexions. On parle de plus en plus d'adéquation entre la formation et le marché de l'emploi. Cela signifie que des autorisations

de formation professionnelle et technique seront accordées dans les milieux où il y a des potentialités d'emplois. Un cas concret: au niveau d'un DEC en multimédia, il y a actuellement 24 demandes qui ont été acheminées au ministère de l'Éducation. La réflexion se fait de la façon suivante: ces programmes seront dispensés dans la région de Montréal, parce qu'il y a la Cité du multimédia.

On reconnaît énormément de compétences à nos institutions universitaires. C'est ce qu'on entend dans le milieu, dès qu'on parle de ce niveau de formation. Ce qu'on interroge toutefois ce sont les capacités de maillage avec les entreprises en terme de transfert technologique. Dans une optique de diversification économique et d'économie du savoir, on doit considérer le milieu universitaire d'une façon toute particulière. Qu'est-ce qui fait que ce maillage n'est pas spontané? Pourtant, dans les régions périphériques, plusieurs facteurs pourraient contribuer à ce que ce soit facile. Est-ce la lourdeur des processus? Qu'on pense seulement au nombre d'années de mobilisation requise pour l'implantation du programme de formation en génie à l'UQAR. C'est long avant d'aller ébranler «*les colonnes du temple*». C'est comme si les régions étaient systématiquement exclues de ce type de formation, axé sur les domaines d'avenir. Le temps de réaction est tellement long; même chose au niveau de la formation collégiale ou universitaire où souvent des opportunités passent, sans qu'on puisse en bénéficier. Il faudrait que nos institutions développent un réflexe entrepreneurial.

On se demande, si à l'échelon local, on a un réel pouvoir au plan de la formation. Beaucoup de décisions sont prises au palier central. Les décideurs sont ailleurs. Ce serait baisser les bras un peu rapidement. On peut se doter d'un pouvoir au plan local et régional, et pas seulement en éducation. Les changements se font lorsqu'ils sont élaborés par le milieu avec des conditions facilitantes. Se donne-t-on des complicités? Sommes-nous capables d'établir des consensus solides? Des vrais consensus. Cela n'a rien à voir avec l'attitude qu'on remarque trop souvent à l'effet que tous et toutes disent oui autour de la table, pour décrier le contraire, dès qu'ils ont franchi la sortie. Des consensus solides, il faut s'en donner les moyens. Il faut également se donner une vision de notre développement. Au cours des dernières années, ce que nous avons mis en place, c'est une politique de support au développement local et régional. On met en place des mécanismes, on se donne des moyens de faire. Mais des moyens qui recherchent quelle finalité? Bien sûr, notre premier réflexe c'est l'économie et l'emploi. Mais lorsqu'on parle de développement régional, il y a d'autres facettes. Il faut, régionalement s'entendre, se donner une vision, la partager et par la suite cela nous fournit le corridor par lequel on peut oeuvrer pour cheminer des projets et des avenues de solutions. Finalement, si on attend qu'on nous donne le pouvoir, on ne fera jamais grand-chose. Et la région chemine à ce niveau. Mais il va falloir accorder énormément d'importance au capital humain. On a

identifié des freins au développement du savoir, à tous les niveaux, il faut s'y attaquer résolument. Si aujourd'hui, on entend des statistiques qui ne sont pas très roses, c'est peut-être parce qu'on a agi, réfléchi et planifié sur la base du court terme. Lorsqu'on parle de développer nos ressources humaines en fonction de secteurs d'avenir, il faut penser un peu plus à long terme.

À l'égard des préoccupations qui seront déposées au premier ministre, je me sens interpellé. Je veux simplement souligner une chose. Aujourd'hui nous prônons la diversification, les NTIC par exemple, ce n'est pas parce qu'on renie les autres secteurs tels que la forêt, le tourisme et l'agro-alimentaire. Il faut trouver un équilibre entre ce qui est à faire, tout en se préoccupant de compléter, de poursuivre ce qui est amorcé depuis vingt ans. Et dans ce sens, nous devons sensibiliser le premier ministre à nos inquiétudes. Lorsqu'on parle des NTIC, je fais référence à la Cité du multimédia, on sait fort bien qu'au plan gouvernemental, on veut développer la métropole. Montréal doit être en interrelation avec d'autres métropoles, d'autres capitales au plan mondial et cela, on en convient. Par contre, à travers nos préoccupations, nous voulons dire que dans nos régions il y a des potentiels de projets. Je ne crois pas que nous soyons si démunis que cela dans nos capacités immédiates d'agir. Nous en sommes à élaborer un réseau de développement des technologies qui met en maillage une quinzaine d'intervenants, tant du milieu institutionnel que des entreprises. On veut informer le premier ministre de ce concept et qu'il sache que nous sommes de la partie. Ce n'est pas parce qu'il va se créer 10 000 emplois à Montréal dans le multimédia qu'on n'utilisera pas également nos forces régionales.

On a fait allusion à QuébecTel et à tout ce qui gravite autour. On est en cheminement dans ces domaines. Au niveau de la diversification économique, on est porteur de ce dossier auprès du premier ministre parce qu'il y a des choix qui se font et il y a des régions qui ont besoin d'un support, d'un levier pour diversifier leur économie. On parle de Montréal et de Québec. On va aller dire au premier ministre que la diversification de l'économie c'est également pour les régions qui vivent des problématiques majeures au point de vue de l'emploi. La transformation de nos produits forestiers est un domaine où on peut allier une richesse traditionnelle, une richesse qu'on a améliorée par l'aménagement et à laquelle on veut apporter une valeur ajoutée.

Nous sommes très conscients qu'un tel virage nécessite du temps et beaucoup d'énergie. Autour de ces débats, dont les résultats sont souvent à moyen et à long terme, il y a une qualité et une volonté des personnes qui y croient et s'investissent dans ces changements. Un de mes collègues à ce panel faisait allusion à l'implication très récente du milieu municipal dans le développement économique et il attribuait cela à l'avènement des CLD. C'est pourtant ce qu'on a vécu, il y a six ans, lorsqu'on a procédé à des changements au CRCO. Ces réflexions ne se font pas uniquement entre le milieu municipal mais à travers l'ensemble des milieux et des intervenants. C'est ce qui fait qu'au sein des CLD,

il y a des partenaires institutionnels et communautaires. On retrouve la même chose au CRCD et bien sûr cela en surprend plusieurs. On se demande alors comment il se fait qu'on ait eu le culot de remonter notre conseil d'administration de 48 membres à 55, au printemps dernier. C'est qu'à travers ces tables, et ce sera le cas également pour les CLD, on est en train de développer des solidarités qui sont, à mon point de vue, porteuses d'avenir.

## **Diane Vallières, présidente de la Régie de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent**

Autre sexe, autre façon de parler et de voir les choses. Je possède une expérience importante de la décentralisation, de la régionalisation et du système de la santé et des services sociaux. Mais je ne l'aborderai pas sous cet aspect, même s'il y a des liens à faire. Je souhaiterais vous indiquer que le principal mandat du système de santé et des services sociaux c'est d'améliorer la santé et le bien-être de la population du Québec et de chacun des territoires. L'organisation de la santé et des services sociaux compte pour 30 % de cette amélioration de la santé et du bien-être de la population. Ce qui veut dire qu'il y a un 70 % d'amélioration qui dépend des habitudes de vie des personnes et des déterminants de la santé. Et le principal déterminant de la santé qui est identifié c'est le travail. Je vais traiter davantage de la crise du travail, plutôt que de vous entretenir de la santé et des services sociaux.

Jeremy Rifkin, un américain, parle de la fin du travail. Moi j'aime mieux vous parler de la crise du travail. Si on recule un peu, on constate que notre économie a évolué beaucoup. Au départ, notre société a vécu d'une économie d'autosubsistance, où il y avait très peu de chômage, où c'était l'économie familiale qui faisait vivre les gens. Puis avec l'industrialisation, où il y a eu une diminution des emplois dans le secteur primaire. Mais il s'est créé un nombre important d'emplois dans le secteur industriel. Ensuite, on a procédé à la mécanisation des industries. Encore là, des pertes d'emplois ont été récupérées par le secteur tertiaire, entre autres au Québec. Aujourd'hui, on arrive à l'ère de la mondialisation de l'économie et des nouvelles technologies. Nous avons largement parlé de la nouvelle économie où on a augmenté de façon si importante la compétitivité. On a divisé le monde en pôles d'excellence. En créant de tels pôles, les économies et les pays se particularisent. Le monde se retrouve divisé et partagé en fonction des hautes technologies et de l'efficacité de la productivité. En conséquence, il y a aussi d'autres pertes d'emplois importantes. Actuellement, dans le contexte de la nouvelle économie, on crée en effet des emplois de savoir et des emplois très spécialisés. Il reste donc peu ou pas beaucoup d'emplois qui ne requièrent pas une forte spécialisation. Il faut dire aussi que ce n'est pas tout le monde qui a accès à ces types d'emplois, parce qu'ils sont peu nombreux et aussi parce que ces métiers ne rejoignent pas les intérêts de tout le monde. Donc, il y a une crise, une crise importante du travail.

Une crise de pouvoir aussi. Parce que la nouvelle économie qui se mondialise passe bien au-delà de la tête des pays, bien au-delà de la tête des communautés locales, régionales et nationales. Les porteurs de cette nouvelle économie ne sont imputables à personne, à aucun gouvernement, à aucune

communauté, dans le sens qu'ils n'ont pas de compte à rendre. Alors, l'État qui facilite et accompagne cette nouvelle économie, sans la contrôler, sans nécessairement la civiliser, a quand même une responsabilité envers les communautés locales. Par le développement local, on récupère un certain pouvoir sur le développement. Le développement local est-il une fatalité ou une opportunité? Tout dépend de la dynamique des communautés, des personnes qui y vivent et de leur façon de voir les choses. La responsabilité du développement local, c'est d'agir sur le travail, c'est d'agir sur l'emploi pour contrer l'exclusion provoquée par une économie qu'on ne contrôle pas. Il existe une dichotomie entre deux formes d'économie : celle qu'on ne contrôle pas et celle qu'il faut activer et qui est sous la responsabilité du développement local. On les considère comme deux choses différentes. Malgré les structures qui se développent et la dynamique qui se crée actuellement au plan local, il faut être vigilant car un des principaux défis du développement local c'est de concilier ces deux formes d'économie. On ne fera pas du développement en essayant de travailler d'un seul côté. Il faut travailler les deux éléments. Donc, la nouvelle économie avec des exportations, avec des nouvelles technologies, avec des alliances stratégiques et avec des pôles d'excellence. Mais aussi l'économie locale à partir de petites entreprises locales, avec une économie de marché qui est plus localisée. Et bien sûr, toute la question de l'économie sociale qui est d'ailleurs plus centrée sur la qualité de vie des citoyens, la création d'un sentiment d'appartenance et la qualité de vie. Les acteurs et les actrices du développement local doivent, à mon avis, concilier ces deux facettes. Le rôle de l'État est bien sûr de servir d'accompagnateur comme les collègues l'ont mentionné, tout à l'heure. Mais l'État a aussi un rôle à jouer à l'égard du développement de l'économie sociale et de l'économie locale en investissant des ressources à ces niveaux. C'est principalement le rôle des CLD de jouer ce rôle de conciliateur entre ces deux formes d'économie. Les conditions favorisantes pour le développement local consistent aussi à concilier développement économique et social, de concilier aussi le développement rural et urbain. Le développement rural est une dimension importante pour garder la vitalité des milieux et des régions.

Et pour réussir le développement local et le décloisonnement, il faut s'ajuster aux besoins et aux dynamiques des communautés. Cessons de travailler isolément, dans des secteurs prédéterminés, mais travaillons sur une base horizontale avec les acteurs régionaux et nos populations. Conciliions les intérêts. Il y a des structures locales (CLD) et régionales (CRCD) qui privilégient le partenariat. Il y a d'autres structures régionales, telle la Régie régionale de la santé et des services sociaux qui est aussi basée sur ces partenariats. Les différents intérêts qui se confrontent dans la dynamique d'échange et de partenariat font avancer les choses. C'est une plate-forme d'échanges et de rapprochements.

Une autre condition qui m'apparaît importante, c'est la reconnaissance de la légitimité des acteurs au plan de la démocratie déléguée. Il y a des choses qui partent d'en haut. On parle de la régionalisation des pouvoirs qui sont délégués. Ces pouvoirs sont délégués à qui? On fait référence, entre autres, à la structure des CLD. Oui, il y a des élus municipaux, élus au suffrage universel et qui sont légitimés par la population. Mais, il y a aussi d'autres formes de délégation. Les représentants des secteurs d'activités, d'organismes communautaires, des syndicats qui n'ont pas la même forme de légitimité que les élus municipaux. Il faut se reconnaître et travailler en partenariat. Comme les structures de régionalisation sont récentes et même si les régies régionales fonctionnent sous cette base depuis maintenant six ans, il y a encore des pas à faire pour légitimer les acteurs autour de la table, pour concilier les intérêts et faire reconnaître aussi la délégation de pouvoir.



## Allocution de clôture de Pierre Couture, recteur de l'UQAR

Chers collègues

Distingués invités: étudiantes, étudiants, participantes, participants,

Il demeure des moments importants parmi les événements de l'année académique qui, pour la communauté universitaire, marquent le temps. Les colloques s'inscrivent à ce chapitre en tête de liste puisqu'ils permettent de faire le point et de définir des éléments de perspectives et de connaissances propres à des objets ou à des questions. Ils nourrissent le savoir bien souvent en y dégagant un peu d'espoir.

Le thème abordé ici, «Penser et agir localement dans l'arène de la globalisation» sied particulièrement bien à l'exercice de la mission à triple composantes des universités en région périphérique. Ces composantes sont la formation, la recherche et le devoir auquel nous adhérons avec force, les services à la collectivité.

Dans la conjoncture actuelle, qui équivaut pour certains à une transformation radicale de la civilisation, les systèmes de formation subissent des pressions de trois ordres, à savoir : la production accélérée de nouvelles connaissances, l'importance que les acteurs de l'économie accordent à celles-ci et la mondialisation des marchés. C'est dans ce contexte que les universités en région périphérique oeuvrent et c'est en répondant aux exigences d'une telle dynamique, tout en demeurant critiques, qu'elles pourront continuer à se développer en soutenant le développement des régions qu'elles desservent.

Les exposés d'hier, ceux de ce matin et cet après-midi soutiennent le fait indéniable que la mondialisation va bien au-delà des échanges de biens et de services; sa portée touche d'autres niveaux, celui par exemple des échanges d'information et de connaissance, celui des collectivités, celui des personnes. Au chapitre de l'échange de connaissance, la contribution positive des universités, particulièrement celles sises en région, est éloquente et leur feuille de route est impressionnante. Depuis leur création, elles se sont dévouées, contre vents et marées, à réaliser leur mission de formation tant par l'enseignement que par la recherche et la création avec le souci premier de répondre aux besoins des collectivités et des personnes qu'elles desservent; bref, il s'est agi – combien est noble cette expression – d'occuper le territoire de formation universitaire. Ces grandes universités de petite taille, ainsi que je le signalais récemment à la ministre de l'Éducation et à la Commission parlementaire sur l'éducation, ont précieusement conservé au centre de leurs préoccupations les étudiants et

étudiantes avec un souci particulier de personnaliser l'encadrement en l'adaptant à l'individu. J'ai la profonde conviction que le succès récent que connaît l'UQAR en matière de recrutement et forcément de développement tient à cette préoccupation de tous les instants.

Les étudiantes et les étudiants qui ont été formés chez nous, les professeurs et professeurs, les personnes chargées de cours qui y oeuvrent se sont sans aucun doute attardé à développer le réflexe de «penser et agir localement dans l'arène de la globalisation». Nos programmes de formation comme nos activités de recherche, tout en répondant à des besoins régionaux, transcendent la dimension locale et touchent de fait à des dimensions plus globales qui exigent une approche que certains pourront qualifier d'holiste. C'est d'ailleurs en souscrivant à cette approche que de nombreux exemples sont observés dans nos interventions qui sont, passez-moi l'expression, des «success stories» au sens où celles-ci ont été en mesure de contribuer au développement du corpus de connaissances de domaines, de champs disciplinaires ou de chantiers de recherche. Les activités de formation et de recherche en développement régional, axe reconnu de développement à l'UQAR, soutiennent ici mon propos et constituent un modèle à imiter.

Le rôle de l'université dans une dynamique de globalisation peut-il en être un, non seulement d'interface entre les collectivités, mais également un de catalyseur ou encore d'inducteur capable de favoriser ou de provoquer des transformations durables de ces mêmes collectivités? Nous devenons dès lors des acteurs aussi bien de notre propre développement que celui de l'ensemble des collectivités. Encore faut-il cependant se donner l'obligation de demeurer accessibles aux personnes.

Le développement régional, si on le veut durable, doit nécessairement mettre l'emphase sur les personnes: une analogie intéressante peut être faite ici avec le principe des facteurs limitants développé par Blackman en physiologie au début du 20<sup>e</sup> siècle; ce principe lorsque appliqué au développement régional m'amène intuitivement à identifier la rétention des jeunes comme l'un des facteurs limitant, sinon le facteur limitant; mon intuition me porte même à affirmer que tant et aussi longtemps que nous serons incapables d'endiguer l'exode des jeunes vers les grands centres, il nous sera très difficile, voire impossible, d'assurer un développement régional durable. Une «lapalissade» qui mérite tout de même de s'y attarder et qui nous invite à mettre moins d'emphase sur les structures. Une autre analogie intéressante me vient à l'esprit en regard de la dynamique des populations en écologie. C'est une connaissance plus fine des niveaux hiérarchiques d'organisation situés à la base de la pyramide (j'entends par cette expression, les niveaux cellulaires et moléculaires) qui a permis de mieux comprendre les mécanismes qui influencent de manière déterminante la structure des populations et qui caractérisent les communautés. Si je me permets une extension à la problématique du

développement régional, le message me semble clair: il faut mettre l'accent sur les personnes à la base des collectivités si nous voulons mieux comprendre les variables significatives qui engendreront un développement régional durable permettant aux personnes de mieux vivre.

En terminant, je veux remercier les organisateurs de cet événement tenu sous la présidence d'honneur du maire de Rimouski, Michel Tremblay. Mes remerciements à notre conférencier invité Mgr Bertrand Blanchet, archevêque de Rimouski, aux étudiantes et étudiants, centre premier de nos préoccupations, aux professeures et professeurs, premiers acteurs responsables de la qualité des activités qui émergent du programme de doctorat en développement régional et, enfin, à tous les participants et participantes, sans oublier nos commanditaires.

Au plaisir de se retrouver l'année prochaine à l'UQAC.

## Les plus récentes publications du GRIDEQ

### Cahiers du GRIDEQ

- No 20: **Enjeux forestiers.** Sous la direction de Paul Larocque et Jean Larrivée. 1991. 216 p. Prix: 10,70 \$
- No 21: **Structures régionales et régionalismes dans les pays de la Communauté économique européenne.** Marc Lambinet. 1993. 394 p. Prix: 20 \$

### Actes et instruments de la recherche en développement régional

- No 8: **L'identité territoriale: la dualité rurale-urbaine dans la M.R.C. Les Basques.** Claude Pigeon. 1991. 186 p. Prix: 5,35 \$
- No 9: **L'appropriation des projets de développement. Le cas des Micro-réalisations au Burkina Faso.** Benoît H. Ouédraogo. 1992. 133 p. Prix: 10,70 \$
- No 10: **Le vertige de la liberté. Essais sur la Pologne postcommuniste.** Sous la direction d'Oleg Stanek. 1993. 220 p. Prix: 10 \$
- No 11: **Nouvelles technologies de l'information et société. Un débat sur l'intelligence à notre époque.** Sous la direction de Danielle Lafontaine. 1994. 208 p. Prix: 10 \$
- No 12: **La pratique du développement régional.** Serge Côté et al. 1995. 134 p. Prix: 10 \$

### Témoignages et analyses

- No 3: **D'hier à demain: la pêche maritime au Québec.** O. Cloutier et al. 1991. 116 p. Prix: 5,35 \$
- No 4: **Femmes violentées. Derrière le masque du silence.** R. Gratton et S. Lambert. 1992. 120 p. Prix: 10,70 \$
- No 5: **Le JAL. Trajectoire d'une expérience de développement local.** Marc-André Deschênes et Gilles Roy. 1994. Prix: 18 \$

## **Tendances et débats en développement régional**

- No 1: **Et les régions qui perdent...?** Serge Côté et al. 1995. 382 p. Prix: 25 \$
- No 3: **Action collective et décentralisation.** Serge Côté et al. 1997. 258 p.  
Prix: 19 \$
- No 4: **Espaces en mutation.** Serge Côté et al. 1998. 189 p. Prix: 17 \$
- No 5: **Les régions fragiles face à la mondialisation.** Danielle Lafontaine,  
Nicole Thivierge et al. 1999.

## **Hors série**

**De la Loire au Saint-Laurent.** Bruno Jean et al. GRIDEQ, GRIR et URA 915.  
1991. 354 p. Prix: 12,84 \$

**Savoir et développement: pour une histoire de l'UQAR.** Nicole Thivierge et al.  
1995. 538 p. Prix: 16 \$

**En quête d'une communauté locale.** Hugues Dionne et Raymond Beaudry.  
GRIDEQ et Les Éditions Trois-Pistoles, 1998. 250 p. Prix: 28,89 \$

**Parcours historiques dans la région touristique de la Gaspésie.** Sous la direction  
de Paul Larocque et Jean Larrivée. 1998. 481 p. Prix: 25 \$

**La TPS de 7% est incluse dans les prix. Veuillez ajouter une  
somme de 3,50 \$ pour les frais postaux et de manutention.**

Pour commander ou obtenir la liste complète des publications écrivez à:

Secrétariat du GRIDEQ  
Université du Québec à Rimouski  
300, allée des Ursulines  
Rimouski (Québec)  
G5L 3A1

Tél.: (418) 723-1986 poste 1441  
Télécopieur : (418) 724-1847  
Internet : grideq@uqar.quebec.ca

site WEB du GRIDEQ: <http://www.uqar.quebec.ca/devlopre/pag1devr.htm>

